

COLLECTION DES RaPPORTS

DÉCEMBRE 2002



N° 226

OBSERVATOIRE DES ENTRÉES ET SORTIES DU RMI À PARIS

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE VAGUE

Isa ALDEGHI

avec la collaboration de

Marie-Odile SIMON

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



Centre de recherche pour l'étude et l'observation des Conditions de Vie

Décembre 2002

N°226

OBSERVATOIRE DES ENTRÉES ET SORTIES DU RMI À PARIS

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE VAGUE

Isa ALDEGHI

Rédaction de la modélisation et
direction du département :

Marie-Odile SIMON

Cet Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris n'aurait pu voir le jour sans l'investissement de nombreux partenaires qui ont soit contribué à l'élaboration du projet ou à son suivi, soit travaillé à la mise au point et à l'extraction de données des fichiers administratifs afin d'alimenter l'Observatoire.

Nous remercions particulièrement (par ordre alphabétique des organismes d'appartenance) :

- ◆ Danielle Gréco et Laurent Josso, ANPE-DG,
- ◆ Anne Magnin, mission RMI, ANPE 75,
- ◆ Nathalie Lajoumard et Alain Gruenenberger, CAF de Paris,
- ◆ Guy Sauzet, CCC-Cellule Centrale de Coordination, CAS-VP,
- ◆ Christian Souque, CAS-VP.
- ◆ Isabelle Issanchou, CESSI-CNAMTS,
- ◆ Philippe Landureau et Michelle Charuel, Direction prestations, CNAF,
- ◆ Patrick Noguès, CNASEA Ile-de-France,
- ◆ Chantal Bellorgey, DASS Paris,
- ◆ Michel Crespy et Fabienne Lampe, DASES, département de Paris,
- ◆ Robert Poinard, DASES-SERD, département de Paris,
- ◆ Danielle Zucco et Emmanuel Gojard, DASES, BII, département de Paris,
- ◆ Svante Svahnström, DDAEE, département de Paris,
- ◆ Martine Adment-Catinaud, DDTEFP – MTEL, Paris,
- ◆ Jean-Paul Blouard, Elie Cohen et Michel Simard, UNEDIC, D2P.
- ◆ Serge Mercier et Sandrine Groussac, Service statistiques, URSSAF RP,

Nous remercions également toutes les personnes de ces mêmes institutions qui ont participé plus ponctuellement aux étapes d'extractions des données ou aux groupes de suivi des travaux d'exploitation de l'Observatoire.

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	9
II. LES INFORMATIONS RECUEILLIES DANS CHAQUE SOURCE.....	13
II. 1. Le fichier de la Caisse d'Allocations familiales de Paris.....	13
II. 2. Le Fichier National de Contrôle (FNC) du RMI géré par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales	15
II. 3. Les contrats d'insertion de la Cellule Centrale de Coordination (CCC-CAS ville de Paris).....	16
II. 4. Le fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE	17
II. 5. Les fichiers de gestion du CNASEA – Île-de-France	19
II. 6. Le fichier des Déclarations Uniques d'Embauche (DUE), géré par l'URSSAF	20
III. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE.....	23
III. 1. Une comparaison entre les NIR complets et incomplets.....	24
III. 2. Les caractéristiques démographiques des sous-groupes de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI	32
III. 3. D'après le Fichier National de Contrôle (FNC) du RMI, 15% des sortants et 11% des entrants sont passés au RMI dans un autre département	40
III. 4. Les trois-quarts des personnes de l'Observatoire ont été demandeurs d'emploi depuis 1993.....	44
III. 5. Des déclarations uniques d'embauche pour près d'un tiers des personnes de l'Observatoire	54
III. 6. Les sortants du RMI ont moins suivi de stages que les entrants ou ceux restés au RMI	62
III. 7. Plus d'emplois aidés chez les sortants du RMI que chez les entrants ou ceux restés au RMI.....	66
III. 8. Quelques sorties vers d'autres minima sociaux : l'allocation adulte handicapé, plus rarement l'allocation parent isolé	72
III. 9. Un sortant sur quatre a signé un contrat d'insertion.....	75
IV. UNE SYNTHÈSE DES FACTEURS FAVORISANT LA SORTIE DU RMI PAR UNE MODÉLISATION TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS	85
IV. 1. Détail de la méthode	85
IV. 2. Modèle général.....	86
IV. 3. Un modèle sur les allocataires connus de l'ANPE.....	91
V. CONCLUSION : SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉFLEXIONS SUR LA RÉALISATION D'AUTRES VAGUES DE L'OBSERVATOIRE	95
VI. ANNEXES	105
VII. BIBLIOGRAPHIE	115
VIII. DICTIONNAIRE DES SIGLES.....	117

Liste des figures

Figure 1 NIR complets et incomplets selon le statut : échantillon témoin, sortants et entrants	24
Figure 2 NIR complets et incomplets selon l'âge en 4 tranches	24
Figure 3 NIR complets et incomplets selon l'âge en 9 tranches	25
Figure 4 NIR complets et incomplets selon le sexe	25
Figure 5 NIR complets et incomplets selon la vie en couple	25
Figure 6 NIR complets et incomplets selon la situation de famille (sexe et vie en couple)	26
Figure 7 NIR complets et incomplets selon la situation familiale	26
Figure 8 NIR complets et incomplets selon la nationalité	27
Figure 9 NIR complets et incomplets selon la situation de famille (sexe et vie en couple) et la nationalité	27
Figure 10 NIR complets et incomplets selon l'existence d'une situation d'intéressement	28
Figure 11 NIR complets et incomplets selon la présence d'un contrat d'insertion	28
Figure 12 NIR complets et incomplets selon la perception de l'allocation adulte handicapé et allocation parent isolé (Août 2001)	29
Figure 13 NIR complets et incomplets selon la CLI de résidence	29
Figure 14 NIR complets et incomplets selon l'arrondissement de résidence (sortants : avant la sortie)	30
Figure 15 Statut des bénéficiaires selon le sexe	35
Figure 16 Age (en 4 classes) des bénéficiaires selon le statut (témoin, entrants, sortants) et le sexe	35
Figure 17 Age (en 9 classes) des bénéficiaires selon le statut (témoin, entrants, sortants) et le sexe	36
Figure 18 Vie en couple des bénéficiaires selon le statut et le sexe	37
Figure 19 Situation familiale des bénéficiaires selon le statut et le sexe	38
Figure 20 Nationalité des bénéficiaires selon le statut et le sexe	39
Figure 21 Présence des bénéficiaires dans le fichier national de contrôle de la CNAF selon le statut (entrants et sortants) et le sexe (hors de Paris)	40
Figure 22 Effectifs de bénéficiaires du RMI entrants ou sortants de Paris et retrouvés dans un autre département d'Ile de France dans le fichier national de contrôle	41
Figure 23 Position par rapport à l'ANPE selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe	45
Figure 24 Niveau d'études des personnes ayant été inscrites à l'ANPE depuis 1993 selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)	49
Figure 25 (début) Qualification dans la dernière demande d'emploi de l'ANPE selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)	50
Figure 26 Parmi les personnes ayant été inscrites à l'ANPE depuis 1993, part des personnes ayant au moins une demande ANPE du domaine professionnel suivant selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)	53
Figure 27 Nombre de déclaration d'embauche (source URSSAF-IDF) selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe	55
Figure 28 Au moins une déclaration unique d'embauche dans le secteur d'activité suivant selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)	60
Figure 29 Nombre de stages effectués par les bénéficiaires selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe	63
Figure 30 Nombre de bénéficiaires ayant effectué un emploi aidé	67
Figure 31 Perception de l'allocation adulte handicapé selon le statut des bénéficiaires et le sexe	72
Figure 32 Perception de l'allocation parent isolé selon le statut des bénéficiaires et le sexe	73
Figure 33 Nombre de contrats d'insertion selon le statut des bénéficiaires et le sexe	76
Figure 34 Part des personnes ayant des contrats d'insertion en cours selon le statut des bénéficiaires et le sexe	77
Figure 35 Domaine d'action d'au moins un contrat d'insertion selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe	80

Figure 36	Domaine détaillé d'action dans le domaine social d'au moins un contrat d'insertion selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe	81
Figure 37	Domaine détaillé d'action dans le domaine professionnel ou formation d'au moins un contrat d'insertion selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe.....	83
Figure 38	Influence de l'âge sur la probabilité de sortie (référence : 50 ans et plus).....	87
Figure 39	Premier modèle : probabilité de sortie du RMI	88
Figure 40	Deuxième modèle : probabilité de sortie du RMI en tenant compte du contenu du contrat d'insertion.....	89
Figure 41	Troisième modèle : probabilité de sortie du RMI en tenant compte de l'ancienneté au RMI	90
Figure 42	Influence du niveau de diplôme sur la probabilité de sortie (référence : niveau CAP ou BEP sans diplôme)	91
Figure 43	- Quatrième modèle : probabilité de sortie du RMI en tenant compte du niveau d'études et du domaine de recherche d'emploi.....	92
Figure 44	- Tableau récapitulatif des effets purs sur la sortie du dispositif dans la première série de modèle	93
Figure 45	Ce que sont devenus les sortants après leur départ du RMI à Paris.....	99
Figure 46	Arrondissement de résidence des bénéficiaires selon le statut et le sexe.....	114

Liste des cartes

Carte 1	Les entrants au RMI provenant d'autres départements que Paris.....	42
Carte 2	Les sortants du RMI vers un autre département que Paris	43
Carte 3	Part des personnes ayant été inscrites à l'ANPE depuis 1993, par arrondissement et par CLI	47
Carte 4	Part des personnes ayant eu une déclaration unique d'embauche, par arrondissement et par CLI.....	56
Carte 5	Part des personnes ayant effectué un stage, par arrondissement et par CLI.....	64
Carte 6	Part des personnes ayant eu un emploi aidé par arrondissement et par CLI.....	69

I. INTRODUCTION

Au cours de l'année 2001, a été mise en place la première vague de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris. Cet Observatoire a été réalisé par le CRÉDOC à l'initiative de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Paris et du Département de Paris.

➤ Le Revenu Minimum d'Insertion : en France et à Paris

Le RMI, dernier en date des minima sociaux, a été créé en décembre 1988. En juin 2001, en métropole, 960 000 personnes en sont bénéficiaires¹. En tenant compte des ayants droit (conjoint et enfants), 3,2% de la population de la France métropolitaine est couverte par le RMI. Ce taux est nettement plus important dans les départements d'outre mer, avec 18,2% de la population couverte par le RMI.

Les mouvements dans le RMI sont très importants : le quart des bénéficiaires en juin 2001 s'étaient inscrits lors des douze derniers mois. Inversement, le quart des bénéficiaires ayant des droits au RMI en juin 2000 ne figurent plus dans le dispositif un an après.

Après avoir augmenté régulièrement depuis sa création, le RMI a connu une légère décline de ses effectifs de bénéficiaires en France métropolitaine depuis l'an 2000 (moins 5% entre fin 1999 et fin 2000). A Paris, la baisse des effectifs se constate dès le courant de l'année 1999.

Le département de Paris, avec 47 000 bénéficiaires, présente un taux voisin de population couverte par le RMI de celui enregistré au niveau national (3,3%). Mais Paris présente des particularités, c'est le département de France qui **compte le plus faible nombre de personnes couvertes par bénéficiaires du RMI** : 1,5 à Paris contre 2,0 dans l'ensemble de la France métropolitaine. Les structures familiales où vivent les allocataires parisiens sont marquées par la faible proportion des personnes ayant des enfants à charge. Ceci explique que Paris soit le département qui compte le moins de bénéficiaires de moins de 25 ans. En effet, le RMI est en principe versé à partir de 25 ans, cet âge plancher ne s'appliquant plus en cas d'enfants à charge. Les isolés (c'est-à-dire les personnes sans conjoint ni enfants) forment 76% des bénéficiaires du RMI à Paris contre 57% en France métropolitaine. Ce sont surtout les hommes seuls qui ont un poids important à Paris.

¹ Tous ces chiffres sont tirés de :

Françoise Mathieu : *Revenu Minimum d'Insertion au 30 juin 2001, Caisses d'Allocations Familiales – Métropole et Départements d'Outre-Mer*, Recherche, Prévisions et Statistiques, CNAF, 2001.

Cette publication est réactualisée deux fois par an. On a choisi de présenter ici les chiffres de la fin du premier semestre 2001, cette date étant la plus proche de celle de la constitution des données pour l'Observatoire.

➤ *La finalité de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris*

Face aux traits singuliers de Paris, et à l'importance des flux dans le dispositif, se pose la question de la compréhension de ces mouvements. Une enquête nationale récente de l'INSEE, centrée sur la question du devenir des allocataires du RMI, a permis d'interroger à partir de l'automne 1997 près de 8 000 personnes qui étaient au RMI fin 1996². Ces effectifs ne permettent pas de tirer des conclusions au niveau de Paris. Parmi les autres études nationales sur la population au RMI, on peut mentionner les travaux du CRÉDOC³. Ces enquêtes ont été menées en retrouvant un échantillon d'actuels ou anciens allocataires du RMI interrogés en face-à-face.

L'Observatoire a une méthodologie différente, puisqu'il part d'informations administratives. Le but de l'Observatoire est de connaître les profils et les parcours des personnes, soit récemment arrivées, soit ayant récemment quitté le dispositif du RMI à Paris afin d'évaluer l'efficacité des diverses mesures d'insertion dont elles ont pu bénéficier. Une comparaison se fait avec un échantillon de personnes encore au RMI.

L'Observatoire fait suite à l'étude de faisabilité menée par le CRÉDOC en 1998 afin d'identifier les attentes des utilisateurs potentiels d'un tel outil de suivi du RMI et d'étudier les sources mobilisables et les informations disponibles à cette fin⁴. A notre connaissance, seul le MATISSE a réalisé une telle démarche dans le cadre du RMI. Il a rapproché les fichiers administratifs de 4 organismes, sur 5 départements⁵. Il faut également signaler la constitution d'un échantillon national inter-régimes d'allocataires de minima sociaux. Cette opération en cours est pilotée par la DRESS, en partenariat avec la CCMSA, la CNAF, l'INSEE et l'UNEDIC.

² Voir le numéro spécial d'*Economie et Statistique* : « Le RMI : entre redistribution et incitations », n°6/7, INSEE, 2001.

³ Isa Aldeghi : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, rapport CREDOC n°173, novembre 1996.

Isa Aldeghi : *Etude complémentaire sur les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : Apports du RMI, évolution de la situation matérielle, opinions sur le dispositif*, rapport CREDOC n°196, octobre 1998.

⁴ Isa Aldeghi : *Etude de faisabilité d'un Observatoire sur les entrées et sorties du RMI dans le département de Paris*, rapport CREDOC, décembre 1998.

⁵ Florence Audier, Jacques Bouchoux, Pierre Courtioux, Yvette Houzel, Christine Le Clainche, Michel Maric, Jean-Luc Outin : *Les régimes locaux d'insertion – principes de justice et transitions sur le marché du travail des bénéficiaires du RMI*. MATISSE, Paris I., juillet 2001.

➤ *La constitution de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris*

Cet Observatoire repose sur des informations transmises par diverses administrations au CRÉDOC :

- Le fichier de la **Caisse d'Allocations Familiales de Paris** a permis de constituer une base d'entrants et de sortants du RMI, ainsi qu'un échantillon d'allocataires au RMI depuis au moins un an.

Une fois cette liste de personnes définie comme faisant partie de l'Observatoire, le principe est d'aller rechercher dans d'autres fichiers administratifs des éléments de leurs parcours.

- Le **Fichier National de Contrôle du RMI**, géré par la **Caisse Nationale d'Allocations Familiales**, permet de savoir si les arrivants au RMI à Paris étaient déjà au RMI dans un autre département français, et si les sortants du RMI à Paris sont encore au RMI ailleurs.
- La **Cellule Centrale de Coordination** (CCC-CAS ville de Paris), a fourni des informations sur l'existence et le contenu des contrats d'insertion pendant le passage au RMI.
- Le **Fichier Historique des Demandeurs d'emploi de l'ANPE** a permis de reconstituer une partie des périodes de recherche d'emploi (type d'emploi recherché, activités professionnelles, causes de sortie de l'ANPE) et de disposer d'informations sur le niveau de formation.
- Le **CNASEA Ile-de-France** a communiqué des informations sur les suivis de **stages de formation** financés par l'Etat ou de **emplois aidés** (CES, CEC, emplois-jeunes).
- **L'URSSAF Ile-de-France** a mobilisé le fichier des **Déclarations Uniques d'Embauche** pour retrouver les déclarations des employeurs du secteur privé d'embauche des personnes figurant dans l'Observatoire.

Il a été nécessaire de rencontrer plusieurs fois chacun des partenaires pour définir très précisément la liste des informations à recueillir afin de permettre l'extraction par les services techniques des données à communiquer au CRÉDOC.

➤ Des identifiants cryptés

Conformément à la recommandation de la CNIL, tous les identifiants ont été cryptés grâce à un logiciel réalisé dans ce but par le **Centre d'Études des Sécurités du Système Informatique** de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des salariés (CESSI-CNAM TS). **Deux types d'identifiants** ont été utilisés :

- Le **NIR**⁶ (ou numéro de sécurité sociale) dans la plupart des cas,
- Le **numéro de matricule CAF** pour le fichier des contrats d'insertion au RMI (la cellule centrale de coordination qui gère cette base de données ne connaissant pas le NIR).

La CAF a crypté ces deux informations avant d'envoyer la liste des identifiants cryptés des personnes de l'Observatoire au CRÉDOC.

Le CRÉDOC a envoyé une des ces listes à chacun des partenaires. Ceux-ci ont constitué une base de données reprenant l'intégralité des personnes figurant dans leur fichier en se limitant aux informations prévues pour l'Observatoire. Ils ont alors anonymisé cette base afin de sélectionner les seules personnes figurant parmi les entrants, les sortants ou l'échantillon témoin d'allocataires au RMI de l'Observatoire. Ils ont ensuite communiqué ce fichier au CRÉDOC qui a compilé l'ensemble des données.

Les identifiants cryptés ont ensuite été supprimés et remplacés par un numéro d'ordre.

- ◆ La **première partie de ce bilan** de la réalisation de l'Observatoire détaille les **informations recueillies** dans chacune des bases de données.
- ◆ La **deuxième partie** évoque les **résultats de la constitution** de la base de données.

⁶ « Le Numéro d'Inscription (NIR) au **Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP)** est attribué peu après la naissance par les services de l'INSEE sur la base des documents transmis par les services d'état civil des mairies. Pour les personnes nées hors de France, le NIR est attribué au nom de l'INSEE par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Toutes les personnes nées en France ont donc aujourd'hui un NIR même si elles l'ignorent. Toutes les personnes résidant en France, y compris les jeunes enfants, disposeront bientôt d'une carte Vitale où figurera leur propre NIR ». (source : <http://www.amgitweb.com/definitions/nir.htm> sur le site de l'Association des Médecins pour la Généralisation de l'Informatisation et la Transmission des données).

II. LES INFORMATIONS RECUEILLIES DANS CHAQUE SOURCE

Pour chaque fichier mobilisé, on précise quelles populations sont extraites, ainsi que la liste précise des variables de chaque fichier constitué pour l'Observatoire.

II. 1. Le fichier de la Caisse d'Allocations familiales de Paris

L'ossature de base de l'Observatoire provient de la Caisse d'Allocations Familiales. C'est ainsi qu'ont été définies les listes d'entrants, de sortants et de stock d'allocataires. Ces listes ont été extraites en septembre 2001. A cette date, les derniers fichiers disponibles sont ceux du 31 août 2001. La CAF a pu consulter les fichiers mensuels qui sont gardés pendant une période de douze mois pour identifier les entrants et les sortants. En effet, les dates d'ouverture et de fermeture de droits ne figurant pas sur les bases disponibles au niveau de la CAF de Paris, c'est par confrontation entre les fichiers mensuels qu'il a été possible de faire une sélection d'entrants et de sortants.

- ◆ Les **entrants au RMI** sont les dossiers qui apparaissent entre novembre 2000 et avril 2001 comme ayant des droits ouverts au titre du RMI alors que ce n'était pas le cas lors du mois précédent. L'intégralité de ces dossiers sont conservés, soit plus de 14 000 dossiers d'allocataires et de conjoints.
- ◆ Les **sortants du RMI** sont les dossiers qui entre novembre 2000 et avril 2001 n'ont plus de droits ouverts au titre du RMI alors que le mois précédent des droits existaient au titre de cette allocation. L'intégralité de ces dossiers sont conservés (soit près de 11 000).
- ◆ **L'échantillon témoin d'allocataires du RMI** est constitué des dossiers pour lesquels on observe des droits ouverts en août 2001 ainsi que lors des 11 mois précédents à la CAF de Paris. Il s'agit donc d'allocataires présents au RMI depuis au moins un an. Près de 22 000 allocataires ainsi que leurs conjoints figurent dans cet échantillon témoin.

➤ De l'allocataire à l'individu

Le fichier constitué pour l'Observatoire est un **fichier de personnes**, et non **d'allocataires**. En effet, ce sont les individus qui sont recherchés dans les autres fichiers. Dans le cas des allocataires avec conjoint, deux personnes sont identifiées et figurent dans l'Observatoire,

l'allocataire et son conjoint. Pour l'Observatoire, un allocataire vivant en couple se dédouble ainsi en deux individus. Il n'est pas possible de rechercher les enfants dans d'autres fichiers car la CAF ne dispose pas de leur numéro d'identification (NIR).

➤ *NIR complets et NIR incomplets*

L'opération actuelle correspond à la première vague de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI. Pour les échanges avec les organismes extérieurs qui sont basés sur le NIR (CNASEA, CNAF, ANPE-UNEDIC, URSSAF), il a été prévu de rechercher uniquement les personnes dont le NIR en 13 caractères est complet. L'accord de la CNIL ne porte pas sur la transmission de noms et de dates de naissance en cas de NIR incomplets. Dans le cas de la CCC (cellule centrale de coordination), l'identifiant utilisé est le numéro de matricule CAF, les personnes dont les NIR sont incomplets figurent également dans la liste des contrats transmis au CRÉDOC.

Les indicateurs produits par l'Observatoire du RMI reposent donc **sur les seules personnes dont le NIR est complet dans le fichier des CAF**. Quand le NIR est incomplet, la trajectoire ne peut être aussi bien connue (puisque l'on ne peut retrouver trace de ces personnes dans les fichiers dont l'appariement se fait sur le NIR complet). Pour pouvoir mesurer le biais apporté à cette restriction de l'Observatoire, la CAF a transmis au CRÉDOC les caractéristiques des personnes dont le NIR est incomplet, ce qui permet une analyse comparative des deux catégories - populations avec et sans NIR complet - d'après les informations disponibles dans le fichier des CAF.

➤ *Les informations transmises par la CAF au CRÉDOC : situation vis-à-vis du RMI, caractéristiques démographiques, perception d'allocations*

La CAF dispose d'informations visant à connaître dans ses grandes lignes le profil de ses allocataires (âge, situation de famille, nationalité...). Les informations privilégiées sont celles qui servent au calcul des droits. La CAF garde trace de la situation administrative de l'allocataire (prestations versées en août 2001, situation d'intéressement, etc.).

Il est à noter que dans le cas où un allocataire s'inscrit au RMI, puis voit ses droits fermés et ultérieurement réouverts, c'est **toujours la date de première demande du RMI** qui est renseignée. Sur les fichiers mobilisés par la CAF, la date d'ouverture de droit (qui est une information différente de celle de la date de demande) ne figurait pas.

Pour les sortants, la situation recueillie est celle du dernier mois où des droits sont ouverts au RMI. Il n'a pas été possible de garder l'information sur le nombre d'enfants à charge des sortants.

On trouvera en annexe la liste précise des informations transmises par la CAF au CRÉDOC.

II. 2. Le Fichier National de Contrôle (FNC) du RMI géré par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

La CAF a transmis directement à la CNAF la liste des NIR des entrants et sortants de l'Observatoire, des accords de transmissions d'informations entre la CNAF et l'ensemble des CAF existant pour la constitution des fichiers nationaux d'allocataires.

➤ Un fichier gardant un historique d'un an

Le Fichier National de contrôle (FNC) est remis à jour mensuellement et présente un **historique de 12 mois** sur les ouvertures et les fermetures de droits au RMI dans toute la France, que les allocataires relèvent d'une CAF ou de la Mutualité sociale agricole. C'est un fichier **d'individus**. Les dates d'ouverture (pour les entrants) et de fermeture de droits (pour les sortants) étant renseignées dans le FNC, la CNAF a transmis ces informations pour les seuls entrants et sortants.

L'intérêt d'utiliser le FNC est de **relativiser le caractère d'entrée et de sortie du RMI** tel qu'on peut l'observer de Paris. Les entrants au RMI à Paris étaient-ils déjà au RMI ailleurs ? Les sortants du RMI à Paris se retrouvent-ils au RMI dans un autre département ? Le recours au FNC permet de répondre à ces questions, du moins dans l'horizon temporel de ce fichier.

La CNAF a fait les recherches suivantes concernant les personnes au **NIR complets** :

- ◆ Pour les **entrants au RMI** à la CAF de Paris, les recherches portent sur les dates de passage au RMI dans d'autres départements, antérieurement à la date d'ouverture de droits à Paris.
- ◆ Pour les **sortants au RMI** de la CAF de Paris, les recherches portent sur les passages au RMI dans d'autres départements, postérieurement à la date de fermeture de droits à Paris.

➤ Quelques dossiers au NIR complets non retrouvés

En principe, l'intégralité des dossiers des personnes entrant ou sortant du RMI dont le NIR est complet auraient dû se retrouver dans le FNC, ne serait-ce que pour leur passage au RMI dans les douze derniers mois à Paris. Dans les faits, une petite minorité de ces personnes (1,6%) n'ont pas été retrouvées.

Les informations détaillées communiquées par la CNAF à l'Observatoire figurent en annexe.

II. 3. Les contrats d'insertion de la Cellule Centrale de Coordination (CCC-CAS ville de Paris)

Cette source permet de **connaître une partie du parcours d'insertion**, en particulier les actions qui ont fait l'objet d'un contrat d'insertion, des entrants et sortants au RMI ainsi que de l'échantillon témoin d'allocataires. De plus, les dossiers remplis par les travailleurs sociaux au moment de la formulation des contrats donnent **des éléments de connaissance sur des difficultés éventuelles** (dettes, problèmes d'illettrisme), précieux pour comprendre les parcours différenciés des personnes faisant partie de l'Observatoire. C'est la seule source qui aborde le rapport au logement des personnes de l'Observatoire.

➤ Des contrats gardés sauf départ depuis quinze mois du RMI

Le recul historique du fichier de la CCC est un peu plus important que les sources issues de la CAF ou de la CNAF. Ne sont effacés que les contrats d'insertion terminés et dont les allocataires ne figurent plus depuis quinze mois sur la liste des bénéficiaires du RMI transmise mensuellement par la CAF à la CCC et n'ont plus de contrat d'insertion en cours.

➤ Les dossiers transmis à l'Observatoire

L'activité de la CCC sert à préparer les réunions des CLI et à enregistrer les décisions prises dans ces instances. Les fiches saisies par la CCC sont non seulement les contrats d'insertion validés en CLI, mais aussi d'autres décisions. Par exemple l'examen en CLI d'un projet de contrat peut aboutir à une demande de convocation de l'allocataire ou à une décision de report, qui fait l'objet d'un enregistrement par la CCC.

C'est pourquoi n'ont été transmises au CRÉDOC que les fiches correspondant à **un contrat d'insertion** qui est :

- ♦ soit un **premier contrat**,
- ♦ soit un **renouvellement de contrat**

et pour lequel la **décision de la CLI** est :

- ♦ droit ouvert,
- ♦ prorogation
- ♦ renouvellement,
- ♦ ou transfert de droit.

➤ *Les fiches transmises par la CCC à l'Observatoire*

C'est donc un ensemble de renseignements portant sur **des contrats d'insertion** qui est transmis au CRÉDOC. **Un même allocataire peut avoir plusieurs contrats**, il donnera lieu à autant d'enregistrements qu'il a de contrats.

Notons que le fichier de la CCC repose sur une **logique d'allocataire et non d'individu**.

II. 4. Le fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE

Cette source permet de construire une synthèse du **parcours dans le chômage** des personnes présentes dans l'Observatoire du RMI à Paris, **de détailler leur historique récent de demandeur d'emploi** et de disposer pour les personnes inscrites à l'ANPE de quelques **indicateurs pertinents de caractérisation**, tels que le niveau de diplôme ou l'emploi recherché.

➤ *Des demandes d'emploi conservées depuis juillet 1993*

Le fichier historique des demandeurs d'emploi a été mis en place depuis juillet 1993. Il garde une trace de toutes les demandes en cours ou enregistrées depuis cette date. Il comporte plusieurs tables (ou sous-fichiers). Deux d'entre elles ont été utilisées pour l'Observatoire :

- ♦ La première recense les caractéristiques des demandes (chaque nouvelle inscription étant une demande).
- ♦ La deuxième récapitule par demandeur d'emploi diverses informations : durées d'inscription à l'ANPE, durée d'activité réduite, etc.

Le fichier mobilisé est celui qui est utilisé par le département des Etudes et Statistiques de la Direction Générale de l'ANPE.

➤ *Une difficulté à résoudre : le fichier de l'ANPE ne comprend pas le NIR*

Une difficulté non mentionnée dans les études préalables à la constitution de l'Observatoire s'est présentée : ce fichier, conçu pour les études, est anonyme et ne reprend pas le NIR. Le seul identifiant disponible est le numéro de demandeur d'emploi (ou numéro de DE). **Il a donc fallu intégrer une étape informatique supplémentaire avec l'UNEDIC** pour faire le lien entre le NIR et le numéro de demandeur d'emploi. Les échanges ont d'abord eu lieu entre la CAF et l'UNEDIC. L'UNEDIC a pu alors transmettre à l'ANPE le numéro de DE des personnes faisant partie de l'Observatoire. L'ANPE a ensuite transmis au CRÉDOC des fichiers comportant le NIR crypté.

Précisons que si une personne inscrite à l'ANPE change d'ASSEDIC à la suite d'un déménagement, un nouveau numéro de DE lui est attribué. Il a été possible de tenir compte de ces situations et de disposer des durées de passage dans le fichier historique pour chaque numéro de DE.

➤ *Un fichier remis à jour trimestriellement*

Le fichier historique est remis à jour trimestriellement. Le fichier utilisé pour l'Observatoire comprend toutes les demandes soit terminées soit en cours en juin 2001.

➤ *Les demandes d'emploi analysées : celles des années 2000 et 2001, à défaut une plus ancienne*

L'Observatoire a reçu des informations concernant **toutes les demandes** des personnes figurant dans l'Observatoire :

- ◆ **soit en cours** à la fin juin 2001,
- ◆ **soit annulées entre janvier 2000 et juin 2001.**

Si aucune demande n'est enregistrée pour la période 2000-2001, alors l'Observatoire du RMI garde **la demande la plus récente** figurant dans le fichier historique entre sa date de création (juillet 1993) et la fin 1999.

➤ Les informations transmises par l'ANPE au CRÉDOC

Deux fichiers ont été transmis au CRÉDOC par l'ANPE, avec les informations suivantes :
Le premier fichier reprend des informations par demande.

Le second, plus succinct, comporte autant d'observations que de numéros de demandeurs d'emploi. Une même personne peut figurer sous plusieurs numéros en cas de changement d'ASSEDIC suite à un déménagement.

II. 5. Les fichiers de gestion du CNASEA - Île-de-France

Le CNASEA est un organisme payeur qui rémunère entre autres les **stagiaires de l'Etat** ou de la **région Ile-de-France**, ainsi que les personnes occupant certains **emplois aidés** (CES, CEC, emploi-jeunes).

Pouvoir disposer d'informations issues des fichiers de gestion permet de **reconstituer le passage dans ces mesures** tant pour les entrants, que pour les sortants et l'échantillon témoin des personnes au RMI depuis au moins un an.

➤ Les dossiers transmis au CREDOC : un enregistrement par stage ou par contrat

Le CNASEA enregistre un certain nombre d'informations concernant le bénéficiaire et le type de mesure pour chaque contrat ou stage démarré. Il est fréquent (particulièrement pour les emplois aidés) qu'**une même personne ait enchaîné plusieurs contrats**.

Le CNASEA garde une trace de ses dossiers jusqu'à **vingt-quatre mois après la fin de la mesure**.

Il est à noter que les dossiers remplis par les employeurs (particulièrement pour les CES) ne font pas toujours mention d'un numéro de sécurité sociale complet. Dans ce cas il est possible qu'une partie des stages ou emplois aidés suivis par des personnes faisant partie de l'Observatoire restent inconnus.

➤ Les informations transmises par le CNASEA au CRÉDOC

Les informations diffèrent légèrement selon les fichiers de gestion. On en trouvera la liste complète en annexe. En général, on dispose des dates de début et de fin de stage ou de emploi aidé, de la localisation de l'entreprise ou du stage, de la durée hebdomadaire, de la rémunération, de quelques éléments de parcours antérieurs aux dispositifs. Pour les stages, le contenu de la formation est une information trop souvent manquante pour qu'il ait été possible de l'utiliser pour l'Observatoire. En revanche, le profil de l'employeur et l'activité du salarié sont précisés dans le cas des emplois aidés.

II. 6. Le fichier des Déclarations Uniques d'Embauche (DUE), géré par l'URSSAF

Chaque employeur privé est dans l'obligation, avant toute embauche de salarié, de faire une déclaration préalable à l'URSSAF. Cette source est la seule qui permette d'avoir **une indication sur l'entrée de personnes de l'Observatoire dans des emplois du secteur marchand**. Le NIR déclaré par l'employeur n'étant pas vérifié, si les derniers chiffres du numéro de sécurité sociale sont manquants, l'existence de l'embauche échappe à l'Observatoire.

L'URSSAF n'a pas de connaissance à court terme de la réalité de l'embauche, certaines personnes pouvant ne pas se présenter chez un employeur qui avait l'intention de l'embaucher.

Bien entendu, une même personne peut faire l'objet d'un nombre élevé de déclarations d'embauches dans une période de douze mois.

Notons que quand l'embauche se fait par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire, **le secteur indiqué est l'intérim** et non celui où les intérimaires exercent leur activité.

➤ *Les déclarations uniques d'embauche sont stockées pendant douze mois*

Le fichier régional de l'URSSAF garde pendant un an les DUE saisies. L'employeur est tenu d'envoyer sa déclaration à l'URSSAF au plus tôt huit jours avant la date prévue de l'embauche, et au plus tard dans les instants qui précèdent l'embauche. Cependant certaines DUE ne sont pas envoyées dans cette fourchette de date, et il peut également y avoir des erreurs de saisie au niveau des dates.

➤ *Les informations transmises par l'URSSAF au CRÉDOC*

La date d'embauche est renseignée, mais pas la nature (Contrat à durée déterminée ou indéterminée) ni la durée du contrat (s'il s'agit d'un CDD). On ne connaît pas non plus le contenu de l'emploi exercé. En revanche l'URSSAF dispose de l'information sur le secteur d'activité de l'établissement employeur.

III. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE

Fin septembre 2001, la CAF a communiqué au CRÉDOC le fichier de base de l'Observatoire, qui inclut, outre les informations transmises par la CAF, celles provenant du Fichier National de Contrôle. Les différents partenaires ont reçu alors la liste des identifiants (NIR crypté ou numéro de matricule crypté), et ont pu procéder aux demandes informatiques pour constituer des fichiers ne portant que sur les personnes de l'Observatoire.

Le CRÉDOC a reçu les fichiers émanant de ces partenaires dans la dernière semaine d'octobre. Seul le fichier des CEC n'a pu être transmis qu'en avril 2002 suite à un changement de système informatique

La base de référence de l'Observatoire du RMI en 2001 se compose de 47 997 personnes. Rappelons qu'il s'agit de l'intégralité des entrées au RMI à Paris entre novembre 2000 et avril 2001, de l'intégralité des sortants du RMI pour la même période, ainsi qu'un échantillon témoin de personnes ayant des droits ouverts en Août 2001 ainsi que dans les 11 mois antérieurs.

Sur l'ensemble des dossiers communiqués au CRÉDOC, **79% d'entre eux comportent un NIR complet**. Seuls ces derniers dossiers pourront être recherchés dans les autres sources d'information⁷.

La plupart des indicateurs et des analyses de l'Observatoire seront conduits à partir de l'étude des seules personnes dont le NIR complet figure dans la base de la CAF. Avant de laisser de côté la population des personnes dont le NIR est incomplet, nous allons étudier la part des NIR complets dans différentes sous-populations afin de mesurer le biais que représente la restriction des travaux de l'Observatoire aux cas de personnes dont le NIR est complet. Ce n'est pas par hasard si certaines personnes n'ont pas de numéro national d'identification. En effet, ce numéro est attribué soit lorsque des droits (personnels et non comme ayant droit) sont ouverts à la sécurité sociale, quand un employeur fait immatriculer un salarié dont c'est le premier emploi ou encore quand certains examens d'Etat sont présentés (le baccalauréat par exemple). Les personnes n'ayant jamais travaillé ni passé le bac sont plus susceptibles de ne pas avoir de NIR à fournir à la CAF. Il se peut également qu'une partie des personnes pour qui le NIR est manquant dans le dossier des CAF aient déjà été immatriculées mais qu'elles n'aient pas communiqué ce numéro à leur CAF, par exemple parce qu'elles ont égaré leur NIR.

⁷ Rappelons que la CCC qui enregistre les contrats d'insertion des allocataires de Paris ne dispose pas de l'identifiant du NIR mais uniquement du matricule CAF, on a donc toutes les informations sur les contrats d'insertion des personnes de l'Observatoire dont le NIR est incomplet.

III. 1. Une comparaison entre les NIR complets et incomplets

Il s'agit ici d'analyser la part de la population avec et sans NIR complet d'après un certain nombre d'indicateurs. Si le taux de NIR complet était identique pour tous les sous-groupes, on pourrait considérer qu'il n'y a aucun biais à ne prendre en compte dans l'Observatoire que les NIR complets.

La part des NIR complets est très proche dans les trois grandes catégories de statut de l'Observatoire : les entrants et sortants ont un taux de NIR complet un peu plus fort que celui des personnes faisant partie de la population témoin, mais l'écart est faible.

Figure 1
NIR complets et incomplets selon le statut :
échantillon témoin, sortants et entrants

Statut	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Echantillon témoin	78,2%	21,8%	100,0%	21 682
Sortants	79,2%	20,8%	100,0%	11 886
Entrants	78,9%	21,1%	100,0%	14 429

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001
Données CAF - Exploitation CRÉDOC

➤ Peu de différences d'âge entre NIR complets et incomplets...

Les jeunes ont moins souvent un NIR complet. A l'inverse, les 40 à 49 ans sont ceux qui ont le plus souvent un NIR complet. Les écarts sont toutefois faibles.

Figure 2
NIR complets et incomplets selon l'âge en 4 tranches

Tranche d'âge	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
15-29 ans	76,1%	23,9%	100,0%	9344
30-39 ans	77,7%	22,3%	100,0%	16059
40-49 ans	81,4%	18,6%	100,0%	11439
50 ans et+	79,5%	20,5%	100,0%	11148

** 7 réponses, âge non renseigné.*

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001
Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Si on prend en compte des tranches d'âge détaillées, on s'aperçoit que **les 15-24 ans ont nettement moins de NIR complets que les autres classes d'âge**, plus de la moitié d'entre eux n'ont pas de numéro de NIR complet. Toutefois, ils sont peu nombreux, ce qui minimise la portée de cet écart. Les plus âgés (60 ans et plus) ont un peu moins souvent que la moyenne un NIR complet.

Figure 3
NIR complets et incomplets selon l'âge en 9 tranches

Tranche d'âge	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
15-24 ans	45,90%	54,10%	100,00%	610
25-29 ans	78,20%	21,80%	100,00%	8734
30-34 ans	77,60%	22,40%	100,00%	8859
35-39 ans	77,80%	22,20%	100,00%	7200
40-44 ans	80,50%	19,50%	100,00%	5924
45-49 ans	82,30%	17,70%	100,00%	5515
50-54 ans	82,30%	17,70%	100,00%	4874
55-59 ans	81,10%	18,90%	100,00%	3273
60 ans et+	73,10%	26,90%	100,00%	3001

* 7 réponses, âge non renseigné.

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

➤ ... mais de nettes différences dans les structures familiales et le sexe

Les femmes ont moins souvent un NIR complet que les hommes.

Figure 4
NIR complets et incomplets selon le sexe

	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Homme	81,8%	18,2%	100,0%	26891
Femme	74,7%	25,3%	100,0%	21106

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001 - Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Les **NIR incomplets** correspondent davantage à des personnes vivant **en couple**.

Figure 5
NIR complets et incomplets selon la vie en couple

	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
En couple	59,7%	40,3%	100,0%	10563
Hors couple	84,0%	16,0%	100,0%	37434

Note : pour les sortants il s'agit de la situation de vie en couple avant la sortie

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

En tenant compte simultanément du sexe et de la présence d'un conjoint, on constate **que les femmes en couple sont celles qui ont le moins souvent un NIR complet** (53% seulement d'entre elles sont dans ce cas), les hommes en couple ayant des taux de NIR complet également assez faibles, sans rejoindre pour autant celui des femmes (66% de NIR complets).

Figure 6
NIR complets et incomplets selon la situation de famille (sexe et vie en couple)

Sexe et vie en couple	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Homme sans conjoint	85,6%	14,4%	100,0%	21614
Femme sans conjoint	81,9%	18,1%	100,0%	15820
Homme en couple	66,2%	33,8%	100,0%	5277
Femme en couple	53,2%	46,8%	100,0%	5286

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Note : pour les sortants, il s'agit de la situation avant la sortie du RMI

Il est à noter que la CAF n'a pas pu, pour des raisons techniques, retrouver le nombre d'enfants à charge avant la fin du paiement du RMI des personnes sortant de ce dispositif. Les analyses sur les structures familiales détaillées, qui tiennent compte simultanément du sexe, de la présence d'un conjoint et du nombre d'enfants ne peuvent porter que sur les entrants et la population de l'échantillon témoin. A cette réserve près, il est net que **les personnes seules** (et parmi elles, les hommes plus encore que les femmes), **et les familles monoparentales** ont **plus souvent un NIR complet** que les couples avec ou sans enfants, et ceci quel que soit le nombre d'enfants.

Figure 7
NIR complets et incomplets selon la situation familiale

Situation familiale	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Homme isolé	85,4%	14,6%	100,0%	16133
Femme isolée	81,7%	18,3%	100,0%	8708
Famille monoparentale	81,6%	18,4%	100,0%	3427
Couple sans enfant	59,2%	40,8%	100,0%	3503
Couple 1-2 enfants	57,7%	42,3%	100,0%	2936
Couple 3 enfants et plus	63,7%	36,3%	100,0%	1404

Note : les sortants ne figurent pas sur le tableau car leur nombre d'enfants avant la sortie n'est pas connu de l'Observatoire.

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

➤ les étrangers ont moins de NIR complets que les Français, les femmes étrangères en couple étant très souvent sans NIR complet

Les étrangers, ce n'est guère surprenant, ont des taux de NIR complets plus faibles que les personnes de nationalité française. L'écart est encore plus marqué pour les étrangers non communautaires que pour ceux venant d'un pays de l'Union européenne, mais ces derniers sont peu nombreux dans l'Observatoire.

Figure 8

NIR complets et incomplets selon la nationalité

Nationalité	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Française	84,7%	15,3%	100,0%	32754
Etrangère	65,7%	34,3%	100,0%	15237
dont :			100,0%	840
Union européenne	73,6%	26,4%		
Hors Union européenne	65,3%	34,7%	100,0%	14397

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001
Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Si on tient compte simultanément de la nationalité, de la vie en couple et du sexe, les femmes étrangères en couple sont nettement minoritaires à avoir un NIR complet. **L'Observatoire**, en devant se restreindre aux personnes dont le NIR est complet, **perd près des deux tiers des femmes de nationalité étrangère et vivant en couple**. Après elles, ce sont les hommes étrangers en couple qui ont le moins souvent un NIR complet.

Figure 9

NIR complets et incomplets selon la situation de famille (sexe et vie en couple)
et la nationalité

Sexe, nationalité et vie en couple	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Homme sans conjoint, français	86,8%	13,2%	100,0%	16 116
Homme sans conjoint, étranger	82,1%	17,9%	100,0%	5 498
Femme sans conjoint, française	86,1%	13,9%	100,0%	11 700
Femme sans conjoint, étrangère	69,9%	30,1%	100,0%	4 120
Homme en couple, français	77,6%	22,4%	100,0%	2 406
Homme en couple, étranger	56,7%	43,3%	100,0%	2 871
Femme en couple, français	71,7%	28,3%	100,0%	2 532
Femme en couple, étrangère	36,2%	63,8%	100,0%	2 748

➤ Les personnes plus près de l'emploi et de l'insertion ont un peu plus souvent un NIR complets

Le RMI permet le retour progressif à l'activité en autorisant pour une durée limitée, et selon les règles complexes de l'intéressement, le cumul d'une partie de l'allocation du RMI et d'un emploi. Les personnes en intéressement, et à ce titre proches de l'emploi, ont un taux de NIR complet légèrement supérieur à celui des personnes sans intéressement.

Figure 10
NIR complets et incomplets selon l'existence d'une situation d'intéressement

Intéressement	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Oui	83,2%	16,8%	100,0%	7 046
Non	77,9%	22,1%	100,0%	40 951

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001 - Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Il se confirme que les personnes au NIR complet sont davantage dans une logique d'insertion au sens classique du RMI, puisque les personnes ayant un NIR complet ont plus souvent signé de contrat d'insertion que celles au NIR incomplet.

Figure 11
NIR complets et incomplets selon la présence d'un contrat d'insertion

Présence d'un contrat d'insertion	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Oui	82,9%	17,1%	100,0%	14206
Non	76,9%	23,1%	100,0%	33791

*Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001
Données CAF et CCC - Exploitation CRÉDOC*

On peut identifier une partie des personnes ayant des difficultés de santé en tenant compte de la perception de l'allocation adulte handicapé (AAH) en août 2001. On aurait pu penser que les personnes avec AAH étaient plus souvent sans NIR complet car elles ont peut-être plus rarement été immatriculées en tant que salariées. Ce n'est pas le cas, puisque les personnes de l'Observatoire touchant l'AAH ont un peu plus souvent un NIR complet que les autres. A l'inverse, la perception de l'Allocation Parent Isolé est davantage le fait de personnes sans NIR complet, l'écart entre les sous-groupes n'étant pas pour autant considérable.

Figure 12**NIR complets et incomplets****selon la perception de l'allocation adulte handicapé et allocation parent isolé (Août 2001)**

Perception de l'AAH	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Oui	81,9%	18,1%	100,0%	563
Non	78,6%	21,4%	100,0%	47 434
Perception de l'API	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
Oui	73,2%	26,8%	100,0%	250
Non	78,7%	21,3%	100,0%	47 747

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

- Plus de NIR incomplets dans le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissement qu'ailleurs

L'absence de NIR complet est un peu plus fréquente dans les CLI de certains grands arrondissements populaires de l'Est de Paris, les 18^{ème} et 19^{ème} en particulier. Ceci s'explique sans doute par la présence d'une population différente dans ces quartiers (plus de femmes étrangères en couple par exemple).

Figure 13**NIR complets et incomplets
selon la CLI de résidence**

CLI de résidence	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
CentreA (1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 8 ^e)	84,70%	15,30%	100,00%	1 531
CentreB (6 ^e , 7 ^e , 14 ^e)	82,50%	17,50%	100,00%	2 900
CLI 5/13	81,90%	18,10%	100,00%	4 038
CLI 9/17	79,30%	20,70%	100,00%	4 087
CLI10	77,50%	22,50%	100,00%	2 726
CLI11	78,20%	21,80%	100,00%	4 671
CLI12	80,20%	19,80%	100,00%	2 610
CLI 15/16	80,10%	19,90%	100,00%	4 477
CLI 18	76,10%	23,90%	100,00%	7 012
CLI19	75,90%	24,10%	100,00%	5 549
CLI20	79,40%	20,60%	100,00%	5 326

Note : Pour 6% des personnes, l'adresse est soit hors de Paris, soit imprécise (pas de mention d'arrondissement). Elles ne figurent pas dans ce tableau. Pour les sortants, l'adresse prise en compte est celle antérieure à la sortie.

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Figure 14
NIR complets et incomplets
selon l'arrondissement de résidence (sortants : avant la sortie)

Arrondissement de résidence	NIR Complet	NIR incomplet	Total	Effectifs
1	83,10%	16,90%	100,00%	313
2	78,90%	21,10%	100,00%	123
3	87,30%	12,70%	100,00%	165
4	86,10%	13,90%	100,00%	489
5	85,00%	15,00%	100,00%	679
6	87,50%	12,50%	100,00%	439
7	85,70%	14,30%	100,00%	530
8	84,80%	15,20%	100,00%	441
9	81,20%	18,80%	100,00%	1 192
10	77,50%	22,50%	100,00%	2 726
11	78,20%	21,80%	100,00%	4 671
12	80,20%	19,80%	100,00%	2 610
13	81,20%	18,80%	100,00%	3 359
14	80,50%	19,50%	100,00%	1 931
15	81,80%	18,20%	100,00%	2 803
16	77,20%	22,80%	100,00%	1 674
17	78,50%	21,50%	100,00%	2 895
18	76,10%	23,90%	100,00%	7 012
19	75,90%	24,10%	100,00%	5 549
20	79,40%	20,60%	100,00%	5 326

Note : Pour 6% des personnes, l'adresse est soit hors de Paris, soit imprécise (pas de mention d'arrondissement). Elles ne figurent pas dans ce tableau. Pour les sortants, l'adresse prise en compte est celle antérieure à la sortie.

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

On a fait figurer en annexe (dans un tableau page 114) les effectifs par sexe et statut des personnes de l'Observatoire selon leur arrondissement de résidence. Pour des raisons qu'on ne peut s'expliquer, les effectifs du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements (qui sont d'ailleurs les plus faibles) ne comptent que des sortants. On peut deviner que des problèmes de repérage de la population au RMI dans ces deux arrondissements ont surgi dans les étapes complexes de manipulation des nombreux fichiers de la CAF mobilisés pour constituer l'Observatoire.

➤ *En résumé : quels biais sont apportés par le fait de ne travailler que sur les NIR complets*

La restriction de l'Observatoire aux seules personnes dont le NIR est **complet entraîne les biais suivants** par rapport à l'ensemble des allocataires et de leurs conjoints (NIR complet ou non) :

- ♦ **nette sous-représentation des femmes vivant en couple, et dans une moindre mesure des hommes vivant en couple**
- ♦ **sous-représentation des étrangers non communautaires, très forte dans le cas des femmes étrangères vivant en couple,**
- ♦ **faible sous-représentation des très jeunes et des très âgés,**
- ♦ **sur-représentation des personnes proches de l'emploi et de l'insertion.**

Les points positifs suivants sont à noter :

- ♦ **forte proportion de personnes dont les NIR sont complets (près de huit sur dix),**
- ♦ **pas de distorsion dans la part de NIR complets des entrants, des sortants et de l'échantillon témoin d'allocataires au RMI depuis au moins un an.**

Les chiffres suivants ne portent que sur les personnes de l'Observatoire dont le NIR est complet.

III. 2. Les caractéristiques démographiques des sous-groupes de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI

Un des objectifs principaux de l'Observatoire est de pouvoir **comparer le profil des entrants et celui des sortants à celui des personnes depuis un an et plus au RMI à Paris**. C'est pourquoi la plupart des tableaux produits portent sur trois colonnes : l'échantillon témoin, les sortants puis les entrants.

➤ *Les entrants sont subdivisés en deux catégories, les entrants récents et les réentrants*

Rappelons que les **entrants au RMI** sont les dossiers qui apparaissent dans le fichier de la CAF de Paris entre novembre 2000 et avril 2001 comme ayant des droits ouverts au titre du RMI alors que ce n'était pas le cas lors du mois précédent. La CAF ne dispose pas dans les fichiers mobilisés pour la constitution des données de l'Observatoire de l'information sur la date d'ouverture de droits. La seule date enregistrée est celle de la première demande au RMI. La date de la dernière ouverture de droits a été ajoutée par appariement avec le fichier national de contrôle de la CNAF. Si une personne demande une première fois le RMI, puis quitte ce dispositif tout en gardant certaines prestations (par exemple une prestation logement), et retourne après plusieurs mois ou plusieurs années au RMI, seule la première date de demande figure. C'est ainsi qu'une partie non négligeable des entrants au RMI avait une date de demande très antérieure à celle d'ouverture de droits.

Définition : entrants récents et réentrants

- On a supposé que les **entrants au RMI** dont la date de demande du RMI était **antérieure de six mois et plus à la date d'ouverture de droits** étaient des **réentrants**.
- **Quand l'écart** entre ces deux dates **ne dépasse pas 6 mois** (elle est le plus souvent de l'ordre d'un ou deux mois), ils sont considérés comme des **entrants récents**.

Cette distinction entre entrants récents et réentrants nous donne une première indication de **l'importance des flux de retour des sortants du RMI à Paris : 40% des entrants sont des réentrants**. 58% des entrants sont entrés pour la première fois au RMI à Paris. Pour 2% des entrants, soit l'écart de date est inconnu, soit il est aberrant (ex. date d'ouverture de droits antérieure à la date de demande). Ces 2% d'entrants dont on n'a pu savoir s'ils sont des entrants récents ou des réentrants ne figurent pas dans les colonnes de ces deux sous-groupes d'entrants détaillés dans les tableaux mais sont comptés dans la colonne globale des entrants.

➤ **Un recouvrement partiel entre la population des entrants et celle des sortants : signe de mouvements de flux dans le dispositif du RMI**

Rappelons que les **entrants au RMI** sont les personnes qui figurent au moins un mois dans le fichier des bénéficiaires du RMI entre novembre 2000 et avril 2001 alors que le mois précédant ils en étaient absents. Inversement, les **sortants du RMI** sont des personnes qui entre novembre 2000 et avril 2001 n'ont plus de droits ouverts au titre du RMI alors que le mois précédant des droits existaient au titre de cette allocation.

Cette définition des entrées et des sorties fait qu'il est possible pour une même personne de figurer à la fois parmi les entrants et parmi les sortants. Tel sera le cas d'une personne entrée en novembre 2000 (elle ne figurait pas parmi les bénéficiaires en octobre) et sortie en avril par exemple.

- ◆ **9% des personnes entrées** dans l'Observatoire **figurent aussi parmi les sortants.**
- ◆ **11% des sortants** de l'Observatoire **figurent aussi parmi les entrants.**

On observe aussi quelques cas très rares de personnes figurant à la fois dans les entrants et dans l'échantillon témoin (4 personnes) ou dans les sortants et dans l'échantillon témoin (6 personnes). Ces cas correspondent à des personnes qui ont changé de conjoint et rejoint un ménage déjà allocataire depuis au moins un an entre leur entrée (ou leur sortie) du RMI entre novembre 2000 et avril 2001 et le mois d'août 2001.

Alors que l'Observatoire ne tient compte des entrées et sorties que sur une courte période, ces effectifs d'entrants qui auparavant étaient au RMI ou de sortants qui vont retourner au RMI à Paris sont conséquents.

➤ **Entre les passages éclair dans le RMI et les sorties éphémères du dispositif**

Environ 500 personnes figurent donc à la fois parmi les entrants et les sortants du RMI, ce qui correspond à un millier de dossiers⁸. Mais ces mouvements sont de deux natures bien différentes, selon que l'entrée suit la sortie ou l'inverse.

Quand la date de sortie (ou date de fermeture de droits) est postérieure à la date d'entrée (date d'ouverture de droits), il s'agit d'un **bref passage dans le RMI**. Près de 6 personnes sur 10 figurant parmi les entrants ainsi que parmi les sortants sont dans ce cas.

⁸ Rappelons que les personnes qui figurent à la fois parmi les entrants et les sortants sont comptées doublement.

A l'inverse, quand la sortie s'est produite avant l'entrée, ces mouvements correspondent à des **sorties éphémères** du dispositif. Le tiers des personnes figurant parmi les entrants et les sortants ont connu ce parcours.

Une fois sur dix, le mois d'entrée étant identique au mois de sortie, il n'est donc pas possible de savoir dans quel ordre ont eu lieu entrée et sortie.

Les publics concernés par les passages éclair dans le RMI se distinguent sur plus d'un trait de ceux ayant effectué une sortie éphémère. Les **sorties éphémères** sont davantage le fait d'hommes, en particulier **d'hommes sans conjoint ni enfants, de jeunes** de moins de 30 ans, de personnes ayant des **contrats d'insertion**. Les **passages éclair** au RMI correspondent à un public **d'âge intermédiaire** (30-39 ans), comportant davantage **de femmes sans conjoint ni enfants**. Les étrangers sont en proportion plus élevée parmi les personnes ayant fait un passage éclair que parmi celles ayant fait une sortie éphémère du RMI.

On peut à partir de ces chiffres de l'Observatoire en conclure que :

- ♦ **Parmi les sortants du RMI à Paris, 2% sont retournés au RMI à Paris** dans la période des 6 mois d'observation des entrées et sorties.
- ♦ **Parmi les entrants au RMI à Paris, 2% également étaient déjà au RMI à Paris** auparavant, dans cette même période de six mois.

La part des réentrants est plus élevée car dans la définition des réentrées la période d'entrée et de sortie n'est pas limitée à ces six mois d'observation.

➤ **Les entrants et les sortants plus jeunes que l'échantillon témoin**

La proportion d'hommes est de 58% tant chez les entrants, que chez les sortants que dans l'échantillon témoin. Les entrants récents comptent une part un peu plus faible d'hommes que les réentrants. Autrement dit, il semble que les allers et retours dans le RMI soient un comportement plus masculin que féminin.

Figure 15
Statut des bénéficiaires selon le sexe

Sexe	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme	58,5%	57,8%	58,30%	56,6%	60,5%
Femme	41,5%	42,2%	41,70%	43,4%	39,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets.

Comme dans les enquêtes nationales sur le RMI, on observe que les entrants ainsi que les sortants sont plus jeunes que les personnes restant au RMI plus longtemps. Les entrants récents sont encore plus jeunes que les réentrants, ce qui n'est guère étonnant. A statut comparable, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Figure 16
Age (en 4 classes) des bénéficiaires
selon le statut (témoin, entrants, sortants) et le sexe

Age	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
15-29 ans	9,9%	25,1%	27,0%	33,5%	18,2%
30-39 ans	31,0%	37,5%	32,3%	29,4%	36,2%
40-49 ans	28,6%	20,6%	22,1%	20,5%	24,1%
50 ans et+	30,5%	16,7%	18,6%	16,7%	21,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
15-29 ans	8,7%	22,3%	24,4%	30,7%	16,3%
30-39 ans	30,9%	37,3%	33,2%	30,1%	37,1%
40-49 ans	28,0%	21,7%	21,9%	20,1%	23,7%
50 ans et+	32,4%	18,7%	20,6%	19,0%	23,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
15-29 ans	11,5%	29,0%	30,7%	37,0%	21,1%
30-39 ans	31,2%	37,8%	31,1%	28,5%	34,9%
40-49 ans	29,4%	19,1%	22,4%	20,9%	24,7%
50 ans et+	27,9%	14,0%	15,8%	13,6%	19,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets

Figure 17**Age (en 9 classes) des bénéficiaires selon le statut (témoin, entrants, sortants) et le sexe**

Age	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
15-24 ans	0,4%	0,9%	1,1%	1,4%	0,8%
25-29 ans	9,5%	24,3%	25,9%	32,0%	17,4%
30-34 ans	15,5%	23,2%	18,1%	16,5%	20,2%
35-39 ans	15,5%	14,3%	14,3%	13,0%	15,9%
40-44 ans	14,2%	10,9%	11,7%	10,9%	12,6%
45-49 ans	14,4%	9,7%	10,4%	9,6%	11,5%
50-54 ans	13,5%	7,5%	8,9%	8,3%	9,8%
55-59 ans	9,6%	4,3%	5,5%	4,9%	6,4%
60 ans et+	7,4%	4,9%	4,1%	3,4%	5,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	16 961	9 418	11 381	6 552	4 593
Homme					
15-24 ans	0,1%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
25-29 ans	8,7%	22,0%	24,1%	30,4%	16,0%
30-34 ans	15,5%	22,7%	18,3%	16,3%	21,1%
35-39 ans	15,3%	14,7%	14,9%	13,9%	16,0%
40-44 ans	13,8%	11,2%	11,7%	10,8%	12,6%
45-49 ans	14,2%	10,4%	10,2%	9,4%	11,1%
50-54 ans	13,7%	8,4%	9,6%	9,3%	10,0%
55-59 ans	10,6%	5,0%	6,3%	5,7%	7,1%
60 ans et+	8,1%	5,2%	4,7%	3,9%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	9 916	5 448	6 631	3 709	2 780
Femme					
15-24 ans	0,9%	1,7%	2,3%	2,9%	1,5%
25-29 ans	10,6%	27,3%	28,4%	34,1%	19,5%
30-34 ans	15,5%	24,0%	17,7%	16,7%	19,0%
35-39 ans	15,8%	13,8%	13,4%	11,8%	15,9%
40-44 ans	14,8%	10,5%	11,7%	11,0%	12,7%
45-49 ans	14,6%	8,7%	10,7%	9,8%	12,0%
50-54 ans	13,3%	6,2%	8,0%	7,0%	9,5%
55-59 ans	8,2%	3,3%	4,4%	3,9%	5,3%
60 ans et+	6,4%	4,5%	3,3%	2,6%	4,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	7 045	3 970	4 750	2 843	1 813

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets

La proportion de personnes en couple est assez semblable d'un sous-groupe à l'autre, tout au plus note-t-on une proportion légèrement plus forte de personnes en couple parmi les sortants.

Figure 18
Vie en couple des bénéficiaires selon le statut et le sexe

Vie en couple	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
En couple	16,2%	17,4%	16,8%	16,2%	17,8%
Hors couple	83,8%	82,6%	83,2%	83,8%	82,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
En couple	15,3%	16,9%	15,9%	15,4%	16,7%
Hors couple	84,7%	83,1%	84,1%	84,6%	83,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
En couple	17,4%	18,2%	18,1%	17,2%	19,6%
Hors couple	82,6%	81,8%	81,9%	82,8%	80,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets

Note : si on ne trouve pas les mêmes effectifs d'hommes et de femmes en couple, c'est parce que l'Observatoire ne prend en compte dans ces résultats que les individus dont le NIR est complet. Or le taux de NIR complet est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, on a donc « perdu » davantage de femmes que d'hommes en ne pouvant prendre en compte les NIR incomplets.

Rappelons que l'information sur le type de famille n'est pas disponible pour les sortants. Entrants et échantillon témoin ont la même proportion d'hommes seuls, c'est d'ailleurs le type de configuration la plus fréquente à Paris (**près d'une personne au RMI sur deux est un homme sans enfant ni conjoint**). Les entrants comptent un peu plus de femmes isolées et de couples sans enfants ou n'ayant qu'un ou deux enfants, alors qu'échantillon témoin compte plus de familles monoparentales et de couples ayant au moins trois enfants.

Alors que pour les hommes de l'Observatoire, la part des personnes sans enfants ni conjoint est semblable dans le groupe de l'échantillon témoin et dans celui des entrants, pour les femmes, **les entrantes sont davantage des personnes isolées et celles au RMI depuis un an sont nettement plus souvent des familles monoparentales.**

Figure 19
Situation familiale des bénéficiaires selon le statut et le sexe

Situation familiale	Échantillon témoin	Entrants	dont :	
			entrants récents	réentrants
Homme et femme				
Homme isolé	48,7%	48,4%	47,4%	49,7%
Femme isolée	23,9%	26,8%	28,8%	24,2%
Famille monoparentale	11,2%	7,9%	7,6%	8,3%
Couple sans enfant	6,3%	8,8%	8,4%	9,5%
Couple 1-2 enfant(s)	6,3%	5,5%	5,3%	5,8%
Couple 3 enfants et +	3,6%	2,5%	2,5%	2,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	16 961	11 381	6 552	4 593
Homme				
Homme isolé	83,3%	83,1%	83,7%	82,2%
Famille monoparentale	1,4%	1,0%	0,8%	1,2%
Couple sans enfant	6,3%	8,6%	8,2%	9,3%
Couple 1-2 enfant(s)	5,7%	5,0%	4,8%	5,3%
Couple 3 enfants et +	3,3%	2,3%	2,5%	2,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	9 916	6 631	3 709	2 780
Femme				
Femme isolée	57,7%	64,2%	66,3%	61,2%
Famille monoparentale	24,9%	17,6%	16,5%	19,2%
Couple sans enfant	6,4%	9,1%	8,6%	9,9%
Couple 1-2 enfant(s)	7,1%	6,2%	5,9%	6,6%
Couple 3 enfants et +	3,9%	2,9%	2,6%	3,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	7 045	4 750	2 843	1 813

Note : les sortants ne figurent pas sur le tableau car leur nombre d'enfants avant la sortie n'est pas connu.

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets

➤ **Plus d'étrangers parmi les personnes au RMI depuis un an que parmi les entrants ou les sortants**

La part des étrangers est la plus élevée parmi les personnes au RMI depuis au moins un an. Elle est plus faible parmi les personnes sortant du RMI. Cette tendance se retrouve parmi les hommes comme parmi les femmes. A statut comparable, les femmes au RMI comptent moins de personnes de nationalité étrangère. Globalement, la nationalité étrangère semble constituer un frein à la sortie du RMI. L'étape de modélisation permettra de constater que cet écart entre Français et étrangers s'atténue quand on raisonne toutes choses égales par ailleurs.

Les réentrants comptent davantage d'étrangers que les entrants récents, ce qui semble indiquer que **les sorties du RMI sont plus incertaines pour les étrangers**, puisqu'ils sont plus susceptibles de faire partie des personnes qui retournent au RMI dans les mois suivant la sortie.

Figure 20
Nationalité des bénéficiaires selon le statut et le sexe

Nationalité	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Français	70,7%	77,5%	74,3%	75,7%	72,8%
Etranger	29,3%	22,5%	25,7%	24,3%	27,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
Français	69,7%	75,4%	73,0%	73,8%	72,1%
Etranger	30,3%	24,6%	27,0%	26,2%	27,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
Française	72,1%	80,4%	76,3%	78,1%	74,0%
Etrangère	27,9%	19,6%	23,7%	21,9%	26,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets

➤ **Les mouvements à l'intérieur du RMI dans le département de Paris :
une information qui pourrait être améliorée à l'avenir**

Dans une vague ultérieure de l'Observatoire, il serait souhaitable de demander à la CNAF d'extraire du Fichier National de contrôle tous les mouvements d'entrée et sortie des personnes figurant dans la base, y compris quand ces entrées et sorties restent localisées à Paris. La commande passée à la CNAF à l'automne 2001 était de rechercher les entrées et sorties des « membres » de l'Observatoire dans les autres départements. Ce fichier dispose d'une mémoire de 12 mois, plus longue que les six mois observés à partir des fichiers de la CAF.

III. 3. D'après le Fichier National de Contrôle (FNC) du RMI, 15% des sortants et 11% des entrants sont passés au RMI dans un autre département

98,8% des entrants et 96,6% des sortants du RMI à Paris ont pu être retrouvés dans le fichier national de contrôle géré par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Cette source permet de connaître les mouvements entre Paris et les autres départements français à l'intérieur du RMI.

Les mouvements à l'intérieur du RMI entre Paris et les autres départements ne sont pas exceptionnels :

- ♦ d'un côté **15% des sortants du RMI** de Paris se retrouvent au RMI dans les mois qui suivent leur sortie **dans un autre département**,
- ♦ de l'autre, **11% des entrants au RMI** à Paris ont touché le RMI dans les mois précédant leur arrivée **dans un autre département**.

La mobilité entre Paris et les autres départements est un peu plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, pour les sortants du RMI comme pour les entrants.

Figure 21

Présence des bénéficiaires dans le fichier national de contrôle de la CNAF selon le statut (entrants et sortants) et le sexe (hors de Paris)

Au moins 1 présence dans le FNC (hors Paris)	Sortants	Entrants	dont :	
			entrants récents	réentrants
Homme et femme				
Oui	15,2%	11,0%	5,1%	19,7%
Non	84,8%	89,0%	94,9%	80,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	9 418	11 381	6 552	4 593
Homme				
Oui	15,5%	11,2%	5,9%	18,7%
Non	84,5%	88,8%	94,1%	81,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	5 448	6 631	3 709	2 780
Femme				
Oui	14,6%	10,7%	4,2%	21,3%
Non	85,4%	89,3%	95,8%	78,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	3 970	4 750	2 843	1 813

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF/CNAF - Exploitation CRÉDOC Champ : NIR complets

Exemple de lecture : sur 100 personnes sortant du RMI à Paris, 15% se retrouvent au RMI dans un autre département dans les mois suivant leur départ du RMI à Paris. Sur 100 personnes arrivant au RMI à Paris, 11% étaient déjà au RMI dans un autre département dans les mois précédant leur arrivée dans la Capitale.

➤ Les mouvements dans le RMI entre Paris et les autres départements : surtout l'Ile-de-France

Les mouvements entre Paris et le reste de la France de personnes qui déménagent tout en restant au RMI se font souvent à l'intérieur de l'Ile-de-France, **les sorties se faisant toutefois davantage vers les départements de la région francilienne que les entrées :**

- ♦ 44% des entrants au RMI venant de ce dispositif mais d'un autre département proviennent de l'Ile de-France,
- ♦ 58% des sortants du RMI à Paris se réinscrivant au RMI dans un autre département vont ailleurs en Ile-de-France.

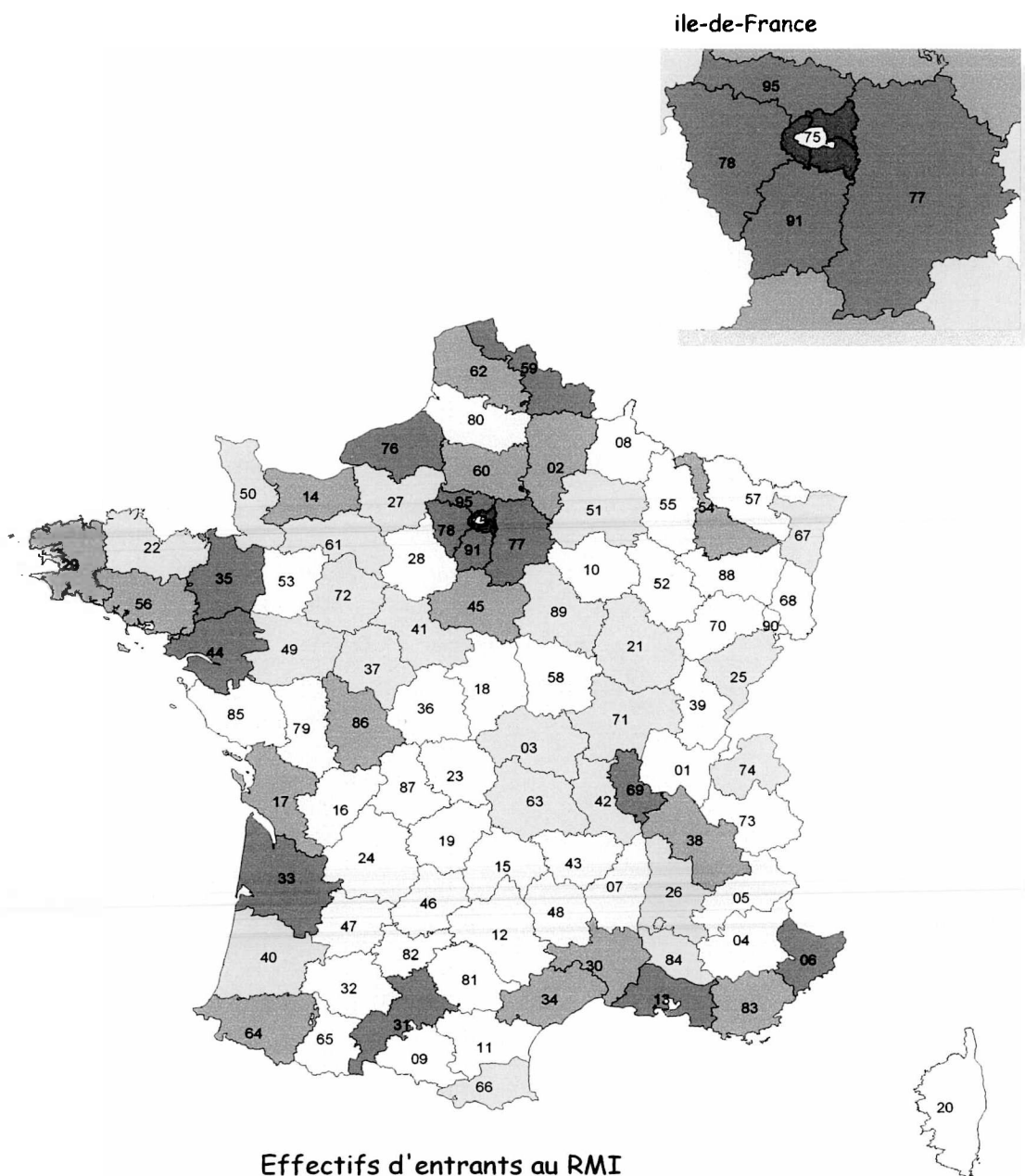
Figure 22

Effectifs de bénéficiaires du RMI entrants ou sortants de Paris et retrouvés dans un autre département d'Ile de France dans le fichier national de contrôle

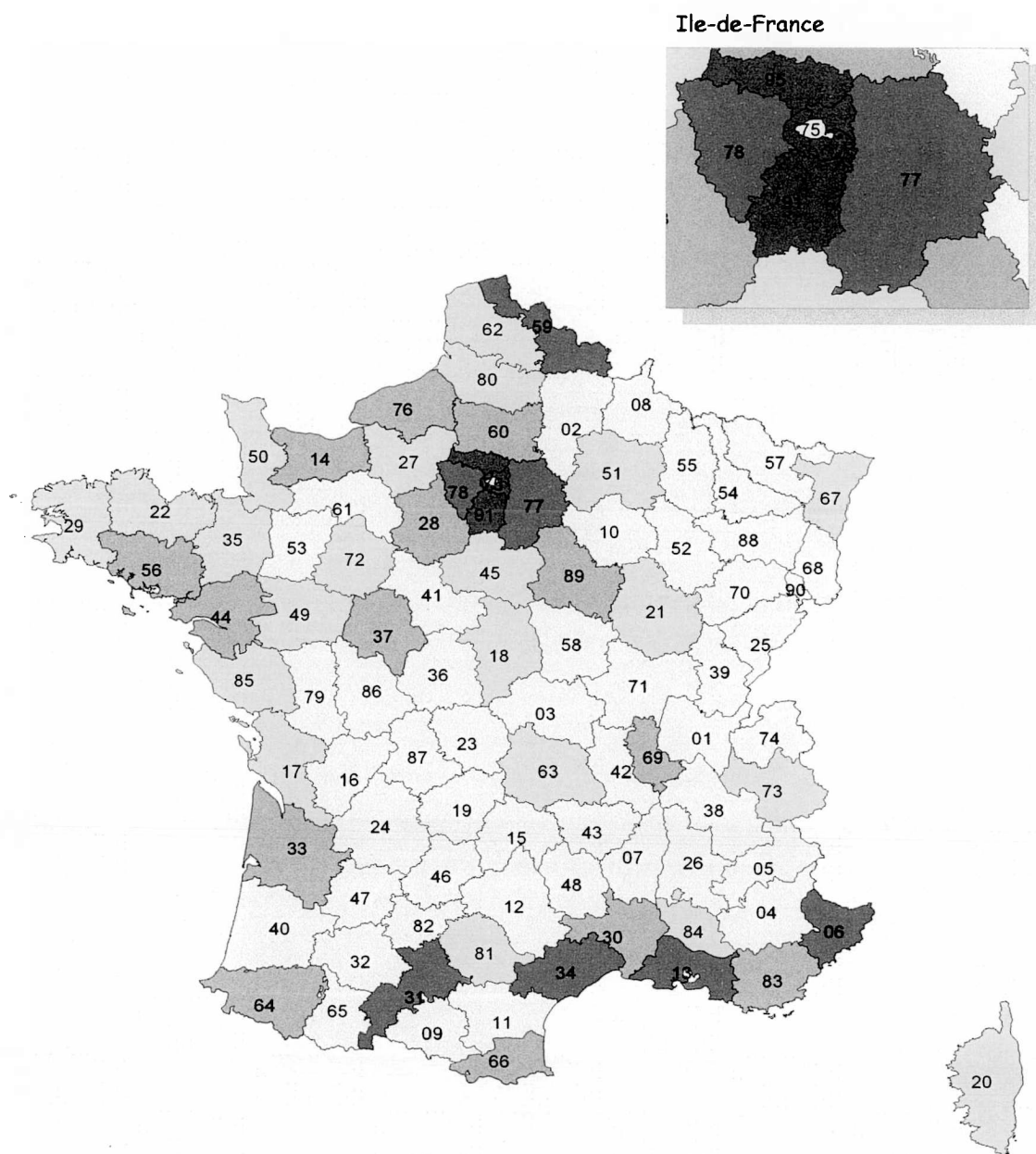
Département de résidence (Ile de France)	<i>En effectifs</i>	
	Sortants	Entrants
	Homme et femme	
77	36	27
78	31	28
91	50	33
92	217	134
93	272	161
94	178	84
95	50	38
<i>Effectifs</i>	834	505

Au-delà de l'importance commune pour les entrées et sorties du RMI des mouvements avec l'Ile-de-France et le Nord, une nuance peut être faite sur les lieux d'échange entre Paris et les autres départements. La carte 1 montre que **les départs** qui ne se font pas vers l'Ile-de-France ou le Nord ont tendance à se faire vers les départements du littoral méditerranéen, ainsi que la Haute-Garonne. **L'héliotropisme marque ces départs.** La carte 2 montre **une plus grande variété dans les départements qui envoient** des effectifs non négligeables d'allocataires déjà au RMI **vers Paris**, il s'agit de départements comptant de grandes métropoles régionales : la Gironde (avec Bordeaux), le Rhône (où est situé Lyon), la Loire-Atlantique (avec Nantes), l'Ille-et-Vilaine (avec Rennes) ou la Seine-Maritime (avec Rouen).

Carte 1 **Les entrants au RMI provenant d'autres départements que Paris**



Carte 2 Les sortants du RMI vers un autre département que Paris



On a déjà vu que les mouvements d'entrée et de sortie du dispositif RMI à Paris ne sont pas exceptionnels, avec environ 500 personnes qui figurent à la fois dans la liste des entrants et dans celle des sortants à Paris. Il est rare toutefois que les personnes qui figurent au RMI dans d'autres départements fassent également partie des personnes passées plusieurs fois par le RMI à Paris lors des six mois d'observations des entrées et sorties.

➤ *Les populations mobiles géographiquement mais restant au RMI : souvent des hommes sans conjoint*

On a comparé le profil des personnes mobiles géographiquement dans le RMI (les « mobiles ») à celui des personnes entrées ou sorties du RMI mais qui ne se sont pas inscrits au RMI ailleurs (les « stables »).

Les « mobiles », tant ceux qui entrent que ceux qui sortent du RMI à Paris, sont davantage des personnes de **nationalité française** et des **hommes sans conjoint**. Pour les entrants, on connaît le nombre d'enfants à charge, on connaît donc plus précisément le type de famille des personnes. Les familles monoparentales et les couples avec au moins trois enfants sont nettement moins mobiles que les autres types de ménage, à l'inverse hommes seuls et femmes seules sont les plus mobiles.

Les « mobiles » arrivant à Paris sont en forte proportion des **jeunes** (41% d'entre eux ont moins de trente ans alors que ce n'est le cas que de 25% des entrants « stables » géographiquement). Les personnes qui quittent Paris tout en restant au RMI, elles, ne sont pas plus des jeunes que les sortants « stables », seule la classe d'âge des 30 à 39 ans est légèrement surreprésentée parmi les sortants de Paris s'inscrivant ailleurs au RMI

III. 4. Les trois-quarts des personnes de l'Observatoire ont été demandeurs d'emploi depuis 1993

L'ANPE a pu extraire de son fichier historique, qui rappelons-le reprend toutes les demandes d'emploi depuis juillet 1993, 34 043 identifiants de personnes faisant partie de l'Observatoire. Les demandes récentes concernant les personnes de l'Observatoire sont au nombre de 44 294. Certaines personnes ayant déménagé et changé d'ASSEDIC, l'ANPE a transmis à l'Observatoire autant de dossiers que de passages par des ASSEDIC différentes.

Si on ne tient pas compte des passages multiples dans le fichier :

- ♦ 74% des personnes présentes dans l'Observatoire sont **passées par l'ANPE** depuis 1993.
- ♦ 26% sont **encore inscrites à l'ANPE** en juin 2001.

La proportion de personnes inconnues de l'ANPE est voisine dans les trois catégories de statut (qui sont les entrants, les sortants et l'échantillon témoin). Les entrants sont ceux qui sont le plus inscrits à la dernière date connue, qui est celle de juin 2001. Puis viennent les personnes au RMI depuis au moins un an. **Les sortants sont ceux qui sont le moins souvent encore inscrits à l'ANPE en juin 2001**, avec 23% d'entre eux encore inscrits. Parmi les entrants, ceux qui font une première entrée au RMI sont nettement plus inscrits en juin que ceux dont l'entrée au RMI à Paris n'est pas la première.

Les femmes de l'échantillon témoin comme celles venant d'entrer au RMI sont un peu moins connues de l'ANPE que les hommes de même statut qu'elles. En revanche, quand elles ont été inscrites au moins une fois à l'ANPE, elles sont plus souvent que les hommes encore à l'ANPE en juin 2001.

Figure 23
Position par rapport à l'ANPE
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe

Position par rapport à l'ANPE	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Demande en cours au 06-2001	29,7%	22,7%	34,9%	39,8%	27,2%
Demande dans le passé	44,0%	50,8%	39,4%	36,0%	44,9%
Pas à l'ANPE depuis 07-1993	26,3%	26,5%	25,7%	24,2%	27,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
Demande en cours au 06-2001	28,4%	21,9%	33,6%	38,8%	26,1%
Demande dans le passé	46,3%	51,7%	41,7%	38,2%	46,8%
Pas à l'ANPE depuis 07-1993	25,3%	26,5%	24,7%	23,1%	27,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
Demande en cours au 06-2001	31,5%	23,9%	36,8%	41,0%	29,0%
Demande dans le passé	40,8%	49,5%	36,3%	33,2%	41,9%
Pas à l'ANPE depuis 07-1993	27,8%	26,6%	27,0%	25,8%	29,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données ANPE-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

Le fait de disposer de l'ensemble des inscriptions à l'ANPE depuis l'an 2000 a permis de rapprocher mois de sortie (ou d'entrée) au RMI et présence ou non à l'ANPE à cette date.

Si on étudie la situation des **sortants du RMI le mois suivant leur sortie, 24% des hommes et 26% des femmes sont encore inscrits à l'ANPE**. Ces chiffres sont proches de ceux observés en juin 2001.

Pour les entrants, la date d'ouverture des droits au RMI a été comparée avec les dates d'inscription et de radiation à l'ANPE. **S'ils n'étaient pas inscrits au moment de leur arrivée au RMI, les entrants au RMI l'ont peu fait après :**

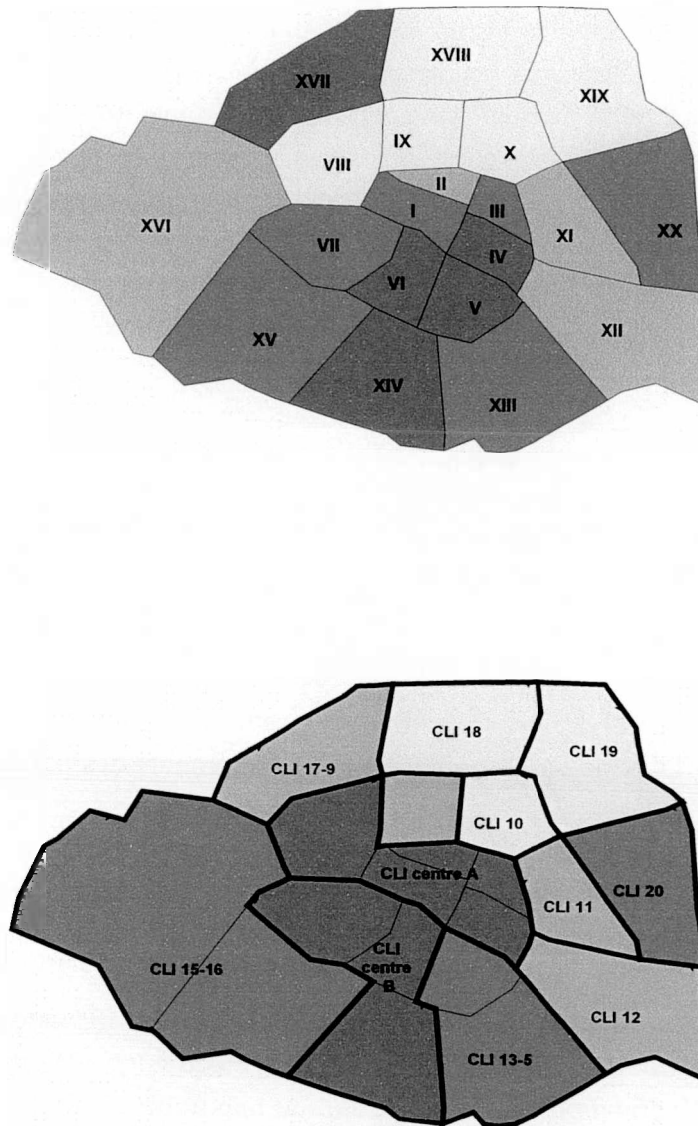
- ◆ 42% des entrants étaient déjà inscrits à l'ANPE le mois précédant leur entrée au RMI,
- ◆ s'ils n'étaient pas inscrits avant leur arrivée, 11% l'ont fait une fois entrés au RMI,
- ◆ 21% n'ont pas été inscrits à l'ANPE depuis leur dernière arrivée au RMI mais l'avaient été auparavant,
- ◆ enfin, rappelons que 26% des entrants n'ont jamais été inscrits à l'ANPE depuis 1993.

➤ **Les inscriptions à l'ANPE : elles sont plus répandues dans les deux CLI du centre**

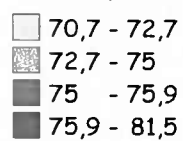
Les deux cartes suivantes montrent des oppositions territoriales dans les taux d'inscrits à l'ANPE, mais ces différences ne sont pas considérables, le taux d'inscrits à l'ANPE parmi les personnes de l'Observatoire au NIR complet varie entre 71 et 81 % selon les arrondissements. Les arrondissements au taux les plus élevés DE personnes connues de l'ANPE sont pour partie des arrondissements centraux (4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}) ainsi que deux arrondissements périphériques, le deux CLI du centre (ont des taux élevés de, qui sont liés aux arrondissements du et 14^{ème}).

Les trois arrondissements du nord-nord-est que sont les 18^{ème}, 19^{ème} et 10^{ème}, à l'inverse, ont moins d'inscrits à l'ANPE que les autres.

Carte 3
Part des personnes ayant été inscrites à l'ANPE depuis 1993,
par arrondissement et par CLI



Part des personnes déjà inscrites à l'ANPE



➤ *Les personnes inconnues de l'ANPE : davantage de femmes en couple et d'étrangers*

Les **femmes en couple** sont deux fois plus représentées parmi les personnes non inscrites à l'ANPE que parmi celles à l'ANPE actuellement ou dans le passé.

Les **étrangers** sont davantage représentés parmi les personnes qui n'ont jamais inscrites à l'ANPE : 31% des personnes de l'Observatoire inconnues de l'ANPE sont des étrangers alors que la part des étrangers est de l'ordre du quart tant parmi les personnes inscrites en juin 2001 que parmi celles qui ont été inscrites auparavant.

Les personnes qui ne se sont pas inscrites à l'ANPE depuis 1993 comptent une plus forte proportion de personnes **assez âgées**, 30% ont atteint les 50 ans alors que cette classe d'âge ne se rencontre que pour 18% des personnes dont la demande est en cours et 23% des personnes dont la demande est terminée. Les 60 ans et plus sont particulièrement sur-représentés dans cette population jamais inscrite.

➤ *Parcours des personnes inscrites à l'ANPE : les sortants comme les entrants sont plus diplômés et plus qualifiés que les personnes au RMI depuis au moins un an*

Rappelons que près des trois-quarts des personnes de l'Observatoire sont présentes dans les fichiers de l'ANPE. Cette source permet de connaître certains éléments des parcours scolaires et professionnels.

Les sortants du RMI ont des points communs avec les entrants, ils sont nettement plus diplômés du supérieur que ceux qui sont au RMI depuis au moins un an en continu. Les écarts sont particulièrement creusés quand il s'agit du taux de personnes ayant un diplôme supérieur à bac + 2 : 22% des sortants et 21% des entrants, contre 13% de l'échantillon témoin, ont fait état d'un diplôme de ce niveau à l'ANPE. Inversement, les personnes restant au RMI sont souvent soit de niveau d'études primaire soit au maximum titulaire du brevet des collèges ou BEPC.

A statut égal dans l'Observatoire, **les femmes ont systématiquement un niveau d'études supérieur à celui des hommes**.

Si on compare parmi les personnes entrées au RMI celles entrées récemment aux réentrants, **les entrants récents sont nettement plus diplômés que les réentrants, ces derniers se rapprochant davantage des personnes au RMI depuis au moins un an**. Ceci est vrai tant pour les femmes que pour les hommes.

Figure 24

**Niveau d'études des personnes ayant été inscrites à l'ANPE depuis 1993
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)**

Niveau d'études	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Non déclaré	13,6%	13,5%	13,5%	13,3%	13,6%
Primaire	25,4%	16,7%	18,7%	16,6%	21,8%
BEPC-niveau 3 ^e	9,6%	7,7%	7,5%	6,7%	8,6%
Niveau BEP CAP sans diplôme	13,3%	12,6%	13,0%	12,1%	14,3%
BEP-CAP	10,1%	9,7%	9,8%	9,4%	10,6%
Bac ou niveau	9,5%	10,5%	10,0%	10,3%	9,6%
Bac+2	5,1%	7,2%	6,2%	6,3%	6,2%
Supérieur à bac+2	13,5%	22,1%	21,2%	25,3%	15,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>12 502</i>	<i>6 920</i>	<i>8 461</i>	<i>4 964</i>	<i>3 310</i>
Homme					
Non déclaré	13,7%	13,2%	13,3%	13,6%	13,1%
Primaire	26,4%	18,6%	20,3%	18,0%	23,3%
BEPC-niveau 3 ^e	9,4%	7,9%	7,6%	6,9%	8,3%
Niveau BEP CAP sans diplôme	13,4%	13,7%	14,3%	13,5%	15,4%
BEP-CAP	11,1%	10,9%	10,6%	10,3%	11,0%
Bac ou niveau	8,8%	9,8%	9,6%	10,2%	8,7%
Bac+2	5,0%	6,9%	6,2%	6,2%	6,5%
Supérieur à bac+2	12,1%	19,0%	18,1%	21,3%	13,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 412</i>	<i>4 007</i>	<i>4 993</i>	<i>2 854</i>	<i>2 026</i>
Femme					
Non déclaré	13,4%	13,9%	13,6%	13,0%	14,5%
Primaire	23,9%	14,1%	16,5%	14,7%	19,4%
BEPC-niveau 3 ^e	9,9%	7,6%	7,5%	6,4%	9,0%
Niveau BEP CAP sans diplôme	13,1%	11,0%	11,2%	10,2%	12,6%
BEP-CAP	8,5%	8,1%	8,7%	8,1%	10,0%
Bac ou niveau	10,5%	11,4%	10,6%	10,4%	10,9%
Bac+2	5,2%	7,7%	6,2%	6,5%	5,6%
Supérieur à bac+2	15,5%	26,3%	25,8%	30,6%	18,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>5 090</i>	<i>2 913</i>	<i>3 468</i>	<i>2 110</i>	<i>1 284</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données ANPE-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins une inscription dans le fichier historique ANPE

L'enquête nationale INSEE sur le devenir des personnes passées par le RMI fournit des éléments de comparaison sur le niveau de diplôme entre Paris et le reste de la France. Bien que les nomenclatures soient légèrement différentes, et que le contexte de déclaration varie (réponse lors de l'inscription à l'ANPE dans le cas de l'Observatoire, enquête en face-à-face dans le cas de l'opération INSEE), il est net que les allocataires de Paris comptent nettement plus de personnes ayant eu une scolarité longue. Au niveau de la France, parmi les

bénéficiaires du RMI, seuls 13% ont suivi des études supérieures au baccalauréat⁹, cette proportion variant de 19% à 29% selon les statuts dans l'Observatoire à Paris.

La qualification notée dans la dernière demande ANPE confirme le niveau professionnel supérieur des groupes de sortants et des entrants au RMI par rapport à celui des personnes présentes dans le dispositif depuis au moins un an, ces dernières ayant plus souvent des qualifications d'ouvriers et d'employés, et nettement moins que les deux groupes précédents un niveau technicien, maîtrise ou cadre. A nouveau cet écart existe tant pour les hommes que pour les femmes, et il se confirme que les entrants récents sont nettement plus qualifiés que les réentrants. Qualification et niveau de diplôme sont deux caractéristiques très corrélées. Par exemple le taux de personnes ayant atteint un diplôme supérieur à bac plus deux est de 75% parmi les personnes classées cadres par l'ANPE et de 44% parmi les agents de maîtrise, inversement près de 7 manœuvres sur 10 n'ont pas atteint le niveau 3^{ème}.

Figure 25 (1/2)
Qualification dans la dernière demande d'emploi de l'ANPE
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)

Qualification professionnelle	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Non précisé	1,8%	2,7%	2,9%	3,2%	2,5%
Manoeuvre	2,1%	1,7%	1,8%	1,7%	2,1%
OS	4,1%	3,1%	3,5%	3,3%	3,7%
OP1-OP2	4,7%	3,9%	4,1%	3,4%	4,9%
OP3-OHQ	5,4%	4,1%	4,1%	3,5%	5,0%
Employé non qualifié	16,8%	14,9%	15,9%	15,0%	17,2%
Employé qualifié	48,0%	45,8%	45,3%	43,8%	47,3%
Techn-dessinateur	5,6%	7,1%	6,7%	7,0%	6,1%
Agent de maîtrise	2,0%	2,8%	3,0%	3,3%	2,7%
Cadre	9,5%	13,9%	12,8%	15,9%	8,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>12 502</i>	<i>6 920</i>	<i>8 461</i>	<i>4 964</i>	<i>3 310</i>

⁹ Jean-Paul Zoyem : « Contrat d'insertion et sortie du RMI. Evaluation des effets d'une politique sociale », *Economie et Statistique* n°6/7, INSEE, 2001, tableau page 81.

Figure 25 (2/2)
Qualification dans la dernière demande d'emploi de l'ANPE
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)

Qualification professionnelle	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme					
Non précisé	1,9%	2,9%	3,0%	3,5%	2,5%
Manoeuvre	2,7%	2,2%	2,6%	2,3%	2,8%
OS	5,1%	3,9%	4,2%	3,9%	4,7%
OP1-OP2	6,8%	6,1%	6,1%	5,2%	7,2%
OP3-OHQ	8,3%	6,5%	6,2%	5,4%	7,4%
Employé non qualifié	14,0%	13,2%	14,0%	13,5%	14,7%
Employé qualifié	42,9%	41,2%	41,3%	40,3%	42,7%
Techn-dessinateur	6,3%	8,0%	7,4%	7,5%	7,1%
Agent de maîtrise	2,3%	2,8%	3,0%	3,4%	2,6%
Cadre	9,8%	13,1%	12,2%	15,1%	8,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 412</i>	<i>4 007</i>	<i>4 993</i>	<i>2 854</i>	<i>2 026</i>
Femme					
Non précisé	1,7%	2,3%	2,6%	2,7%	2,5%
Manoeuvre	1,3%	0,9%	0,8%	0,7%	1,0%
OS	2,6%	1,9%	2,4%	2,6%	2,1%
OP1-OP2	1,7%	0,9%	1,2%	1,0%	1,4%
OP3-OHQ	1,1%	0,8%	1,1%	1,0%	1,2%
Employé non qualifié	20,9%	17,2%	18,6%	17,1%	21,1%
Employé qualifié	55,4%	52,2%	51,1%	48,6%	54,4%
Techn-dessinateur	4,5%	5,9%	5,6%	6,3%	4,5%
Agent de maîtrise	1,7%	2,8%	3,1%	3,1%	3,0%
Cadre	9,2%	15,1%	13,6%	16,8%	8,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>5 090</i>	<i>2 913</i>	<i>3 468</i>	<i>2 110</i>	<i>1 284</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données ANPE-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins une inscription dans le fichier historique ANPE

➤ **Les domaines d'emploi recherchés : environ une personne inscrite à l'ANPE sur six a cherché dans le domaine artistique**

Pour chacune des inscriptions à l'ANPE, le demandeur d'emploi fait état d'un type d'emploi recherché. La nomenclature détaillée utilisée par l'ANPE (code ROME) compte plus de 650 rubriques, regroupées en 22 domaines. On a distingué les cinq domaines qui regroupent le plus de demandeurs parmi les personnes de l'Observatoire. Les autres domaines ne représentant pas des effectifs aussi importants, ils sont regroupés sous le qualificatif de « domaines divers ». **Le domaine le plus fréquent de recherche relève du secteur artistique**, près d'une personne de l'Observatoire inscrite à l'ANPE sur six a au moins une demande faisant état d'une recherche d'emploi dans ce secteur. Il s'agit le plus souvent de

recherches d'emploi **dans le domaine des spectacles**, avec quatre fois sur cinq la mention d'un métier du spectacle. Le métier d'artiste dramatique regroupe plus d'une demande dans le domaine du spectacle sur quatre, puis viennent les musiciens et chanteurs, ensuite le métier de mise en scène, suivi par la production du spectacle et divers métiers techniques (décor, son, image, montage...). Les artistes qui ne relèvent pas du domaine du spectacle ne forment qu'un cinquième des recherches de métiers artistiques (les métiers les plus cités étant ceux de photographe, de stylicien industriel, de plasticien).

On dispose d'un élément de comparaison avec une analyse des demandes d'emploi en 1997 en Île-de-France : l'ensemble des métiers des arts et spectacles ne forme que 7% des demandes dans la région francilienne. Cette présence singulière à Paris d'un fort pôle d'artistes au sein des allocataires a déjà fait l'objet d'une étude spécifique par TEMSIS¹⁰.

Après le domaine artistique, vient celui de la vente avec environ une personne sur dix qui a recherché au moins une fois dans ce secteur. Puis viennent l'hôtellerie et le secteur des transports. Le secteur du bâtiment est présent pour un vingtième des personnes de l'Observatoire inscrites à l'ANPE.

Entrants, sortants et personnes au RMI se ressemblent quant aux grands domaines d'emploi recherché. On peut en conclure globalement que le type d'emploi recherché a peu d'influence sur la probabilité de sortir du RMI.

Certains secteurs professionnels étant plus féminisés que d'autres, on ne sera pas surpris de retrouver cette tendance au sein de l'Observatoire : les secteurs du bâtiment et des transports sont surtout recherchés par des hommes, alors que les femmes sont plus présentes dans la vente, et globalement dans l'ensemble des secteurs qui ne sont pas détaillés ici.

¹⁰ TEMSIS : *Les bénéficiaires du RMI ayant un projet lié aux métiers culturels*, Rapport d'étude TEMSIS à la demande du Ministère de la Culture, de la DIRMI et du Département de Paris, décembre 1997.

Figure 26

Parmi les personnes ayant été inscrites à l'ANPE depuis 1993, part des personnes ayant au moins une demande ANPE du domaine professionnel suivant selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)

Au moins une demande d'emploi mentionne la recherche d'un métier du domaine suivant	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Artistique	12,4%	13,5%	14,0%	14,5%	13,1%
Vente	10,0%	9,3%	10,2%	10,4%	9,7%
Hôtel-Café-Restaurant	9,3%	8,8%	9,3%	9,0%	9,7%
Transport	8,3%	8,7%	8,3%	7,5%	9,2%
Bâtiment	5,3%	5,0%	5,2%	4,6%	6,3%
Domaines divers autres	64,8%	66,9%	65,2%	65,4%	65,0%
<i>Total</i>	110,1%	112,2%	112,2%	111,4%	113,0%
<i>Effectifs d'inscrits à l'ANPE</i>	12 502	6 920	8 461	4 964	3 310
Homme					
Artistique	13,2%	13,4%	14,4%	14,9%	13,7%
Vente	8,8%	8,3%	8,9%	9,3%	8,2%
Hôtel-Café-Restaurant	11,1%	10,7%	11,7%	11,6%	11,8%
Transport	13,1%	14,0%	13,0%	11,9%	14,2%
Bâtiment	8,5%	8,2%	8,5%	7,5%	9,8%
Domaines divers autres	55,9%	59,6%	57,2%	57,5%	57,1%
<i>Total</i>	110,60%	114,20%	113,70%	112,70%	114,80%
<i>Effectifs d'inscrits à l'ANPE</i>	7 412	4 007	4 993	2 854	2 026
Femme					
Artistique	11,2%	13,6%	13,5%	14,1%	12,1%
Vente	11,7%	10,6%	12,0%	11,8%	12,1%
Hôtel-Café-Restaurant	6,7%	6,2%	5,8%	5,4%	6,4%
Transport	1,4%	1,5%	1,5%	1,6%	1,4%
Bâtiment	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,8%
Domaines divers autres	75,2%	76,8%	76,6%	76,0%	77,6%
<i>Total</i>	106,90%	109,40%	110,00%	109,50%	110,40%
<i>Effectifs d'inscrites à l'ANPE</i>	5 090	2 913	3 468	2 110	1 284

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données ANPE-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins une inscription dans le fichier historique ANPE

Remarque : si une personne a cherché dans plus d'un domaine, elle figure à chaque fois dans le tableau. Le total est supérieur à 100 car certaines personnes ont des demandes d'emploi dans plusieurs domaines.

Notons que 90% des personnes inscrites à l'ANPE n'ont qu'un domaine de recherche d'emploi parmi les demandes prises en compte par l'Observatoire. Rappelons que ce ne sont pas l'intégralité des demandes depuis 1993 mais l'ensemble des inscriptions depuis 2000. A défaut si aucune inscription ne s'est poursuivie en 2000 ou 2001, la dernière inscription figurant dans le fichier historique a été prise en compte. Il est donc difficile avec les informations à disposition de l'Observatoire d'analyser la succession des emplois recherchés par les demandeurs d'emploi.

III. 5. Des déclarations uniques d'embauche pour près d'un tiers des personnes de l'Observatoire

Sur une période de 12 mois, l'URSSAF a pu identifier 52 399 déclarations d'embauche concernant des personnes de l'Observatoire. En moyenne chaque personne ayant fait l'objet d'au moins une déclaration d'embauche a eu 4,8 déclarations d'embauche en un an.

- ◆ **Entre le quart et plus du tiers** du public de l'Observatoire ont fait l'objet **d'au moins une déclaration d'embauche**.
- ◆ On aurait pu s'attendre à ce que les sortants soient le groupe qui ait eu le plus de contacts avec l'emploi du secteur privé. Ce n'est pas le cas, puisque **ce sont les entrants, en particulier les entrants récents, qui ont le plus souvent bénéficié d'une embauche**.
- ◆ **Les personnes au RMI depuis au moins un an ne sont pas totalement éloignées de l'emploi** puisque le quart a été embauché depuis 12 mois dans le privé.

Parmi les personnes de l'Observatoire ayant eu au moins une DUE, le nombre moyen d'embauches est le plus élevé parmi les sortants (avec 5,7 embauches en moyenne), puis pour l'échantillon témoin (avec 4,7 embauches). Il est plus faible pour les entrants, avec 4,3 embauches.

Les femmes ont été un peu moins embauchées que les hommes, et quand elles ont fait l'objet d'une déclaration d'embauche, il arrive plus rarement qu'elles aient été embauchées au moins quatre fois en un an.

Figure 27
Nombre de déclaration d'embauche (source URSSAF-IDF)
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe

Nombre de déclaration d'embauche depuis 12 mois	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Aucune déclaration d'embaucghe	75,3%	69,2%	63,0%	60,3%	67,0%
Une déclaration au moins dont	24,7%	30,8%	37,0%	39,7%	33,0%
<i>Une</i>	11,4%	13,0%	16,2%	18,2%	13,7%
<i>Deux</i>	4,5%	5,5%	7,5%	8,0%	6,3%
<i>Trois</i>	2,3%	2,6%	3,3%	3,9%	2,6%
<i>Quatre et plus</i>	6,5%	9,7%	10,0%	9,5%	10,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	16 961	9 418	11 381	6 552	4 593
Homme					
Aucune déclaration	74,0%	68,6%	61,9%	59,0%	65,7%
Une déclaration au moins dont	26,0%	31,4%	38,1%	41,0%	34,3%
<i>Une</i>	11,5%	12,8%	15,9%	18,0%	13,5%
<i>Deux</i>	4,5%	5,1%	7,5%	8,1%	6,5%
<i>Trois</i>	2,3%	2,6%	3,3%	3,9%	2,6%
<i>Quatre et plus</i>	7,7%	10,8%	11,3%	10,9%	11,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	9 916	5 448	6 631	3 709	2 780
Femme					
Aucune déclaration	77,1%	70,0%	64,6%	62,0%	69,1%
Une déclaration au moins dont	22,9%	30,0%	35,4%	38,0%	30,9%
<i>Une</i>	11,3%	13,2%	16,5%	18,4%	14,0%
<i>Deux</i>	4,4%	6,1%	7,4%	7,9%	6,1%
<i>Trois</i>	2,2%	2,5%	3,4%	3,9%	2,6%
<i>Quatre et plus</i>	5,0%	8,2%	8,1%	7,7%	8,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	7 045	3 970	4 750	2 843	1 813

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

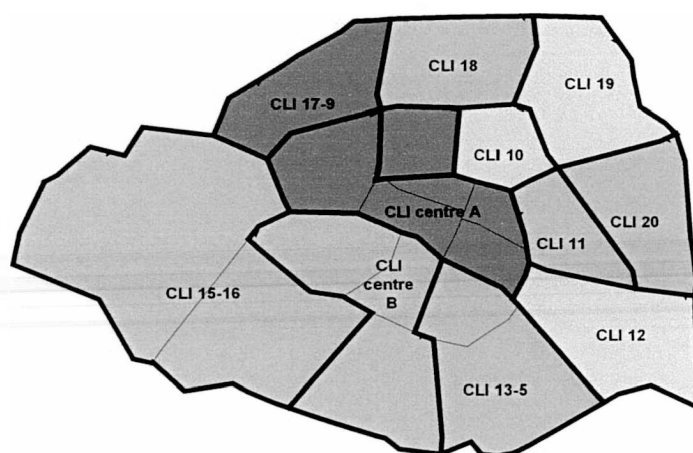
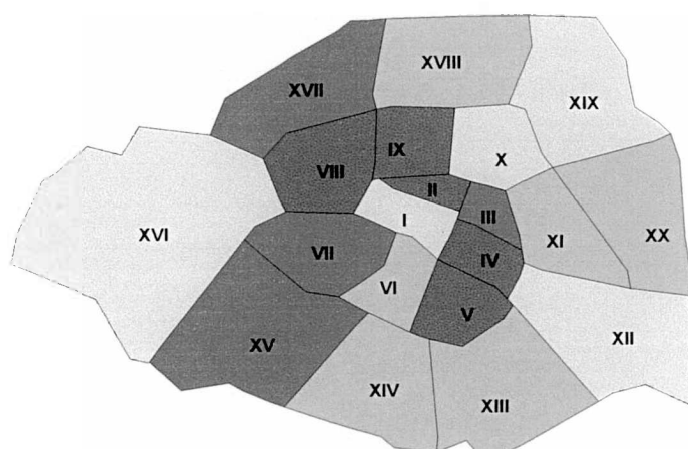
Données URSSAF-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

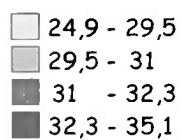
➤ **Les déclarations uniques d'embauche : plutôt dans les arrondissements du centre et à l'ouest**

La part des personnes de l'Observatoire ayant eu au moins une déclaration unique d'embauche est maximum dans la plupart des arrondissements du centre (à l'exception des 1^{er} et 6^{ème}) ainsi que dans deux arrondissements de l'ouest de Paris, les 15^{ème} et 17^{ème}.

Carte 4
Part des personnes ayant eu une déclaration unique d'embauche,
par arrondissement et par CLI



Part des personnes ayant eu une DUE



➤ **Les personnes ayant travaillé dans le privé depuis un an : beaucoup de jeunes, et davantage de personnes passées par l'ANPE**

On a comparé le profil des personnes de l'Observatoire ayant eu au moins un emploi dans le privé depuis un an à celui des personnes sans aucune déclaration d'embauche, sans plus tenir compte des différences de statut (entrants, sortants et échantillon témoin).

Les personnes ayant eu au moins une embauche dans le privé sont nettement plus jeunes que celles qui n'ont pas fait l'objet de recrutement : 51% des personnes embauchées ont entre 24 et 34 ans, alors que ce n'est le cas que de 30% des personnes sans déclaration d'embauche. Inversement, les personnes embauchées ont très peu dépassé les 60 ans, 1% seulement d'entre elles sont dans ce cas alors que cette catégorie d'âge se retrouve pour 8% des personnes sans déclaration d'embauche.

Les autres différences de profil entre embauchés et non-embauchés sont moins marquées. Les personnes ayant travaillé dans le privé sont un peu plus des personnes sans conjoint, en particulier des hommes sans conjoint ni enfant, ou des femmes sans conjoint ni enfant¹¹. La population sans déclaration d'embauche compte également un peu plus d'étrangers que les personnes ayant fait l'objet d'un recrutement.

Les personnes qui ont eu au moins une embauche sont nettement plus souvent passées par l'ANPE que celles sans recrutement, puisque 85% des premières contre 69% des secondes ont été inscrites comme demandeurs d'emploi depuis 1993.

Si on étudie parmi les personnes connues de l'ANPE le lien entre secteur d'emploi recherché et existence d'une embauche, le résultat le plus net est que **les personnes ayant au moins une embauche cherchent davantage un emploi dans le domaine artistique** : 18% des personnes ayant fait l'objet d'un recrutement dans le privé et étant connus de l'ANPE ont eu au moins une recherche dans domaine des arts et spectacles, alors que ce n'est le cas que de 10% des personnes sans embauche dans le privé. L'hôtellerie est également un secteur de recherche d'emploi plus répandu parmi les personnes qui ont effectivement eu une embauche, mais les écarts sont plus faibles.

Toujours parmi les inscrits à l'ANPE depuis 1993, on peut comparer le niveau d'études des personnes ayant eu un recrutement dans le privé et celui des personnes non recrutées. Tous les niveaux de diplôme à partir du niveau BEP, CAP sont un peu plus répandus parmi les recrutés que parmi les non recrutés. Autrement dit, **les faibles niveaux d'études (primaire ou niveau troisième) restreignent les possibilités d'être recruté dans le privé**.

Toujours parmi la population de l'Observatoire connue de l'ANPE, les personnes ayant été recrutées dans le privé sont davantage des ouvriers, des employés qualifiés et des techniciens,

¹¹ Rappelons que pour des raisons techniques on ignore le nombre d'enfants des sortants, aussi les types détaillés de famille ne peuvent être analysées que pour les entrants et la population témoin.

alors que les non-recrutés comptent davantage de manœuvres, d'OS, d'employés non qualifiés et de cadres. **Ce sont donc à la fois les non-qualifiés (employés ou ouvriers) et les cadres qui font l'objet d'un moindre taux d'embauches dans le privé.**

- *Les entrants et sortants du RMI ayant connu une embauche : les sortants autant avant qu'après le RMI, les entrants plutôt après leur arrivée au RMI*

En comparant la date de fermeture de droits et celle de l'embauche, on constate **que les sortants du RMI ayant eu au moins une déclaration unique d'embauche ont été recrutés deux fois sur trois avant la sortie¹² du RMI. Une proportion équivalente a été recrutée après la sortie du RMI**, car un tiers des personnes ayant eu une DUE et étant sorties du RMI ont connu une embauche avant et une autre après la sortie. Toujours parmi les personnes sorties du RMI et ayant eu au moins une déclaration unique d'embauche en un an, les écarts entre hommes et femmes sont faibles, les femmes sont un peu moins dans la situation d'avoir été recrutées avant et après leur sortie.

Parmi les entrants au RMI ayant connu au moins un recrutement, pour une forte majorité, au moins une embauche a eu lieu après l'entrée au RMI (c'est le cas pour 84% des hommes entrants avec DUE et 82% des femmes entrantes avec DUE). Toujours parmi les entrants au RMI ayant connu au moins un recrutement, **seulement un homme sur deux (54%) et une femme sur trois (35%) ont connu au moins une embauche avant¹³ leur entrée au RMI.**

Rappelons qu'en étudiant les écarts de date entre le dépôt de la demande et la date d'ouverture de droits, il a été possible d'identifier deux groupes dans les entrants au RMI : les « primo-entrants » dont on considère que c'est leur première demande de RMI à Paris, et les « réentrants » où l'écart entre ces deux dates fait penser qu'il s'agit d'un retour au RMI.

Si on compare, toujours parmi les entrants au RMI ayant eu au moins une embauche dans le privé, les réentrants aux primo-entrants, on constate que **les réentrants ont davantage eu des embauches uniquement après leur arrivée au RMI.** Ce résultat s'observe tant pour les hommes que pour les femmes.

¹² Ou éventuellement leur emploi démarrait le même mois que celui de leur sortie.

¹³ On a classé les DUE commençant le même mois que celui d'ouverture de droits dans le cas d'un emploi avant le RMI.

➤ **Les secteurs d'activité des embauches : intérim avant tout**

Pour les personnes ayant eu au moins une embauche, **le secteur d'activité de l'employeur le plus fréquent est celui des entreprises de travail intérimaire** : parmi les personnes ayant fait l'objet d'une déclaration unique d'embauche, environ le quart a travaillé pour une entreprise d'intérim. Dans ce cas, l'activité de l'entreprise où la mission est effectuée n'est pas connue.

Comme pour les demandes d'emploi, **le secteur artistique est important** avec près d'une personne sur cinq ayant eu au moins une embauche dans ce secteur. Il s'agit surtout d'embauches dans des entreprises du spectacle, où on peut penser que les contrats sont souvent de courte durée.

Le **secteur de l'hôtellerie** est lui aussi assez important, avec environ une personne sur 6 ayant eu au moins une embauche dans ce secteur. Enfin, **le secteur du commerce** est presque aussi répandu que celui de l'hôtellerie.

Les autres emplois sont éparpillés dans diverses entreprises relevant surtout du secteur des services. L'industrie est peu représentée dans les embauches, le bâtiment encore moins.

On observe quelques petites différenciations dans les secteurs d'embauche selon les statuts dans l'Observatoire, mais ces écarts ne sont pas considérables. Le résultat le plus notable est que, toujours au sein des personnes ayant eu au moins une embauche dans le privé, **les sortants, ainsi que les réentrants, ont un peu plus que les autres été embauchés par une entreprise de travail temporaire**. Ce résultat semble indiquer que **les parcours passant par l'intérim sont plus propices à la sortie du RMI**. Inversement, les personnes restées pendant au moins un an au RMI et ayant travaillé depuis 12 mois dans le privé sont davantage concernées par les embauches de l'hôtellerie. On peut en conclure que **le passage par un emploi dans l'hôtellerie est moins favorable à la sortie que l'emploi dans d'autres secteurs**.

On retrouve de fortes différences entre les secteurs d'emploi où ont travaillé les hommes et les femmes, mais ce résultat n'est pas spécifique au public passé par le RMI. Les **hommes** ont davantage été occupés dans **l'intérim, l'hôtellerie et le bâtiment**, et les **femmes** dans le **commerce et les services divers**, ainsi que, avec un écart moindre avec les hommes, dans **l'industrie**. Pour la population passée par le RMI et ayant connu au moins une embauche, le secteur artistique a attiré autant les hommes que les femmes.

Figure 28

Au moins une déclaration unique d'embauche dans le secteur d'activité suivant selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin)

Au moins une déclaration unique d'embauche est dans le secteur suivant	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Intérim	22,9%	26,0%	24,1%	22,8%	26,2%
Artistique	17,4%	19,1%	17,9%	18,0%	18,2%
Hôtel-Café-Restaurant	13,8%	11,0%	13,2%	12,9%	13,6%
Commerce	11,1%	11,6%	12,2%	12,7%	11,6%
Autre service	42,1%	41,6%	44,2%	45,4%	42,3%
Industrie	5,8%	6,6%	6,4%	6,7%	5,9%
Bâtiment	2,8%	2,5%	2,2%	2,3%	2,2%
Total	115,9%	118,4%	120,2%	120,8%	120,0%
<i>Effectifs ayant eu une DUE</i>	<i>4 185</i>	<i>2 904</i>	<i>4 206</i>	<i>2 599</i>	<i>1 514</i>
Homme					
Intérim	26,8%	28,7%	27,6%	25,8%	30,4%
Artistique	17,4%	18,8%	17,4%	17,6%	17,4%
Hôtel-Café-Restaurant	15,2%	12,0%	15,4%	15,7%	15,0%
Commerce	9,6%	10,5%	10,8%	11,1%	10,2%
Autre service	36,2%	38,3%	39,4%	45,4%	42,3%
Industrie	5,2%	6,7%	5,7%	5,7%	5,7%
Bâtiment	4,2%	4,0%	3,3%	3,4%	3,0%
Total	114,6%	119,0%	119,6%	124,7%	124,0%
<i>Effectifs ayant eu une DUE</i>	<i>2 574</i>	<i>1 712</i>	<i>2 524</i>	<i>1 520</i>	<i>953</i>
Femme					
Intérim	16,8%	22,0%	18,8%	18,5%	18,9%
Artistique	17,5%	19,5%	18,7%	18,7%	19,4%
Hôtel-Café-Restaurant	11,4%	9,6%	10,0%	8,9%	11,2%
Commerce	13,3%	13,3%	14,3%	14,9%	14,1%
Autre service	51,4%	46,3%	51,4%	52,3%	49,9%
Industrie	6,7%	6,6%	7,4%	8,2%	6,4%
Bâtiment	0,6%	0,3%	0,7%	0,6%	0,7%
Total	117,7%	117,6%	121,3%	122,1%	120,6%
<i>Effectifs ayant eu une DUE</i>	<i>1 611</i>	<i>1 192</i>	<i>1 682</i>	<i>1 079</i>	<i>561</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données URSSAF-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins une déclaration unique d'embauche depuis 12 mois

Remarque : si une personne a été embauché dans plus d'un secteur d'activité, elle figure à chaque fois dans le tableau. Le total est supérieur à 100 car certaines personnes ont eu des embauches dans plusieurs secteurs.

➤ *Les personnes inscrites à l'ANPE parmi les chercheurs d'emploi dans le domaine artistique ont souvent travaillé dans ce secteur*

Les personnes de l'Observatoire du RMI à Paris qui ont déclaré à l'ANPE rechercher un emploi dans le domaine artistique ont eu nettement plus d'emplois que les autres, puisque près de la moitié des personnes classées artistes par l'ANPE ont eu au moins une déclaration d'embauche depuis un an (alors que dans l'ensemble de l'Observatoire, tous statuts confondus, moins d'un tiers des personnes ont eu au moins une embauche). **Les chercheurs d'emploi du domaine artistique, quand ils ont eu une embauche, ont travaillé pour les deux tiers d'entre eux dans une entreprise de ce secteur.** Cette proportion est à comparer avec celle des personnes de l'ensemble de l'Observatoire ayant eu au moins une embauche dans le secteur artistique: moins d'un cinquième des personnes ayant eu une embauche a travaillé dans le domaine artistique.

Les chercheurs d'emploi du domaine de l'hôtellerie qui ont travaillé ont effectivement été pour plus de la moitié d'entre eux dans ce secteur. C'est beaucoup si l'on considère que l'hôtellerie ne concerne que le dixième des embauches.

L'association entre domaine recherché et secteur travaillé est moins forte pour le commerce : moins du quart des personnes ayant été inscrites comme cherchant un emploi de vendeur à l'ANPE et ayant eu une embauche ont effectivement travaillé dans le commerce.

Il est difficile de deviner les secteurs d'emploi des personnes embauchées dans l'intérim en partant des emplois recherchés d'après les données ANPE. Le seul résultat notable est **une association entre intérim et bâtiment** : les personnes ayant eu une déclaration d'embauche dans le secteur de l'intérim sont, pour 13% d'entre elles, des personnes qui ont cherché un emploi dans le bâtiment, alors que seulement 6% des personnes de l'Observatoire ont cherché un emploi dans le bâtiment d'après les données ANPE.

III. 6. Les sortants du RMI ont moins suivi de stages que les entrants ou ceux restés au RMI

Grâce aux données du CNASEA, l'Observatoire a eu connaissance de près de 3 500 stages suivis en Ile-de-France par les personnes entrées ou sorties du RMI à Paris, ou restées dans le dispositif du RMI depuis au moins un an. Ces stages sont en cours ou terminés depuis au plus deux ans. Il s'agit de tous les stages rémunérés soit par l'Etat (85% des stages) soit par la région Ile-de-France (15% des stages).

- ♦ **Les personnes arrivant au RMI ou restées au RMI depuis un an sont celles qui ont le plus suivi de stages** (avec 8% des personnes de ces deux statuts ayant suivi des stages). A l'intérieur des personnes arrivées au RMI, les **réentrants** (dont ce n'est pas le premier passage par le RMI) sont les **plus concernés par les stages**.
- ♦ **Les personnes ayant quitté le RMI sont le groupe qui a le moins suivi de stages de formation.**

A statut égal dans l'Observatoire, **les femmes se sont plus souvent formées** que les hommes.

Il arrive qu'une même personne ait suivi plus d'un stage. En moyenne, **parmi les stagiaires, le nombre moyen de formations suivies est de 1,2**. En tout 17% des personnes de l'Observatoire ayant suivi au moins un stage en a suivi plusieurs (rarement plus de deux toutefois). Cette proportion est assez semblable quel que soit le statut des personnes.

On ne connaît malheureusement pas le niveau ou le contenu des stages suivis.

Figure 29
Nombre de stages effectués par les bénéficiaires
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe

Nombre de stages	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	Dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Aucun stage	91,8%	93,4%	91,9%	93,7%	89,2%
Un stage au moins dont :	8,2%	6,6%	8,1%	6,3%	10,8%
<i>Un stage</i>	6,8%	5,3%	6,4%	5,5%	7,9%
<i>Deux stages</i>	1,1%	1,1%	1,4%	0,7%	2,2%
<i>Trois stages</i>	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,3%
<i>Quatre stages et plus</i>	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
Aucun stage	92,8%	93,8%	92,2%	93,9%	89,9%
Un stage au moins dont :	7,2%	6,2%	7,8%	6,1%	10,1%
<i>Un stage</i>	6,2%	5,1%	6,2%	5,4%	7,5%
<i>Deux stages</i>	0,8%	1,0%	1,3%	0,6%	2,1%
<i>Trois stages</i>	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,4%
<i>Quatre stages et plus</i>	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>
Femme					
Aucun stage	90,5%	92,8%	91,5%	93,4%	88,3%
Un stage au moins dont :	9,5%	7,2%	8,5%	6,6%	11,7%
<i>Un stage</i>	7,7%	5,6%	6,7%	5,7%	8,5%
<i>Deux stages</i>	1,5%	1,4%	1,5%	0,8%	2,4%
<i>Trois stages</i>	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%
<i>Quatre stages et plus</i>	0,1%	0,0%	0,1%		0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CNASEA-CAF - Exploitation CRÉDOC

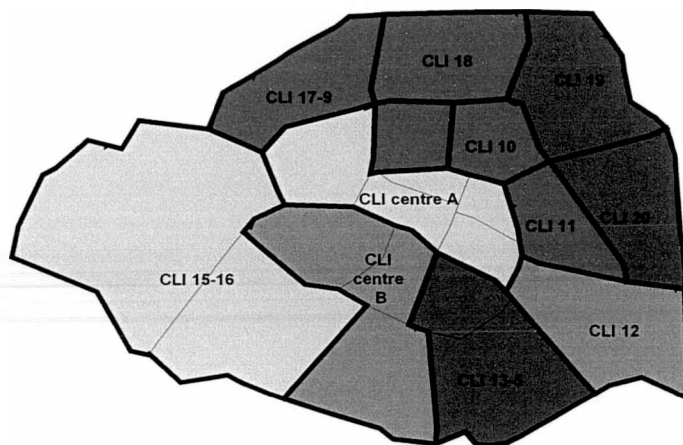
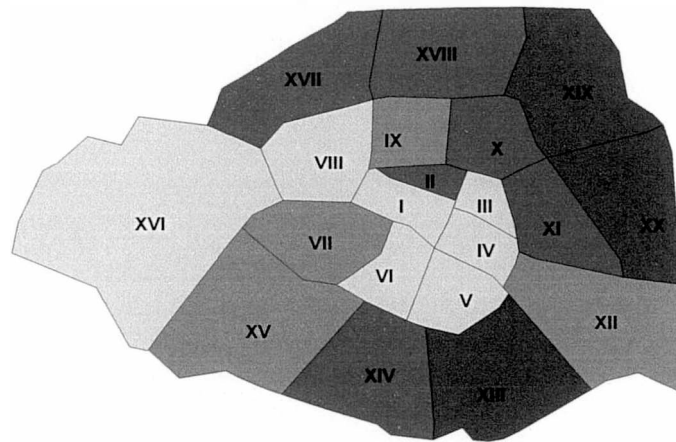
Population : NIR complets

➤ Les stages : plus répandus dans les 19^{ème}, 20^{ème} ainsi que dans le 13^{ème}

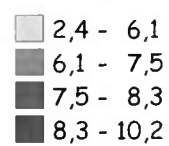
Ce sont dans les deux grands arrondissements populaires du nord-est de Paris, les 19^{ème} et 20^{ème}, ainsi que dans le 13^{ème}, que la part des personnes ayant suivi des stages est la plus forte. Elle est plus faible à l'inverse dans une partie des arrondissements du centre ainsi que dans le 16^{ème}.

Carte 5

Part des personnes ayant effectué un stage, par arrondissement et par CLI



Part de personnes ayant suivi un stage



➤ Le suivi des stages : rarement après la sortie du RMI

Parmi les sortants ayant suivi un stage, il est rare que celui-ci soit en cours le mois suivant leur sortie, cette situation étant moins exceptionnelle toutefois pour les hommes que pour les femmes :

Sont effectivement **en formation le mois suivant la sortie**

- ◆ 9% des hommes parmi ceux ayant suivi un stage,
- ◆ et 13% des femmes parmi celles ayant suivi un stage.

Si on raisonne **sur l'ensemble des sortants**, qu'ils aient ou non suivi un stage, sont **en stage le mois suivant la fermeture de leurs droits** :

- ◆ 0,5% des hommes,
- ◆ et 0,9% des femmes.

La plupart des sortants qui ont suivi une formation ont été **en stage avant la sortie**, ce ou ces stages ayant démarré entre la demande de RMI et la fermeture des droits. Il est encore plus rare que des stages aient démarré plus d'un mois après la sortie du RMI.

Parmi les entrants, il est très rare que les personnes aient été en stage avant leur demande de RMI, c'est le cas de moins d'un entrant au RMI sur 100¹⁴. **Comme pour les sortants, la plupart des stages des entrants ont démarré après l'arrivée au RMI.**

➤ Les stagiaires : d'âge et de niveau scolaire intermédiaires, proches du marché du travail

Les personnes qui ont **suivi des stages** se recrutent très largement **dans les tranches d'âge intermédiaires** : les 30-39 ans représentent 42% des personnes de l'Observatoire ayant suivi une formation alors que cette tranche d'âge ne représente que 32% des personnes sans stage. Les 50 ans et plus sont particulièrement nombreux parmi les personnes n'ayant pas suivi de formation.

On a déjà remarqué que les femmes ont plus souvent que les hommes suivi des stages : cet écart entre les hommes et les femmes est lié à la **forte proportion de femmes sans conjoint** parmi les stagiaires. Pour les entrants et les personnes au RMI depuis plus d'un an, où le nombre d'enfants à charge est connu, on remarque que **tant les femmes seules que les familles monoparentales** ont un poids plus important parmi les stagiaires que parmi les personnes n'ayant pas suivi de formation récemment.

¹⁴ Une nuance toutefois, l'Observatoire n'a pas connaissance des stages terminés depuis plus de deux ans.

Suivre un stage est un comportement associé à une proximité avec le marché du travail : les stagiaires sont davantage connus de l'ANPE que les non stagiaires (88% des premiers contre 73% des seconds ont été inscrits comme demandeurs d'emploi). De plus, les stagiaires ont davantage été embauchés dans le privé que les non stagiaires depuis un an (41% des premiers contre 30% des seconds ont eu au moins une déclaration unique d'embauche depuis un an).

Rappelons que le niveau d'étude n'est connu que pour les personnes passées par l'ANPE. **Les personnes ayant suivi des stages ont souvent un niveau troisième ou BEPC, ou encore un niveau BEP-CAP sans avoir obtenu ce diplôme.** A l'inverse, les non stagiaires comptent davantage de personnes soit de niveau d'étude très faible (au maximum primaire), soit très élevé (supérieur à bac plus 2). Il y a donc un déficit des plus bas niveaux d'études comme des plus élevés parmi les stagiaires.

Le fait d'être ou non de nationalité française ne joue pas sur la probabilité de suivre un stage dans ce public passé au RMI : **la part des étrangers est voisine** parmi les stagiaires que parmi ceux n'ayant pas suivi de formation.

III. 7. Plus d'emplois aidés chez les sortants du RMI que chez les entrants ou ceux restés au RMI

C'est à nouveau le CNASEA d'Ile-de-France qui a alimenté l'Observatoire du RMI pour la connaissance du suivi de emplois aidés soit en cours soit terminés au plus depuis deux ans.

Trois types de emplois aidés sont pris en compte :

- ◆ Les plus répandus sont les **contrats emploi solidarité (CES)** : près de 2 600 CES sont listés. Quand les allocataires du RMI ont suivi au moins un contrat emploi solidarité, **ils en ont souvent suivi plusieurs**, c'est le cas de près de 6 personnes sur 10 ayant suivi au moins un CES. Toujours parmi le public ayant suivi au moins un CES, le nombre moyen de CES suivi dans les deux dernières années est de l'ordre de deux par personne.
- ◆ Viennent ensuite les **contrats emploi consolidé (CEC)** avec près de 400 contrats de ce type, qui touchent environ 240 personnes (soit 1,6 contrats en moyenne par personne).
- ◆ Un peu plus rares sont les **emplois-jeunes**, avec près de 150 personnes concernées. On trouve en moyenne 1,2 contrats par personne concernée.

On a créé des indicateurs synthétiques qui tiennent compte du fait que les personnes de l'Observatoire ont occupé au moins un emploi aidé.

Les sortants ont un peu plus souvent eu recours aux emplois aidés que les autres groupes, ce qui semble indiquer un effet positif des emplois aidés sur la sortie du RMI. Les réentrants sont ceux qui ont le plus bénéficié de emploi aidé : cela leur est arrivé deux fois plus souvent qu'aux entrants récents. On peut en conclure que **les emplois aidés favorisent la sortie du RMI, mais cette sortie n'est pas toujours durable.**

De même que les stages ont davantage concerné les femmes que les hommes, il en est de même pour les emplois aidés, **les femmes ont davantage occupé un emploi aidé que les hommes, à statut équivalent.**

Figure 30
Nombre de bénéficiaires ayant effectué un emploi aidé
(contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé ou emploi-jeune)
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe

Contrats aidés :	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	Dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Aucun emploi aidé	96,1%	94,3%	95,8%	97,2%	93,9%
Au moins un CES-CEC ou CEJ dont :	3,9%	5,7%	4,2%	2,8%	6,1%
1 ou plusieurs CES	3,5%	4,6%	3,4%	1,8%	5,6%
1 ou plusieurs CEC	0,5%	0,9%	0,6%	0,5%	0,8%
1 ou plusieurs emploi - jeune	0,2%	0,8%	0,5%	0,6%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	16 961	9 418	11 381	6 552	4 593
Homme					
Aucun emploi aidé	96,6%	94,6%	96,0%	97,5%	94,1%
Au moins un CES-CEC ou CEJ dont :	3,4%	5,4%	4,0%	2,5%	5,9%
1 ou plusieurs CES	3,0%	4,4%	3,3%	1,7%	5,3%
1 ou plusieurs CEC	0,5%	0,8%	0,5%	0,4%	0,6%
1 ou plusieurs emploi - jeune	0,1%	0,7%	0,4%	0,5%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	9 916	5 448	6 631	3 709	2 780
Femme					
Aucun emploi aidé	95,3%	93,8%	95,5%	96,9%	93,5%
Au moins un CES-CEC ou CEJ dont :	4,7%	6,2%	4,5%	3,1%	6,5%
1 ou plusieurs CES	4,2%	4,8%	3,6%	2,0%	5,9%
1 ou plusieurs CEC	0,5%	1,1%	0,7%	0,6%	1,0%
1 ou plusieurs emploi - jeune	0,2%	0,9%	0,5%	0,7%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	7 045	3 970	4 750	2 843	1 813

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CNASEA-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

Remarque : si une personne a eu des emplois aidés de plusieurs types (ex CES et CEC), elle figure à chaque fois dans le tableau. C'est pourquoi le total est supérieur à 100.

➤ **Les emplois aidés des sortants : une fois sur deux après la sortie**

Environ une fois sur deux, les sortants du RMI ayant eu au moins un emploi aidé sont en train de travailler dans ce cadre le mois qui suit leur sortie. Les femmes sont un peu plus souvent encore en emploi aidé que les hommes parmi les sortants ayant eu au moins un contrat de ce type (53% contre 49%).

Qu'ils aient ou non suivi un emploi aidé depuis deux ans, **3% des sortants sont en emploi aidé le mois suivant** leur sortie du RMI. Cette proportion est légèrement plus forte chez les femmes (3,2%) que chez les hommes (2,6%).

Pour l'ensemble des personnes de l'Observatoire qui ont connu **au moins un emploi aidé**, le cas le plus fréquent est celui où au moins **un contrat a démarré après leur demande de RMI**.

Toujours parmi les personnes ayant eu au moins un emploi aidé :

- ◆ 76% des entrants,
- ◆ 84% des sortants
- ◆ et 92% des personnes au RMI depuis au moins un an

ont vu au moins un emploi aidé démarrer depuis la demande de RMI (et non avant).

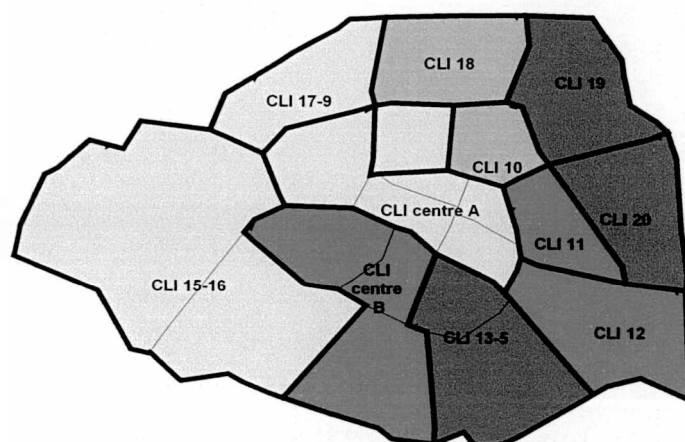
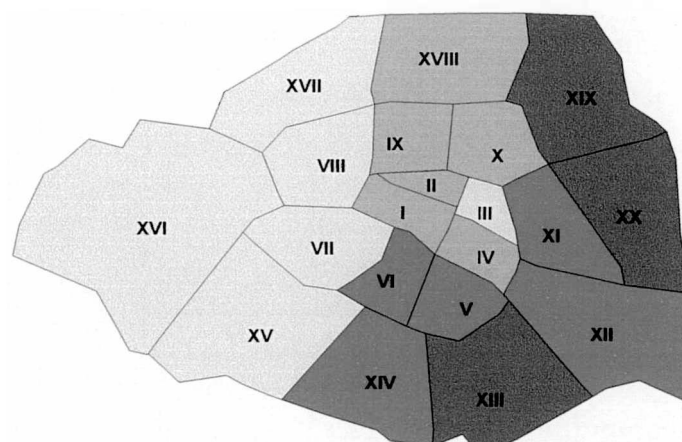
Les emplois aidés mènent rarement vers le RMI, en effet, **sur l'ensemble des entrants**, qu'ils aient ou non eu un emploi aidé dans les 24 derniers mois, **seul un sur cent était en emploi aidé juste avant l'arrivée au RMI**.

➤ **Les emplois aidés : un déficit dans les arrondissements de l'ouest**

Les allocataires résidant dans les départements de l'ouest parisien (7^{ème}, 8^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème}) sont un peu moins concernés par les emplois aidés.

Les deux arrondissements populaires du nord-est de Paris, les 19^{ème} et 20^{ème}, ainsi que le 13^{ème}, sont ceux où la proportion de personnes ayant eu des emplois aidés est la plus forte. Ces trois arrondissements étaient aussi ceux où la proportion de personnes ayant suivi des stages était la plus importante.

Carte 6 **Part des personnes ayant eu un emploi aidé par arrondissement et par CLI**



Part des personnes ayant eu un contrat aidé



➤ **Zoom sur les CES : des employeurs parisiens, souvent des associations ou la mairie**

Le dispositif le plus fréquemment utilisé en matière de emploi aidé est, et de loin, celui des CES. C'est pourquoi on va évoquer les caractéristiques de ces contrats concernant les personnes de l'Observatoire.

Les employeurs ayant embauché des personnes de l'Observatoire du RMI à Paris sont à 90% dans ce même département, sinon ils sont le plus souvent en petite couronne.

- ◆ Le **statut d'employeur le plus répandu est celui des associations** (32% des CES),
- ◆ puis **viennent les communes** qui ont recruté plus du quart des CES (28% précisément),
- ◆ au troisième rang viennent les **établissements publics d'enseignement** (avec 23% des contrats),
- ◆ nettement plus rares sont les emplois dans les établissements publics administratifs (8% des contrats) puis les établissements sanitaires publics (5% des contrats).

Les **emplois proposés** sont :

- ◆ Plus d'une fois sur cinq des **emplois d'agent d'entretien ou de nettoyage** (22% des CES),
- ◆ puis **des emplois d'agent administratif divers** (16% des emplois), ce qui est nettement plus fréquent que des emplois de secrétaire bureautique (5% des CES) ou d'accueil et d'information du public (5% également des CES);
- ◆ les différentes catégories **d'emplois ouvriers** regroupent le cinquième des CES. Ce sont rarement des emplois dans le domaine de l'environnement ou des espaces verts;
- ◆ quand les emplois sont dans **le secteur éducatif**, il s'agit le plus souvent de postes de **surveillants**, rarement d'animateurs.

➤ **Les personnes ayant suivi des emplois aidés : peu de très jeunes, encore moins de très âgés**

On retrouve des points communs entre le profil des personnes en emploi aidé et celui des personnes ayant suivi des stages. Si on compare la population passée par des emplois aidés avec ceux n'en ayant pas suivi depuis deux ans, on constate que le public des emplois aidés :

- ♦ compte une forte proportion de **personnes des âges intermédiaires** (30 à 49 ans), un peu moins de jeunes et pratiquement pas de 60 ans et plus,
- ♦ présente une forte proportion de femmes sans conjoint, aussi bien **des femmes n'ayant ni conjoint ni enfants que des familles monoparentales**,

Alors que les stagiaires comptaient autant d'étrangers que les non stagiaires, le suivi de emplois aidés est davantage lié à la nationalité française : 80% des personnes ayant eu au moins un emploi aidé sont des Français, cette proportion n'étant plus que de 73% parmi les personnes n'ayant pas eu de emploi aidé récemment.

On retrouve un autre trait commun entre stagiaires et personnes ayant travaillé en emploi aidé, c'est le fort poids des niveaux d'étude proche du brevet ou du CAP-BEP parmi les personnes dans les emplois aidés, et le déficit des personnes au niveau d'études le plus élevé (dépassant le niveau bac plus 2).

➤ *Le suivi d'un emploi aidé va souvent de pair avec d'autres indicateurs de proximité au marché du travail*

Le public ayant suivi un **emploi aidé** est **très largement passé par l'ANPE** : 89% d'entre eux ont été inscrits au chômage au moins une fois depuis 1993, alors que seuls 73% des personnes n'ayant pas eu d'emploi aidé sont connus de l'ANPE.

Les emplois aidés ne sont pas incompatibles avec les embauches dans le privé, puisque 38% des personnes ayant suivi un emploi aidé ont fait l'objet d'une déclaration d'embauche dans le privé depuis 12 mois. Seules 30% des personnes sans emploi aidé ont connu au moins une embauche dans le privé dans ce même laps de temps.

Enfin, **la population concernée par les emplois aidés recoupe partiellement celle ayant suivi une formation** depuis deux ans : 21% des personnes passées par les emplois aidés ont été en formation, alors que la proportion de personnes sans emploi aidé passées par la formation est trois fois moindre.

III. 8. Quelques sorties vers d'autres minima sociaux : l'allocation adulte handicapé, plus rarement l'allocation parent isolé

Une petite partie des personnes quittant le RMI à Paris se retrouve au mois d'août 2001 parmi les bénéficiaires d'autres minima sociaux versés par la Caisse d'Allocations Familiales de Paris :

- ♦ **4% des sortants ont l'allocation adulte handicapé**, les hommes étant un peu plus souvent concernés que les femmes par cette prestation,
- ♦ **1% des sortants touchent l'allocation parent isolé**, cette allocation concernant rarement les hommes.

Notons qu'aucune personne de l'Observatoire ne reçoit simultanément allocation adulte handicapé et allocation parent isolé dans son ménage.

Figure 31

Perception de l'allocation adulte handicapé selon le statut des bénéficiaires et le sexe

Perception de l'allocation adulte handicapé	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Oui	0,4%	3,7%	0,4%	0,3%	0,7%
Non	99,6%	96,3%	99,6%	99,7%	99,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
Oui	0,4%	3,9%	0,5%	0,3%	0,6%
Non	99,6%	96,1%	99,5%	99,7%	99,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
Oui	0,4%	3,3%	0,4%	0,2%	0,7%
Non	99,6%	96,7%	99,6%	99,8%	99,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

Au sein de l'Observatoire, la perception de ces minima sociaux n'est pas exclusivement réservée aux sortants du RMI, mais elle est nettement moins répandue parmi les personnes au RMI depuis au moins un an ou entrées récemment. On retrouve au niveau France entière la confirmation que le cumul du RMI avec ces minima sociaux est certes rare mais pas totalement exclu¹⁵.

Figure 32
Perception de l'allocation parent isolé
selon le statut des bénéficiaires et le sexe

Perception de l'allocation parent isolé	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Oui	0,2%	1,2%	0,4%	0,4%	0,3%
Non	99,8%	98,8%	99,6%	99,6%	99,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
Oui		0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Non	100,0%	99,9%	99,9%	99,9%	99,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
Oui	0,4%	2,7%	0,8%	0,9%	0,6%
Non	99,6%	97,3%	99,2%	99,1%	99,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

¹⁵ Françoise Mathieu : *Revenu Minimum d'Insertion au 30 juin 2001, Caisses d'Allocations Familiales – Métropole et Départements d'Outre-Mer*, op. cit., page 23.

➤ *L'allocation adulte handicapé : un public d'âge mûr, autant concerné par les emplois aidés ou les stages mais très peu par les embauches dans le privé*

Les personnes percevant l'AAH sont **rarement jeunes** : 5% ont moins de 30 ans, alors que cette tranche d'âge représente un cinquième des personnes de l'Observatoire ne touchant pas l'AAH. Toutes les catégories d'âge de 40 à 44 ans jusqu'aux moins de 50 ans représentent une part importante des personnes ayant des droits ouverts à l'AAH. Après 60 ans, en revanche, on a peu d'entrées à l'AAH.

On connaît le niveau d'études des personnes connues de l'ANPE. Celui des futurs **bénéficiaires de l'AAH** est souvent de niveau primaire, ou encore troisième ou CAP-BEP, il **dépasse rarement le niveau baccalauréat**, ce qui va de pair avec leur âge plus avancé, ils ont été scolarisés avant l'époque de l'allongement des études.

Le passage par l'ANPE est un peu moins fréquent chez les personnes percevant l'AAH en août 2001 que chez les autres personnes de l'Observatoire, mais les écarts sont faibles (respectivement 70% et 74% de personnes connues de l'ANPE depuis 1993). La proportion des personnes ayant eu un emploi aidé est identique parmi les personnes touchant l'AAH que parmi le reste des membres de l'Observatoire, et légèrement plus faible pour les stages. En revanche, il est nettement plus **rare que les futurs bénéficiaires de l'AAH aient eu une embauche dans le privé depuis un an** : seuls 12% d'entre eux sont dans ce cas, contre 30% des personnes de l'Observatoire qui ne perçoivent pas l'AAH.

➤ *L'allocation parent isolé : un public assez jeune, concerné par les stages mais peu par les emplois dans le privé*

On a vu que les personnes de l'Observatoire du RMI touchant en août 2001 l'API étaient essentiellement des femmes. Elles sont plus jeunes que celles non concernées par l'API, **toutes les tranches d'âge de 15-24 ans jusqu'à 35-39 ans étant largement sur-représentées** parmi elles. On ne connaît malheureusement pas le nombre d'enfants à charge de ce public composé essentiellement de personnes sorties du RMI. Tous les niveaux d'études situés entre le collège et la terminale sont sur-représentés ici, mais en revanche les personnes de l'Observatoire touchant l'API sont rarement d'un niveau au moins égal à bac plus 2. Bref, **les personnes quittant le RMI pour l'API sont loin d'avoir un niveau d'études très faible, mais elles ont rarement suivi des études supérieures.**

Les personnes touchant l'API sont plus souvent connues de l'ANPE et sont davantage passées par les stages que celles non concernées par l'API. Elles ont autant que la moyenne été concernées par des emplois aidés. En revanche, **elles ont beaucoup moins été recrutées dans le privé** : seules 12% des futures bénéficiaires de l'API ont eu au moins une embauche dans le privé depuis 12 mois, alors que ces embauches ont concerné 30% des personnes de l'Observatoire non bénéficiaires de l'API.

III. 9. Un sortant sur quatre a signé un contrat d'insertion

La Cellule centrale de coordination a fourni au CRÉDOC une base comportant 39 489 contrats d'insertion. Cette base étant organisée par allocataire, dans le cas des personnes vivant en couple, les contrats d'insertion ont été attribués à l'allocataire et à son conjoint.

Si on se restreint aux personnes dont le NIR est complet, **près du tiers des personnes présentes dans l'Observatoire ont signé au moins un contrat d'insertion**. Dans ce cas, le nombre de contrats est généralement supérieur à un. **Le nombre moyen de contrats pour les personnes en ayant au moins un est de 3,1**. Le record est de 23 contrats pour un même allocataire.

Les sortants, comme les entrants, ont moins signé de contrats que l'ensemble de l'échantillon témoin.

- ♦ **Le quart des sortants du RMI a signé au moins un contrat d'insertion** lors de son passage par ce dispositif.
- ♦ **Les entrants** dans leur ensemble ont un taux **voisin de celui des sortants** de signataires de contrats d'insertion.
- ♦ Les personnes de **l'échantillon témoin** sont **plus nombreuses** à avoir signé un contrat, puisque 40% sont dans ce cas.
- ♦ Les réentrants ont nettement plus signé de contrats que les entrants récents.

On note qu'à statut égal, les hommes sont un peu plus signataires de contrats que les femmes, mais les écarts sont faibles.

On pourrait déduire de ces résultats que le suivi d'un contrat n'accélère pas, au contraire, la sortie du RMI. Il faut toutefois être prudent : **il est probable que les travailleurs sociaux suivent davantage les personnes ayant les plus grandes difficultés sociales**, et qu'à l'inverse les personnes arrivant au RMI en ayant des atouts importants pour s'en sortir sont plus autonomes dans leurs démarches d'insertion. Sollicitant moins les travailleurs sociaux, ils signent par conséquent moins de contrats d'insertion.

Figure 33**Nombre de contrats d'insertion selon le statut des bénéficiaires et le sexe**

Nombre de contrats d'insertion	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Aucun contrat	61,0%	74,8%	75,5%	81,8%	66,8%
Au moins 1 contrat, dont	39,0%	25,2%	24,5%	18,2%	33,2%
1 contrat	11,8%	9,6%	13,0%	14,4%	11,3%
2 ou 3 contrats	13,6%	8,3%	6,2%	2,6%	11,2%
4 contrats et +	13,5%	7,3%	5,2%	1,2%	10,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 961</i>	<i>9 418</i>	<i>11 381</i>	<i>6 552</i>	<i>4 593</i>
Homme					
Aucun contrat	59,7%	73,2%	74,7%	81,5%	66,1%
Au moins 1 contrat, dont	40,3%	26,8%	25,3%	18,5%	33,9%
1 contrat	12,3%	10,0%	13,1%	14,5%	11,4%
2 ou 3 contrats	14,2%	9,0%	6,8%	2,9%	11,7%
4 contrats et +	13,9%	7,7%	5,4%	1,2%	10,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 916</i>	<i>5 448</i>	<i>6 631</i>	<i>3 709</i>	<i>2 780</i>
Femme					
Aucun contrat	62,9%	77,0%	76,7%	82,1%	67,9%
Au moins 1 contrat, dont	37,1%	23,0%	23,3%	17,9%	32,1%
1 contrat	11,2%	9,0%	12,9%	14,3%	11,1%
2 ou 3 contrats	12,9%	7,2%	5,5%	2,4%	10,4%
4 contrats et +	13,0%	6,8%	4,9%	1,3%	10,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>7 045</i>	<i>3 970</i>	<i>4 750</i>	<i>2 843</i>	<i>1 813</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CCC-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

Exemple de lecture : 40,3% de l'échantillon témoin (personnes au RMI depuis au moins un an) ont signé au moins un contrat depuis leur entrée au RMI. Toujours parmi les personnes au RMI depuis un an, 12,3% n'en ont signé qu'un, 14,2% en ont signé deux ou trois, etc.

➤ **Les contrats d'insertion en cours : ils sont rares pour les sortants du RMI**

D'après des estimations nationales basées sur des sources administratives, en décembre 1997, plus d'un allocataire sur deux ayant au moins trois mois de présence dans le RMI aurait un contrat en cours de validité¹⁶. **Le taux de contractualisation à Paris semble donc plus faible qu'au niveau national.**

¹⁶ Jean-Paul Zoyem : « Contrat d'insertion et sortie du RMI. Evaluation des effets d'une politique sociale », art. cit., encadré page 78.

Le taux de sortants ayant un contrat en cours le mois de fermeture de leurs droits est particulièrement faible, il est de 4%. Pour les entrants comme pour les personnes au RMI depuis au moins un an, la date de juin 2001 a été retenue pour étudier le taux de contrat en cours, ceci permet de ne pas tenir compte de la petite baisse de signatures des contrats pendant les mois d'été ni d'éventuels délais dans la saisie des contrats qui minoreraient d'autant la part des contrats en cours. **Les personnes au RMI depuis au moins un an sont celles qui ont le plus de contrats en cours, 23% sont dans ce cas.** Seuls 14% des entrants au RMI ont un contrat en cours, cette proportion est de 11% parmi les nouveaux entrants, elle est nettement plus forte quand l'entrée au RMI n'est pas la première inscription : 18% des réentrants ont un contrat d'insertion en juin 2001.

Le petit écart en faveur des hommes pour ce qui est de la signature d'au moins un contrat d'insertion depuis le passage au RMI se retrouve pour le taux de personnes ayant un contrat en cours, ce taux est légèrement plus élevé pour les hommes que pour les femmes.

Figure 34
Part des personnes ayant des contrats d'insertion en cours
selon le statut des bénéficiaires et le sexe

	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Contrat en cours	22,7%	3,6%	13,8%	11,0%	18,2%
Pas de contrat en cours	77,3	96,4%	86,2%	89,0%	81,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>16 199</i>	<i>8 872</i>	<i>10 847</i>	<i>6 238</i>	<i>4 378</i>
Homme					
Contrat en cours	23,4%	4,1%	14,2%	11,0%	19,0%
Pas de contrat en cours	76,6	95,9%	85,7%	89,0%	81,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>9 522</i>	<i>5 191</i>	<i>6 346</i>	<i>3 542</i>	<i>2 664</i>
Femme					
Contrat en cours	21,8%	2,9%	13,2%	11,1%	17,1%
Pas de contrat en cours	78,2	97,1%	86,8%	89,0%	81,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>6 677</i>	<i>3 681</i>	<i>4 501</i>	<i>2 696</i>	<i>1 714</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CCC-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets soit sans contrat d'insertion soit ayant un contrat dont la date de début et de fin est connue.

Note : on considère qu'un contrat d'insertion est en cours quand il existe à la date de juin 2001 pour les entrants ou l'échantillon-témoin soit le mois de la sortie pour les sortants.

➤ *Les contrats d'insertion : rares chez les jeunes, plus fréquents chez les personnes sans conjoint*

Les **personnes de moins de 30 ans** sont **peu représentées parmi les contractants** : 13% des personnes ayant signé un contrat d'insertion sont dans cette tranche d'âge contre 21% des non-contractants.

Les étrangers ont un peu moins de contrats d'insertion que les Français, mais l'écart est faible (25% contre 27%).

➤ *Les signataires de contrats d'insertion ont davantage effectué des formations, des emplois aidés et ont plus été demandeurs d'emploi que les non-signataires*

Alors qu'au niveau national, les personnes sans enfants ont un poids plus faible parmi les contractants que parmi les non-contractants¹⁷, à Paris c'est l'inverse. Ce sont en **particulier les hommes sans conjoint ni enfants** qui ont un poids nettement plus fort **parmi les contractants** que parmi les non-contractants (54% contre 46%). On peut se demander si ce résultat n'est pas lié à la présence d'associations spécialisées dans l'accueil et l'orientation d'hommes isolés à Paris.

Les personnes ayant **signé des contrats d'insertion**, par rapport aux non-signataires de contrats d'insertion :

- ◆ ont **nettement plus souvent suivi des stages** (à 13% contre 5%)
- ◆ ont été **davantage concernés par un emploi aidé** en CES, CEC ou emploi jeune (8% contre 3%)
- ◆ sont **un peu plus passés par l'ANPE** (78% contre 72%).

En revanche le taux d'embauche dans le privé est identique entre signataires et non signataires de contrats d'insertion.

Il est surprenant de constater que le niveau d'études est identique entre signataires et non signataires d'un contrat d'insertion au sein de l'Observatoire¹⁸. L'enquête INSEE dans son étape de modélisation montrait que la probabilité d'avoir signé un contrat d'insertion croissait fortement avec le niveau d'étude de l'allocataire¹⁹. Il semble difficile d'interpréter cette particularité du RMI à Paris.

¹⁷ Jean-Paul Zoyem : « Contrat d'insertion et sortie du RMI. Evaluation des effets d'une politique sociale », art. cit., tableau page 81.

¹⁸ Rappelons que cette information n'est connue que pour les seuls inscrits actuels ou passés à l'ANPE.

¹⁹ Jean-Paul Zoyem : « Contrat d'insertion et sortie du RMI. Evaluation des effets d'une politique sociale », art. cit., pages 82-83.

➤ *Le contenu du contrat : les personnes restant au RMI sont moins sollicitées sur l'emploi ou la formation*

Les contrats d'insertion des personnes sortant du RMI, ainsi que des entrants, ont moins souvent un contenu exclusivement social. A l'inverse, les contenus de contrat des personnes étant au RMI depuis au moins un an abordent moins le travail ou la formation. Chez les entrants récents, la polarisation des contrats sur l'emploi et la formation (éventuellement associés à un contenu plus social), est encore plus forte. **La non-prise en compte de l'emploi ou de la formation dans le contrat est associée à une moindre sortie du RMI.** Ce n'est pas forcément le contenu du contrat qui explique le maintien au RMI, mais éventuellement certaines caractéristiques d'éloignement du monde du travail qui à la fois amènent un contenu plutôt social au contrat et restreignent les possibilités de sortie. Chez les entrants qui ont signé un contrat d'insertion, ceux dont c'est apparemment la première demande de RMI ont un contenu de contrat qui est souvent exclusivement professionnel, ceux dont la date de demande est nettement plus ancienne et dont on pense qu'il s'agit de réentrants au RMI ont plus souvent connu à la fois des contenus professionnels et sociaux, ils se rapprochent en cela des sortants.

A statut comparable, les écarts entre hommes et femmes dans les grands types de contenu de contrats sont faibles.

Figure 35
Domaine d'action d'au moins un contrat d'insertion
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe

Domaine d'action du contrat d'insertion	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Social seul	14,2%	10,4%	10,7%	10,3%	10,8%
Travail - formation seul	12,4%	13,9%	19,0%	28,0%	12,5%
Mixte	67,9%	69,8%	59,1%	44,8%	70,0%
Non précisé	5,5%	5,9%	11,1%	16,9%	6,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>6 614</i>	<i>2 373</i>	<i>2 784</i>	<i>1 194</i>	<i>1 524</i>
Homme					
Social seul	14,2%	11,2%	10,3%	9,9%	10,2%
Travail - formation seul	12,3%	13,9%	18,3%	27,3%	12,1%
Mixte	68,3%	69,7%	60,5%	45,6%	71,0%
Non précisé	5,2%	5,3%	11,0%	17,2%	6,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>4 001</i>	<i>1 460</i>	<i>1 677</i>	<i>685</i>	<i>942</i>
Femme					
Social seul	14,4%	9,2%	11,4%	10,8%	11,7%
Travail - formation seul	12,4%	13,8%	20,2%	28,9%	13,1%
Mixte	67,3%	70,1%	57,0%	43,8%	68,4%
Non précisé	5,9%	6,9%	11,4%	15,5%	6,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Effectifs</i>	<i>2 613</i>	<i>913</i>	<i>1 107</i>	<i>509</i>	<i>582</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CCC-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins un contrat d'insertion

Exemple de lecture : parmi les personnes qui ont signé au moins un contrat d'insertion, et qui font partie de l'échantillon témoin (c'est-à-dire qui sont au RMI depuis au moins un an), 23,8% ont des contenus de contrats uniquement sociaux, 15,7% ont des contenus de contrats qui ne portent que sur le travail ou la formation, 49,8% ont des contenus de contrats qui portent à la fois sur le social et sur la formation (soit parce que ces deux domaines sont représentés dans un seul contrat, soit pour une même personne au moins un contrat ne porte que sur le domaine social et au moins un autre contrat porte sur le domaine professionnel ou formation), 10,8% n'ont aucun contrat pour lequel un contenu est saisi.

Le tableau suivant détaille les types précis d'actions relevant du domaine social mentionnés dans les contrats des personnes en ayant signé au moins un. Il arrive que plusieurs domaines précis soient mentionnés. La situation la plus fréquente est la mention d'un suivi social (soutien ou accompagnement). **Les trois-quarts des personnes au RMI depuis au moins un an, ou des sortants, ont un contrat au moins faisant mention d'un suivi social.** Cette mention est un peu moins répandue pour les entrants (et particulièrement pour les entrants dont c'est le premier passage par le RMI). **Le deuxième type d'action le plus répandu dans le domaine social relève de la santé** (accès aux soins ou à une couverture sociale). Près de la moitié de l'échantillon témoin et environ le quart des entrants et des sortants avec contrats d'insertion ont au moins une action dans le domaine de la santé.

Figure 36

**Domaine détaillé d'action dans le domaine social d'au moins un contrat d'insertion
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe**

Domaine détaillé d'action du contrat d'insertion (domaine social)	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Soutien, accomp. personnel ou familial	76,7%	75,1%	63,7%	49,1%	74,5%
Santé	45,6%	36,8%	31,4%	19,9%	39,9%
Logement-non financier	17,3%	18,0%	14,8%	10,2%	18,0%
Logement-aide financière	8,8%	6,7%	7,2%	5,8%	8,3%
Aide financière diverse	5,2%	4,3%	4,6%	3,3%	5,6%
Enfant	3,1%	2,7%	2,2%	16,5%	6,9%
<i>Effectifs</i>	<i>6 614</i>	<i>2 373</i>	<i>2 784</i>	<i>1 194</i>	<i>1 524</i>
Homme					
Soutien, accomp. personnel ou familial	77,0%	75,6%	65,5%	50,2%	75,8%
Santé	46,0%	38,7%	32,2%	20,6%	40,0%
Logement-non financier	16,9%	17,7%	14,9%	9,5%	18,5%
Logement-aide financière	6,2%	5,8%	4,9%	4,4%	5,4%
Aide financière diverse	3,4%	3,0%	2,6%	1,8%	3,1%
Enfant	1,3%	1,4%	0,7%	0,3%	1,1%
<i>Effectifs</i>	<i>4 001</i>	<i>1 460</i>	<i>1 677</i>	<i>685</i>	<i>942</i>
Femme					
Soutien, accomp. personnel ou familial	76,4%	74,3%	61,0%	47,5%	72,3%
Santé	45,0%	33,7%	30,1%	19,1%	39,7%
Logement-non financier	17,8%	18,3%	14,5%	11,2%	17,4%
Logement-aide financière	12,8%	8,1%	10,6%	7,7%	13,1%
Aide financière diverse	7,9%	6,5%	7,8%	5,3%	9,8%
Enfant	6,0%	4,9%	4,5%	2,4%	6,5%
<i>Effectifs</i>	<i>2 613</i>	<i>913</i>	<i>1 107</i>	<i>509</i>	<i>582</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CCC-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins un contrat d'insertion

Exemple de lecture : parmi les personnes qui ont signé au moins un contrat d'insertion, et qui font partie de l'échantillon témoin (c'est-à-dire qui sont au RMI depuis au moins un an), 1,5% ont au moins un contrat portant sur les enfants.

Cette plus forte fréquence du thème santé parmi les personnes restant au RMI que parmi les entrants ou les autres peut être interprétée comme l'indice de **plus grandes difficultés de santé des personnes restant au RMI**.

Les réentrants ont davantage d'actions sur la santé que les entrants récents. Dans l'ensemble, les actions figurant dans les contrats d'insertion des réentrants ressemblent à ceux des sortants, alors que les entrants récents ont une présence plus faible de contrats dans tous les domaines sociaux.

Les contrats d'insertion des **femmes** portent plus souvent sur des actions concernant le **logement** ou les **enfants** que ceux des hommes. Ceci est vrai pour tous les statuts pris en compte dans l'Observatoire (entrants, sortants ou échantillon-témoin). Le domaine de la santé est plus répandu est plus répandu parmi les hommes sortis du RMI que parmi les femmes, ceci renvoie au fait que les hommes sortis sont davantage concernés par l'allocation adulte handicapée que les femmes sorties du dispositif.

Le contenu précis des contrats dans le domaine de l'insertion professionnelle ou de la formation est assez varié. Le type d'action le plus fréquemment préconisé dans les contrats relève de la **recherche d'emploi en général**. La moitié des personnes avec contrats ont cette mention pour les personnes au RMI depuis au moins un an ou pour les sortants, cette mention étant un peu moins répandue pour les entrants, en particulier pour les entrants récents). Puis vient la mention de **l'accès à un emploi normal** pour les sortants et les entrants, cette mention venant en troisième position pour les personnes au RMI depuis au moins un an. Ces derniers ont davantage dans leur contrat l'évocation **d'actions d'insertion**, cette mention venant en troisième position des contenus professionnels pour les entrants et les sortants. Le suivi de **stages** est préconisé pour un cinquième des personnes de l'Observatoire ayant signé un contrat. Ce sont les sortants qui ont le plus eu des contrats orientés vers des stages. Et pourtant, d'après les données du CNASEA sur les stages suivis depuis deux ans, les sortants ont moins suivi de stages que les personnes au RMI depuis un an ou les entrants. Il est vrai que les contrats pris en considération le sont dans leur intégralité et non depuis deux ans.

On observe **peu d'écarts entre le contenu des contrats des hommes et des femmes dans le domaine professionnel**, de plus ces écarts ne sont pas toujours dans le même sens selon qu'il s'agit d'entrants, de sortants ou de personnes au RMI depuis au moins un an. Tout au plus peut-on noter que **les contrats d'insertion des femmes** font davantage mention de **stages** que ceux des hommes, et ceci à statut équivalent dans l'Observatoire. Ce point est à rapprocher du fait que depuis deux ans les femmes ont effectivement davantage suivi de stages que les hommes de l'Observatoire. Elles ont un peu plus que les hommes obtenu par le contrat d'insertion une aide financière à la recherche d'emploi, et elles se sont fait un peu plus prescrire le suivi d'une formation en alphabétisation.

Figure 37

**Domaine détaillé d'action dans le domaine professionnel ou formation
d'au moins un contrat d'insertion
selon le statut (entrants, sortants et échantillon témoin) et le sexe**

Domaine détaillé d'action du contrat d'insertion (domaine professionnel ou formation)	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	dont :	
				entrants récents	réentrants
Homme et femme					
Recherche d'emploi	51,5%	51,4%	46,4%	37,5%	53,1%
Action d'insertion	30,4%	26,5%	22,8%	15,3%	28,5%
Emploi normal	22,6%	30,7%	24,0%	20,3%	26,8%
Stage	20,4%	21,1%	18,5%	13,6%	22,2%
Orientation, techn. recherche emploi	12,7%	13,7%	11,1%	9,3%	12,7%
Bilan Evaluation Orientation	10,8%	9,4%	8,5%	5,4%	11,0%
Contrat de travail aidé	9,5%	13,5%	9,9%	4,1%	14,4%
Aide fin. à la reprise d'un emploi	7,3%	7,8%	8,6%	8,5%	8,7%
Alphabétisation	5,7%	4,4%	3,7%	2,7%	4,7%
Formation-financement	1,3%	1,3%	0,7%	0,6%	0,8%
<i>Effectifs</i>	<i>6 614</i>	<i>2 373</i>	<i>2 784</i>	<i>1 194</i>	<i>1 524</i>
Homme					
Recherche d'emploi	52,7%	51,7%	46,9%	36,9%	53,8%
Action d'insertion	30,4%	27,2%	22,1%	14,2%	27,6%
Emploi normal	23,4%	30,2%	25,5%	20,7%	29,0%
Stage	19,3%	19,0%	17,5%	13,3%	20,5%
Orientation, techn. recherche emploi	12,8%	13,8%	11,5%	9,3%	13,0%
Bilan Évaluation Orientation	10,8%	9,2%	8,7%	5,8%	10,7%
Contrat de travail aidé	9,4%	13,6%	10,3%	4,2%	14,5%
Aide fin. à la reprise d'un emploi	6,2%	7,2%	8,2%	9,5%	7,3%
Alphabétisation	5,1%	4,2%	3,6%	2,8%	4,5%
Formation-financement	1,4%	1,0%	0,6%	0,7%	0,5%
<i>Effectifs</i>	<i>4 001</i>	<i>1 460</i>	<i>1 677</i>	<i>685</i>	<i>942</i>
Femme					
Recherche d'emploi	49,6%	50,9%	45,5%	38,3%	51,9%
Action d'insertion	30,4%	25,3%	23,9%	16,9%	29,9%
Emploi normal	21,4%	31,5%	21,8%	19,7%	23,4%
Stage	22,0%	24,4%	20,1%	14,0%	25,1%
Orientation, techn. recherche emploi	12,6%	13,5%	10,7%	9,2%	12,2%
Bilan Évaluation Orientation	10,7%	9,9%	8,3%	4,7%	11,5%
Contrat de travail aidé	9,7%	13,5%	9,4%	3,9%	14,3%
Aide fin. à la reprise d'un emploi	9,0%	8,9%	9,3%	7,3%	11,0%
Alphabétisation	6,5%	4,8%	3,9%	2,6%	5,0%
Formation-financement	1,2%	1,8%	0,9%	0,4%	1,2%
<i>Effectifs</i>	<i>2 613</i>	<i>913</i>	<i>1 107</i>	<i>509</i>	<i>582</i>

Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CCC-CAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets – au moins un contrat d'insertion

IV. UNE SYNTHÈSE DES FACTEURS FAVORISANT LA SORTIE DU RMI PAR UNE MODÉLISATION TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS

Cette partie cherche à repérer, parmi les variables contenues dans la base de données sur les allocataires, les facteurs qui influent le plus sur la probabilité de sortir du RMI. Cette démarche complète l'analyse descriptive précédente, en y ajoutant une dimension prédictive. Elle permet en effet de **repérer les groupes d'allocataires ayant le plus de chances de quitter le dispositif** (en comparant les personnes sorties récemment du dispositif avec celles qui y sont encore).

On s'appuie sur des régressions logistiques, qui étudient l'influence de variables « explicatives » d'un comportement. Ce comportement prend la forme d'une variable qualitative dichotomique (à deux modalités), ici le fait d'être sorti du RMI ou d'être dans l'échantillon témoin.

IV. 1. Détail de la méthode

La régression logistique est une méthode qui permet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs ». Elle détermine à partir d'un individu de référence, choisi arbitrairement, quel est l'impact sur le comportement étudié d'une variation d'une ou plusieurs variables explicatives, les autres restant inchangées.

L'impact d'une variable est donc mesuré en annulant les « effets de structure », qui peuvent créer artificiellement des liaisons entre variables (ainsi, si les allocataires sortis sont plus jeunes, le lien entre l'âge et la sortie est-il un effet d'âge uniquement ou traduit-il aussi une influence du niveau de diplôme ?). Seuls les effets de structure impliquant les variables explicatives du modèle sont annulés. Les liens impliquant d'autres variables non intégrées au modèle subsistent.

L'individu de référence peut être fictif et son choix n'influe pas sur les résultats obtenus. Il présente un certain nombre de caractéristiques correspondant aux différentes variables introduites dans le modèle (allocataire masculin âgé de 30 à 39 ans, sans conjoint, de nationalité française, n'ayant pas signé de contrat d'insertion, ...)

Sur un même modèle, les coefficients obtenus sont comparables et additifs²⁰. On peut ainsi classer les différentes modalités en fonction du sens (augmente ou diminue la probabilité de sortir du dispositif) et de l'intensité de l'influence qu'elles exercent sur le phénomène étudié.

On intègre dans le modèle des informations communes aux allocataires sortis et à ceux appartenant à l'échantillon témoin.

Plusieurs modèles ont été testés, intégrant une liste de variables légèrement différente ou considérant une population plus ou moins large :

Une première série de modèles prend en compte l'ensemble des deux échantillons, et intègre les informations relatives à l'âge de l'allocataire, sa situation matrimoniale, sa nationalité, l'existence (et éventuellement le contenu) de contrats d'insertion, son ancienneté dans le dispositif et les étapes de son parcours.

Un deuxième modèle intègre également des informations sur le niveau de qualification et sur les secteurs de recherche d'emploi, mais ne concerne que les allocataires connus de l'ANPE.

IV. 2. Modèle général

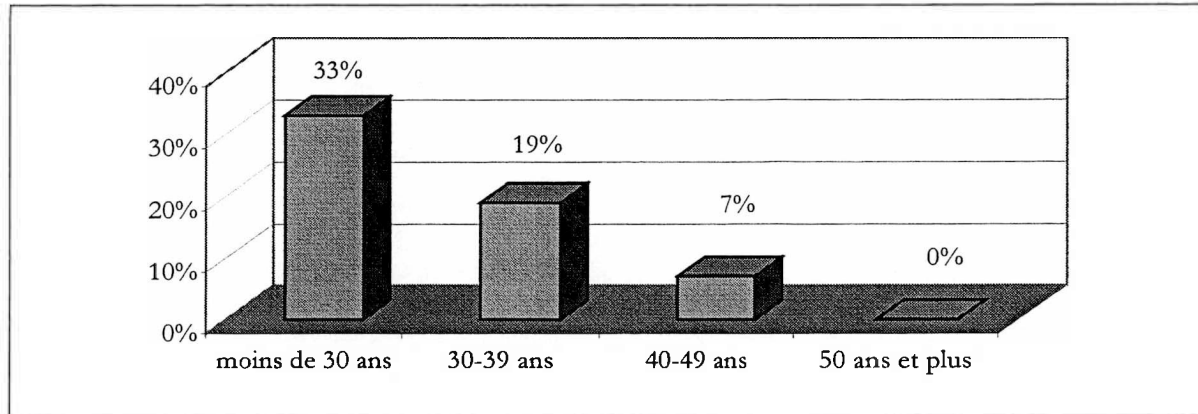
Le premier modèle considère l'ensemble des sortants (9 418 allocataires) et de l'échantillon témoin (16 961 allocataires).

➤ Un effet prédominant dans les caractéristiques socio-démographiques : l'âge

Parmi les variables considérées dans le modèle, l'âge est de loin le critère qui apparaît le plus influant sur la probabilité de sortie : cette probabilité diminue régulièrement au fur et à mesure que l'âge de l'allocataire augmente. Ainsi, les moins de 30 ans ont une probabilité de sortie du RMI nettement supérieure, de 33%, à celle des personnes âgées de 50 ans et plus.

²⁰ Cette propriété n'est plus valable lorsque l'on compare deux modèles entre eux, elle n'est pas non plus valable sur les probabilités calculées à partir des coefficients .

Figure 38
Influence de l'âge sur la probabilité de sortie (référence : 50 ans et plus)



Les autres variables décrivant la situation socio-démographique de l'allocataire ont un impact nettement moins marqué. Les hommes en couple ont une probabilité de sortie un peu plus élevée (+5%) que les hommes seuls et les femmes, qu'elles vivent seules ou en couple.

L'effet de la nationalité est certes significatif, mais reste très limité et très relatif par rapport à l'effet de l'âge. Les personnes de nationalité étrangère ont ainsi une probabilité de 2 points inférieure aux autres de sortir du RMI.

➤ *Les allocataires signant des contrats d'insertion au contenu social sortent moins que les autres*

L'existence d'un contrat d'insertion réduit nettement la probabilité de sortie (14 points). Il ne s'agit pas bien sûr d'en déduire que le contrat d'insertion réduit les chances de sortie, mais probablement que les contrats sont réalisés en priorité avec des allocataires ayant de grosses difficultés d'insertion et pour qui la sortie du dispositif est plus difficile.

Quel que soit le contenu du contrat, l'effet est négatif (cf. modèle n°2). Cependant, ce sont les allocataires qui ont signé des contrats à contenu uniquement social ou à contenu à la fois social et professionnel qui ont la probabilité de sortie la plus faible (-16% par rapport aux personnes qui n'ont pas signé de contrat). Les allocataires ayant signé des contrats à contenu seulement professionnels ont des probabilités de sortie inférieures à ceux qui n'ont pas signé de contrat, mais l'écart est plus faible (-12% par rapport aux personnes sans contrat ayant les mêmes caractéristiques).

Figure 39
Premier modèle : probabilité de sortie du RMI

Variables explicatives	Modalités	Coef ficient	Écart de proba. 21	-	0
Age de l'allocataire	Moins de 30 ans	0,66 réf.	14%		
	30-39 ans	-0,49	-12%		
	40-49 ans	-0,79	-19%		
	50 ans et plus	-0,79	-19%		
Situation matrimoniale	Homme seul	réf.			
	Femme seule	ns			
	Homme en couple	0,22	5%		
	Femme en couple	ns			
Nationalité	Française	réf.			
	Autre	-0,10	-2%		
Existence d'un contrat d'insertion	Oui	-0,56	-14%		
	Non	réf.			
Existence d'une Déclaration Unique d'Embauche	Oui	0,16	4%		
	Non	réf.			
Existence d'un emploi aidé	Oui	0,62	13%		
	Non	réf.			
Existence d'un stage	Oui	-0,20	-5%		
	Non	réf.			
Inscription à l'ANPE	En cours juin 2001	-0,42	-10%		
	Oui avant	réf.			
	Non	ns.			

Probabilité d'être sorti pour l'individu de référence : 61%.

Pouvoir prédictif du modèle : 68%.

Ns : coefficient non significativement différent de 0, la probabilité est la même que pour la modalité de référence.

Réf : modalité de référence.

➤ Les emplois aidés favorisent nettement la sortie

Le fait d'avoir bénéficié d'un emploi aidé facilite beaucoup la sortie du dispositif (+13 points).

Le fait d'avoir occupé un emploi dans le secteur marchand a aussi un effet positif, quoique moins marqué (+4 points). Rappelons que l'impact mesuré ici est un impact moyen, quel que soit la durée de l'emploi effectué qui est malheureusement inconnue. Il est probable que l'effet sur la sortie est très variable selon à la fois la durée et la fréquence des emplois occupés dans le secteur marchand.

²¹ L'écart de probabilité est obtenu par rapport à la probabilité de référence.

Ce sont les déclarations uniques d'embauche dans l'intérim ou dans le secteur artistique qui ont l'effet le plus significatif sur la probabilité de sortie.

A l'inverse, les stages ne favorisent pas la sortie.

Figure 40
Deuxième modèle : probabilité de sortie du RMI
en tenant compte du contenu du contrat d'insertion

Variables explicatives	Modalités	Coef ficient	Écart de proba.	-	0	+
Age de l'allocataire	Moins de 30 ans	0,67	14%			
	30-39 ans	réf.				
	40-49 ans	-0,49	-12%			
	50 ans et plus	-0,79	-19%			
Situation matrimoniale	Homme seul	réf.				
	Femme seule	ns				
	Homme en couple	0,21	5%			
	Femme en couple	ns				
Nationalité	Française	réf.				
	Autre	-0,10	-2%			
Existence d'un contrat d'insertion à contenu social	Oui	-0,66	-16%			
	Non	réf.				
Existence d'un contrat d'insertion à contenu mixte	Oui	-0,66	-16%			
	Non	réf.				
Existence d'un contrat d'insertion à contenu professionnel	Oui	-0,50	-12%			
	Non	réf.				
Existence d'une Déclaration Unique d'Embauche	Oui	0,16	4%			
	Non	réf.				
Existence d'un emploi aidé	Oui	0,61	13%			
	Non	réf.				
Existence d'un stage	Oui	-0,23	-5%			
	Non	réf.				
Inscription à l'ANPE	En cours juin 2001	-0,42	-10%			
	Oui avant	réf.				
	Non	ns.				

Probabilité d'être sorti pour l'individu de référence : 61%

Pouvoir prédictif du modèle : 67%

Ns : coefficient non significativement différent de 0, la probabilité est la même que pour la modalité de référence.

Réf : modalité de référence.

➤ Troisième modèle : l'ancienneté dans le RMI atténue l'influence de l'âge et de l'existence d'un contrat

Afin de tenir compte de l'ancienneté dans le dispositif, un nouveau modèle a été testé en gardant l'intégralité des personnes au RMI depuis au moins un an et en ne considérant que les sortants ayant au moins un an de présence dans le dispositif (l'échantillon témoin étant uniquement constitué de personnes ayant au moins cette ancienneté), soit 7756 personnes. On ajoute alors l'ancienneté dans le dispositif aux variables explicatives.

Les allocataires depuis au moins deux ans dans le dispositif ont une probabilité de sortie nettement plus faible que les autres (16 points d'écart).

Le fait d'introduire l'ancienneté dans les variables explicatives du modèle diminue un peu l'effet de l'âge, en particulier l'écart de probabilité de sortie des moins de 30 ans est un peu moins élevé. Cela diminue également l'effet négatif du contrat d'insertion.

Figure 41

3^{ème} modèle : probabilité de sortie du RMI en tenant compte de l'ancienneté au RMI

Variables explicatives	Modalités	Coef ficient	Écart de proba.	-	0	+
Age de l'allocataire	Moins de 30 ans	0,36	9%			
	30-39 ans	réf.				
	40-49 ans	-0,45	-11%			
	50 ans et plus	-0,73	-18%			
Situation matrimoniale	Homme seul	réf.				
	Femme seule	ns				
	Homme en couple	0,20	5%			
	Femme en couple	ns				
Nationalité	Française	réf.				
	Autre	0,11	3%			
Ancienneté	12 à 23 mois	réf.				
	24 mois et plus	0,67	16%			
Existence d'un contrat d'insertion	Oui	-0,28	-7%			
	Non	réf.				
Existence d'une Déclaration Unique d'Embauche	Oui	0,11	3%			
	Non	réf.				
Existence d'un emploi aidé	Oui	0,74	17%			
	Non	réf.				
Existence d'un stage	Oui	-0,21	-5%			
	Non	réf.				
A déjà été inscrit à l'ANPE	Oui	ns				
	Non	réf.				
Était inscrit en juin à l'ANPE	Oui	-0,48	-12%			
	Non	réf.				

Probabilité d'être sorti pour l'individu de référence : 53%

Pouvoir prédictif du modèle : 71%

Ns : coefficient non significativement différent de 0, la probabilité est la même que pour la modalité de référence.

Réf : modalité de référence.

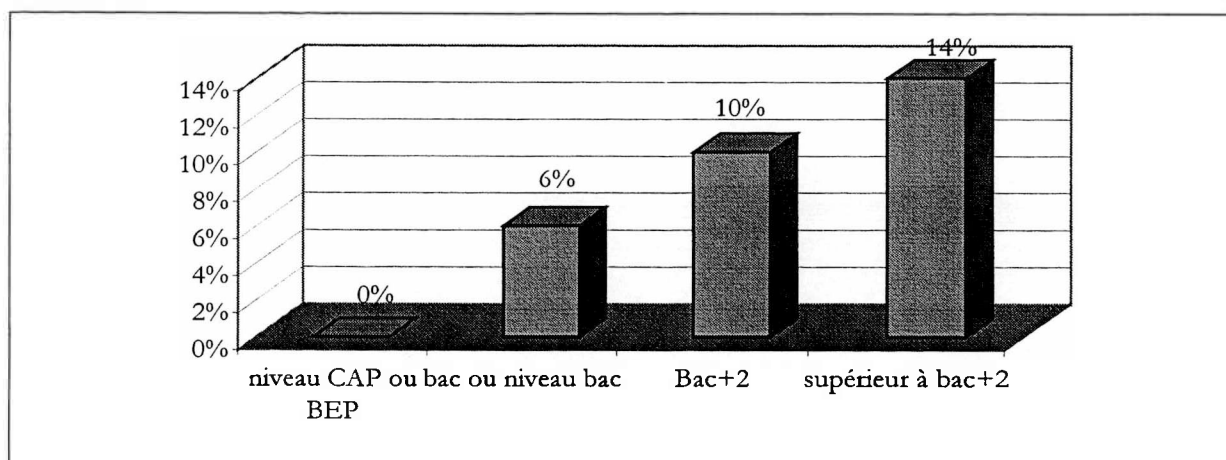
IV. 3. Un modèle sur les allocataires connus de l'ANPE

Le dernier modèle porte seulement sur les allocataires ayant eu au moins une inscription à l'ANPE de manière à intégrer dans les variables explicatives les informations connues dans cette source, comme le niveau de diplôme ou encore les domaines de recherche d'emploi. Le champ est donc un peu réduit (6 920 allocataires sortis au lieu de 9 418 et 12 502 encore dans le dispositif contre 16 961). Néanmoins, on a vu dans le modèle précédent que les personnes non connues de l'ANPE n'ont pas une probabilité de sortie significativement différente de celles ayant déjà été inscrites.

Les variables explicatives déjà introduites dans le modèle précédent ont des effets similaires. L'effet de la nationalité n'est plus significatif, mais il semble que cela soit lié au fait que l'on travaille sur la seule population des inscrits à l'ANPE, plutôt qu'à l'annulation de l'effet nationalité par la prise en compte du niveau d'études.

L'effet du niveau d'études est sensible seulement à partir du bac. Pour les niveaux inférieurs, la probabilité de sortie est identique. A partir du bac, l'effet sur la probabilité de sortie est croissant. Pour les plus diplômés, l'effet du diplôme est de même amplitude que le suivi d'un emploi aidé.

Figure 42
Influence du niveau de diplôme sur la probabilité de sortie
(référence : niveau CAP ou BEP sans diplôme)



Le secteur de recherche d'emploi a aussi une influence : les personnes ayant cherché un emploi dans l'hôtellerie, dans le transport ou encore dans le bâtiment ont une probabilité de sortie supérieure aux autres chercheurs d'emploi.

**Figure 43 - Quatrième modèle : probabilité de sortie du RMI
en tenant compte du niveau d'études et du domaine de recherche d'emploi
(Champ : personnes inscrites à l'ANPE uniquement)**

<u>Variables explicatives</u>	<u>Modalités</u>	<u>Coef ficient</u>	<u>Écart de proba.</u>	-	0	+
Age de l'allocataire	Moins de 30 ans	0,44	10%			
	30-39 ans	réf.				
	40-49 ans	-0,42	-10%			
	50 ans et plus	-0,72	-18%			
Situation matrimoniale	Homme seul	réf.				
	Femme seule	ns				
	Homme en couple	0,21	5%			
	Femme en couple	ns				
Nationalité	Française	réf.				
	Autre	ns				
Existence d'un contrat d'insertion	Oui	-0,53	-13%			
	Non	réf.				
Existence d'une Déclaration Unique d'Embauche	Oui	0,22	5%			
	Non	réf.				
Existence d'un emploi aidé	Oui	0,64	15%			
	Non	réf.				
Existence d'un stage	Oui	ns.				
	Non	réf.				
Était inscrit en juin à l'ANPE	Oui	-0,47	-12%			
	Non	réf.				
Niveau d'études	Non déclaré	ns.				
	Primaire	ns.				
	BEPC-niveau 3 ^{ème}	ns.				
	Niveau BEP-CAP	réf.				
	Bep-cap	ns.				
	Bac ou niveau Bac	0,23	6%			
	Bac+2	0,43	10%			
	Supérieur à bac+2	0,60	14%			
Emploi recherché dans le domaine artistique	Oui	ns.				
	Non	réf.				
Emploi recherché dans l'hôtellerie	Oui	0,49	11%			
	Non	réf.				
Emploi recherché dans la vente	Oui	ns.				
	Non	réf.				
Emploi recherché dans le transport	Oui	0,53	12%			
	Non	réf.				
Emploi recherché dans le bâtiment	Oui	0,50	12%			
	Non	réf.				
Emploi recherché dans un autre secteur	Oui	ns.				
	Non	réf.				

Probabilité d'être sorti pour l'individu de référence : 56%

Pouvoir prédictif du modèle : 67%

Ns : coefficient non significativement différent de 0, la probabilité est la même que pour la modalité de référence.

Réf : modalité de référence.

Le tableau ci-dessous récapitule à partir de l'ensemble des modèles étudiés la liste des modalités ayant une influence significative sur la probabilité de sortie, en caractérisant à la fois le sens et l'amplitude de cette influence.

Figure 44 -
Tableau récapitulatif des effets purs sur la sortie du dispositif
dans la première série de modèle

	Influence sur la probabilité de sortie
Existence d'un emploi aidé	+ + + +
Avoir moins de 30 ans	+ + + +
Avoir un niveau bac+2 ou plus	+ + + +
Être un homme en couple	+ +
Existence d'une déclaration unique d'embauche	+ +
Être de nationalité étrangère	-
Existence d'un stage	-
Existence d'un contrat d'insertion professionnel	- -
Existence d'un contrat d'insertion mixte ou que social	- - -
Avoir 40-49 ans	- - -
Avoir plus de deux ans d'ancienneté dans le dispositif	- - - -
Avoir 50 ans et plus	- - - - -

V. CONCLUSION : SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉFLEXIONS SUR LA RÉALISATION D'AUTRES VAGUES DE L'OBSERVATOIRE

Au terme de cette première mise en place d'un Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris, on peut tirer un bilan sur deux plans de l'Observatoire :

- ◆ L'Observatoire constitue **un outil de connaissance** sur la réalité du RMI à Paris. Grâce à la mise en commun de neuf fichiers administratifs, il est possible de disposer d'informations inédites sur les particularités et les parcours des personnes concernées par le RMI. Cette conclusion propose dans un premier temps de revenir sur **les principaux résultats apportés par l'Observatoire**.
- ◆ Cette opération constitue une **expérimentation novatrice**. La deuxième partie de la conclusion se présente sous la forme d'un encadré méthodologique. Elle se propose de tirer un bilan des **points améliorables dans l'hypothèse du renouvellement dans le temps de l'Observatoire**.

A la suite de cette conclusion, en annexe 1, on a rappelé, dans deux encadrés méthodologiques, quelles sont les sources utilisées et les principes de construction de l'Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris.

➤ Principaux apports de l'Observatoire sur la connaissance des parcours d'allocataires du RMI à Paris

Parmi les divers enseignements de cet outil de connaissance sur le RMI à Paris, les points suivants sont à souligner :

- ◆ Par rapport aux personnes au RMI depuis au moins un an, on constate une **relative similitude dans le profil des entrants et des sortants**. Ces deux groupes, toujours comparés à celui des personnes toujours au RMI depuis un an, comptent :
 - ✓ plus de jeunes,
 - ✓ moins d'étrangers,
 - ✓ plus d'études longues,
 - ✓ plus de qualification supérieure aux niveaux ouvriers ou employés (techniciens, agents de maîtrise, cadres),
 - ✓ une fréquence plus élevée d'embauches dans le privé.

- ◆ Il est étonnant de constater que **ceux qui ont le plus connu d'embauches dans le privé ne sont pas les sortants mais les entrants** (31% des sortants et 37% des entrants ont connu au moins une embauche dans le privé depuis un an). Les personnes restant au RMI en continu sont un peu moins concernées par ces embauches dans le privé, mais leurs liens avec l'entreprise privée ne sont pas exceptionnels, en effet **25% des personnes au RMI depuis un an ont eu au moins une embauche**. Ces emplois ne se traduisent pas toujours par une sortie du RMI car il peut s'agir de contrats de travail à court terme. Si la durée des contrats n'est pas précisée dans le document administratif qui sert de source à l'Observatoire sur ce point (la « déclaration unique d'embauche », enregistrée par l'URSSAF), le secteur d'activité est connu. Or **l'intérim est de loin le premier secteur de recrutement dans le privé** pour les allocataires du RMI entrants, sortants ou restant dans le dispositif à Paris : parmi les personnes ayant connu au moins une embauche dans le privé en Ile-de-France sur une période de douze mois, entre 23% et 26% selon les groupes – entrants, sortants, échantillon-témoin -, ont eu au moins une embauche en intérim.
- ◆ On peut parler d'une réelle **proximité des allocataires du RMI avec l'emploi, non seulement à leur sortie mais aussi lors de leur passage dans le dispositif**. Cette proximité par rapport à l'emploi se mesure par le recours à l'emploi privé, mais aussi par le suivi de contrats aidés ainsi que par **la forte proportion de personnes de l'Observatoire connues de l'ANPE** : environ les trois quarts des personnes de chacun des trois groupes –entrants, sortants et échantillon témoin au RMI depuis au moins 12 mois en continu - ont été inscrites au moins une fois comme demandeur d'emploi depuis la création du fichier historique de l'ANPE en 1993. Cette proximité par rapport à l'emploi est un des résultats forts de l'Observatoire. Toutefois, elle passe souvent par des emplois précaires (intérim et autres contrats de courte durée).
- ◆ Certes, les personnes **restant au RMI** sont globalement **plus éloignées de l'emploi que les entrants ou les sortants**, mais les écarts ne sont pas toujours aussi importants qu'on aurait pu le penser :
 - ✓ Comme on vient de le signaler, 25% des personnes au RMI depuis au moins un an ont connu au moins une embauche dans le privé depuis un an (contre 31% des sortants et 37% des entrants).
 - ✓ Le taux de personnes connues de l'ANPE est identique dans les trois sous-groupes (entrants, sortants et échantillon témoin ont trois fois sur quatre été inscrits depuis 1993).
 - ✓ Entrants et échantillon témoin ont la même proportion de suivi de stages (8%) et d'emplois aidés (4%).

- ◆ Les emplois aidés les plus fréquents, **les CES, ont tendance à s'enchaîner**, comme le montre le fait qu'en deux ans le nombre moyen de CES pour les personnes en ayant suivi au moins un est de deux. Cette tendance à suivre plusieurs emplois aidés n'empêche pas la sortie du RMI : en effet **les sortants du RMI sont davantage passés par les emplois aidés**. La modélisation²² confirme que, toutes choses égales par ailleurs, **le passage par les emplois aidés favorise la sortie du RMI**. Il n'empêche que **le passage par des emplois privés est nettement plus fréquent** pour les allocataires du RMI encore dans le dispositif ou sortis **que le passage par des emplois aidés dans le secteur public ou parapublic** (CES, CEC, emplois-jeunes).
- ◆ **Les sortants du RMI ont moins suivi de formations** que les entrants ou les personnes restées au RMI depuis un an. La modélisation confirme une liaison légèrement négative entre le suivi de stages et la sortie, liaison qui devient non significative si on tient compte pour les personnes connues de l'ANPE du diplôme et des types d'emplois recherchés. **Ce résultat ne signifie pas que suivre un stage freine la sortie du RMI**, mais plutôt que **ces stages débouchent peu à court terme sur une insertion professionnelle durable**.
- ◆ **La forte proportion de femmes seules chargées de famille parmi les stagiaires** pose question. Il se peut que ce public soit plus que les autres identifié comme ayant besoin de remise à niveau ou d'une phase de formation avant la remise en contact avec les entreprises. **Les stagiaires (ou anciens stagiaires) ne sont pas pour autant totalement coupés du monde du travail**, ils ont davantage été embauchés dans le privé et sont plus en relation avec l'ANPE que les personnes de l'Observatoire n'ayant jamais suivi de formation.
- ◆ **La signature d'un contrat d'insertion** est associée à une **plus grande probabilité de rester dans le dispositif du RMI**. Ceci est encore plus vrai quand on se restreint aux **contrats d'insertion ayant exclusivement un caractère social**. On ne doit pas déduire de ces résultats que la signature d'un contrat d'insertion soit un obstacle à la sortie du RMI. Il est **probable que les travailleurs sociaux suivent davantage les personnes ayant les plus grandes difficultés sociales**, et qu'ils tentent davantage de les mobiliser par le moyen du contrat. A l'inverse, les personnes arrivant au RMI en ayant des atouts importants pour s'en sortir sont plus autonomes dans leurs démarches d'insertion et quittent le RMI sans recourir au contrat. **Sollicitant moins les travailleurs sociaux, les personnes ayant le plus d'atouts pour s'insérer signent par conséquent moins de**

²² On trouvera dans le chapitre IV des explications sur cette méthode statistique de raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ».

contrats d'insertion. Cette liaison négative²³. entre contrat d'insertion et sortie du RMI n'est d'ailleurs pas spécifique à Paris puisqu'on la retrouve dans les enquêtes nationales (Aldeghi, CRÉDOC, 1996 et 1998 ; Zoyem, INSEE, 2001²⁴).

- ◆ Une autre explication du taux de signature de contrats d'insertion plus important pour les personnes étant au RMI depuis au moins 12 mois que pour les sortants est un **effet de durée**. En effet, les sortants ont une durée moyenne dans le dispositif plus faible que l'échantillon témoin. Or, plus on reste longtemps au RMI, plus on a de chances d'avoir élaboré un contrat d'insertion avec la personne chargée de l'accompagnement. Il est à noter qu'à Paris comme ailleurs en France **des allocataires du RMI peuvent participer à des actions d'insertion** (par exemple un emploi aidé) **ou bénéficier d'un accompagnement social sans pour autant avoir signé de contrat d'insertion**. Cet état de fait gêne sans doute la transparence du dispositif et la visibilité des efforts d'insertion fournis par la collectivité et par les bénéficiaires eux-mêmes.
- ◆ **Les flux d'entrée et sortie à l'intérieur du RMI sont importants :**
 - ✓ Tout d'abord, **les populations d'entrants et de sortants se recouvrent en partie** : 9% des personnes entrées dans l'Observatoire figurent aussi parmi les sortants, et 11% des sortants de l'Observatoire figurent aussi parmi les entrants. Ces chiffres témoignent de l'existence de passages très brefs (moins de 6 mois) dans le dispositif ainsi que de retours rapides dans le dispositif de personnes qui en étaient sorties depuis moins de six mois.
 - ✓ Il arrive fréquemment que les arrivants aient déjà bénéficié dans le passé du RMI à Paris. En utilisant l'information sur le décalage entre date de demande du RMI et date d'ouverture de droits, on a pu en conclure que **40% des entrants sont déjà passés par le RMI à Paris**. On les a appelé les « réentrants ». Leurs caractéristiques sont intermédiaires entre celles des entrants récents et celles des personnes au RMI depuis un an.
 - ✓ **Les échanges entre Paris et les autres départements français à l'intérieur du RMI ne sont pas exceptionnels**. En l'espace de 12 mois, 15% des sortants du

²³ Le raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » de l'étape de modélisation pour hiérarchiser les facteurs de sortie du RMI (chapitre IV) se fait dans la limite des informations disponibles, comme tout exercice statistique de ce type. On n'annule donc pas tous les effets de structure de population. L'Observatoire n'a pas connaissance de tous les freins à l'emploi. Par exemple une partie des allocataires peuvent rencontrer des problèmes de santé physique ou de dépendance (alcool, drogue...). Or la modélisation, ignorant ces situations, ne peut les prendre en compte.

²⁴ Isa Aldeghi : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, rapport CREDOC n°173, novembre 1996.

Isa Aldeghi : *Etude complémentaire sur les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : Apports du RMI, évolution de la situation matérielle, opinions sur le dispositif*, rapport CREDOC n°196, octobre 1998.

Jean-Paul Zoyem : « Contrat d'insertion et sortie du RMI. Evaluation des effets d'une politique sociale », *Economie et Statistique* n°6/7, INSEE, 2001, tableau page 81.

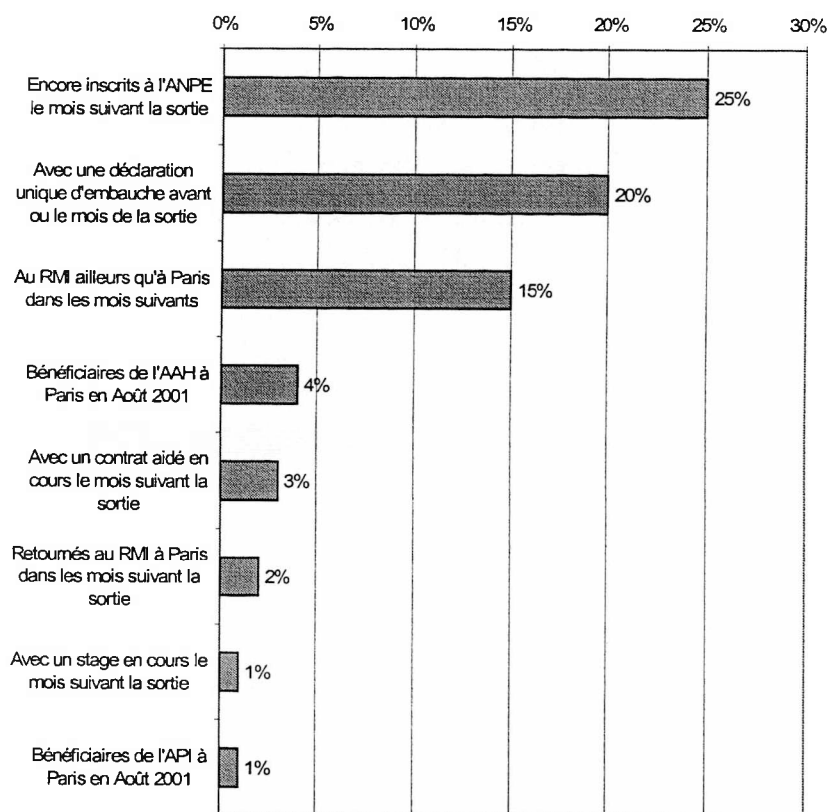
RMI de Paris vont dans un autre département tout en restant au RMI, et 11% des entrants au RMI à Paris étaient auparavant bénéficiaires de ce minimum social ailleurs que dans la Capitale. Les échanges se font avant tout avec le reste de l'Ile-de-France.

Le graphique suivant récapitule ce qu'on connaît du devenir des sortants du RMI :

Il précise quel pourcentage de sortants se retrouvent dans les situations suivantes, en principe après la sortie. Pour les déclarations uniques d'embauche, seule la date d'embauche est connue. Pour qu'elle occasionne une sortie du RMI, l'embauche doit être antérieure à la date de sortie.

Figure 45

Ce que sont devenus les sortants après leur départ du RMI à Paris



Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris 2001

Données CAF/CNAF/CNASEA/ANPE/URSSAF - Exploitation CRÉDOC

Population : NIR complets

Ces situations ne sont pas exclusives les unes des autres. Une partie des sortants figurent plusieurs fois dans ce graphique. Par exemple, parmi les personnes en emploi aidé le mois suivant le départ du RMI, 25% sont également inscrits à l'ANPE à cette date.

- ◆ Un sortant du RMI sur quatre est encore inscrit à l'ANPE le mois suivant la sortie.
- ◆ Un peu moins d'un quart des sortants est en emploi le mois suivant la sortie, soit dans le privé (pour 20% des sortants), soit plus rarement en contrat aidé (pour 3%).
- ◆ Une partie réduite des **sorties du RMI** se traduit par une **entrée vers d'autres minima sociaux** :
 - ✓ 4% des sortants touchent l'allocation adulte handicapé,
 - ✓ et 1% l'allocation parent isolé.
- ◆ Une partie réduite des **sorties du RMI** se traduit par une **entrée vers d'autres minima sociaux** :
 - ✓ 4% des sortants touchent l'allocation adulte handicapé,
 - ✓ et 1% l'allocation parent isolé.

En tenant compte des cas où le devenir d'un sortant relève de plusieurs des situations décrites, **l'Observatoire permet de retrouver des informations sur le devenir de 53% des sortants.** Ce chiffre montre un **progrès considérable dans la connaissance du devenir des sortants**, puisque, avant la création de l'Observatoire, les CLI ne connaissaient que moins d'un dixième des motifs de sortie.

Que sont devenus les 47% de sortants sur lesquels aucune information n'a pu être retrouvée dans l'Observatoire ?

- ◆ Une petite partie est sans doute **à la retraite**. On ne connaît pas précisément les sorties pour passage à la retraite. Tout au plus peut-on noter que 5% des sortants ont atteint 60 ans (et 4% ont entre 55 et 59 ans), on peut raisonnablement supposer qu'une bonne partie des sorties dans ces tranches d'âge se font vers une mesure de retraite ou de préretraite.
- ◆ Il se peut qu'une partie aie **quitté la région** (sans être à nouveau au RMI ailleurs ni inscrit à l'ANPE, ces deux fichiers ayant été utilisés au niveau national). L'intensité des mouvements géographiques à l'intérieur du RMI montre que cette hypothèse n'est pas fantaisiste.
- ◆ **L'entrée dans une activité à son compte** ne peut être connue non plus de l'Observatoire. Le fichier des chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises n'étant pas informatisé, et le fichier des établissements de l'INSEE (fichier SIRENE) ne mentionnant pas l'identifiant des entrepreneurs, même s'ils sont les seuls employés dans l'entreprise, il n'a pas été possible de tenir compte de ces parcours.
- ◆ Si les sorties vers l'AAH de personnes restant à Paris sont connues de l'Observatoire, en revanche on ignore les sorties du RMI vers une **pension d'invalidité** ou des **indemnités journalières** maladie ou maternité de la CPAM.

- ♦ Certains des sortants dont on ignore le devenir ont pu se mettre **en couple avec une personne qui a d'autres revenus** (travail, retraite, diverses allocations...) et sortir pour cette raison du RMI.
- ♦ Il se peut que certains – cette proportion étant inchiffable - se soient retrouvés dans une des situations prévues dans l'Observatoire (inscription à l'ANPE, emploi aidé, stage ou embauche en Île-de-France) sans qu'on en ait eu **connaissance parce que leur numéro de sécurité sociale était mal renseigné dans un des fichiers**.
- ♦ Enfin, on n'a pas pu retrouver trace à partir de fichiers administratifs de personnes qui auraient basculé dans une **situation encore pire** : décès, mais aussi survie sans le RMI (grâce à la mendicité, aux aides des institutions caritatives, etc.).

La prise en compte du devenir du conjoint permet d'améliorer la connaissance du devenir des sortants de l'Observatoire, mais dans des proportions très faibles. On aboutit à un taux de connaissance du devenir des sortants de l'Observatoire qui est de 54% (au lieu de 53% quand on raisonne uniquement sur les individus). Cette faible amélioration de la connaissance par la prise en compte des conjoints s'explique par deux raisons, déjà évoquées :

- ♦ A Paris, moins d'un cinquième des personnes au RMI (allocataire ou conjoint) ont effectivement un conjoint,
- ♦ de plus, les personnes vivant en couple ont un taux de NIR complet plus faible que les personnes sans conjoint. Or l'Observatoire ne peut retrouver des informations dans les différentes sources que si le numéro de sécurité sociale avant cryptage est complet. C'est ainsi que sur l'ensemble des personnes au NIR complet et vivant en couple, plus de quatre fois sur dix le conjoint ne figure pas dans l'Observatoire.

En tenant compte de ce que devient la personne ou son conjoint éventuel, et pas uniquement du devenir de la personne, la part des situations d'inscription à l'ANPE passe de 25 à 26%, et la part des passages par un emploi privé avant ou au moment de la sortie passe de 20 à 21%. Les autres situations sont soit dans des proportions identiques, soit plus fréquentes de 0,1 à 0,2%.

➤ Encadré technique :
Quelles améliorations du dispositif
pour d'éventuelles prochaines vagues de l'Observatoire

Un Observatoire de données socio-économiques de ce type est un outil de pilotage des politiques sociales. Il donne des éléments objectifs pour tirer un bilan des actions entreprises, analyser les forces et les faiblesses du dispositif. D'un point de vue opérationnel, il est intéressant de renouveler l'opération dans le temps afin de pouvoir suivre les évolutions d'une politique et de mesurer la mise en place de nouvelles mesures.

Le bilan méthodologique de cette première expérience d'Observatoire est globalement positif, pour les raisons suivantes :

- ♦ **Tous les partenaires sollicités se sont mobilisés et ont réussi à fournir les informations demandées dans les délais prévus.** La CAF a réussi à communiquer la liste de départ fin septembre 2001 et tous les fichiers sauf un ont été communiqués au plus tard fin octobre 2001. Cette mobilisation a été le fruit d'un travail important de contacts avec divers partenaires, de mise au point des informations à communiquer pour l'Observatoire. Il a parfois fallu de nombreux échanges pour remonter les filières de décision et obtenir l'accord, et ceci malgré l'avis favorable de la CNIL. Il est à noter que si l'Observatoire n'était pas renouvelé avant plusieurs années, ces efforts seraient entièrement à recommencer, en raison des changements possibles de postes des interlocuteurs de cette première vague.
- ♦ **Le logiciel d'anonymisation des identifiants (NIR et numéro de matricule CAF) fourni par le CESSI a pu être utilisé sans difficultés majeures par tous les partenaires.** Une des difficultés à surmonter provenait de la taille des fichiers à rapatrier sur micro-ordinateur afin de procéder à l'anonymisation. Cette étape a pu se révéler très lourde. Par exemple, dans le cas des déclarations uniques d'embauche de l'Ile-de-France, le fichier de l'URSSAF atteignait plusieurs millions de déclarations et il a été nécessaire de le tronçonner par département pour pouvoir le traiter sur un micro-ordinateur.
- ♦ **Étant donné les termes de l'accord de la CNIL, il n'a pas été possible de retrouver les personnes au NIR manquant incomplet dans les bases de données extérieures à la CAF.** Cela aurait pu techniquement se faire en travaillant sur le nom, le prénom et la date de naissance, même si ce choix technique ne résout pas tous les problèmes (erreurs de saisie possibles sur la date de naissance, sur l'orthographe des noms, problèmes de changement dans les noms de famille de certaines femmes...). La qualité de l'Observatoire allait donc dépendre en grande partie de la proportion de NIR complets. Cette proportion s'est révélée dans l'ensemble satisfaisante, puisqu'elle varie de 78,2% à 79,2%, selon les groupes considérés (entrants, sortants, échantillon-témoin).

Toutefois, l'opération menée a fait apparaître certains **points faibles** de l'Observatoire. En voici une liste, avec autant que possible des **suggestions d'amélioration** à prendre en compte pour des vagues futures éventuelles :

- ♦ Sous réserve bien entendu d'obtenir l'accord de la CNIL, il serait souhaitable de pouvoir **disposer d'autres identifiants** (nom, prénom, date de naissance) **pour les personnes dont le NIR est incomplet**. Car si le taux de NIR complet est en moyenne assez élevé, il est moins bon pour certains groupes (pour les femmes en couple particulièrement, et plus encore quand elles sont de nationalité étrangère), ce qui apporte un biais dans les résultats de l'Observatoire. Mais se pose alors la question de la complexité du cryptage des noms afin de respecter l'anonymat.
- ♦ Il est possible qu'une partie des personnes dont le NIR est complet dans le fichier de la CAF n'aient pas été retrouvées dans les autres fichiers non pas parce qu'elles n'étaient pas passées par les autres institutions **mais parce que leur NIR était inconnu ou mal saisi**. Il semble difficile de proposer des solutions à ce problème et même d'en estimer l'importance, sauf à travailler systématiquement sur d'autres identifiants (tels que les noms et prénoms).
- ♦ Un certain **brouillage**, non prévu au moment de l'étude de faisabilité de l'Observatoire provient du **recoupement partiel entre les catégories d'entrants et de sortants**. Il n'est pas toujours facile de reconstituer l'**ordre des passages** dans le RMI à Paris, car l'information sur les dates d'ouverture et de fermeture de droits, qui est disponible dans le fichier national de contrôle (FNC) de la CNAF ne figurait pas sur les bases que la CAF de Paris a utilisées pour constituer les trois groupes de l'Observatoire. Or, dans le cadre de cette première vague de l'Observatoire, pour les sortants, seules les dates d'entrées dans d'autres départements postérieures à la date de départ du RMI à Paris, et, pour les entrants, les dates de sorties dans d'autres départements antérieurement à l'arrivée à Paris, étaient enregistrées. On pourrait remédier à ce problème en prenant comme point de départ l'ensemble des personnes qui figurent sur les données mensuelles du FNC comme bénéficiant du RMI à Paris, en notant alors systématiquement les dates d'ouverture et de fermeture de droits. Dans un deuxième temps, on rechercherait les informations complémentaires concernant ces personnes sur les fichiers de la CAF, qui disposent d'informations complémentaires à celles du FNC. Il resterait possible à des fins de comparaisons dans le temps avec la première vague de se recadrer sur les entrants, les sortants, et l'échantillon témoin, mais avec une meilleure compréhension des processus complexes d'entrées et sorties.
- ♦ Globalement, à l'usage, **les données de la CAF de Paris ont montré des lacunes dont les causes n'ont pas toujours été élucidées**. C'est le cas de l'absence d'informations sur le nombre d'enfants pour les sortants, qui s'est révélée a posteriori, ou de l'absence totale d'entrants ou d'échantillon-témoin dans les 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Paris. Nos interlocuteurs de la CAF de Paris n'ont pas su d'où provenaient ces manques. La méthode suivie pour déterminer les entrées et sorties a impliqué la mobilisation d'une trentaine de fichiers administratifs, sans doute hétérogènes dans les populations couvertes et la qualité de l'information. Dans ce cas, partir du fichier national de contrôle (FNC) de la CNAF, qui constitue une source plus normalisée d'information, pour constituer la colonne vertébrale de l'Observatoire, puis enrichir cette source des fichiers mensuels de la CAF, serait à nouveau une solution plus satisfaisante.

- ♦ Avec plus de temps, il serait peut-être possible de récupérer des informations sur les **passages des bénéficiaires du RMI par d'autres contrats aidés** que ceux abordés ici, qui sont les CES, les CEC et les emplois-jeunes. Cela suppose de mobiliser d'autres données que le fichier historique de l'ANPE, cette dernière source restant essentielle tant par la diversité des informations y figurant que par la forte part des allocataires du RMI connus de cette structure. Concernant le Fichier Historique de l'ANPE, on pourrait ajouter l'information sur le département de résidence lors des demandes recensées afin de mieux connaître la mobilité spatiale des allocataires.
- ♦ Après l'expérience de la première vague qui vient d'être présentée dans le document présent, peu de suggestions sont à faire pour améliorer l'alimentation de l'Observatoire à partir des fichiers de la Cellule centrale de coordination (contrats d'insertion), du CNASEA (stages financés par l'État ou la Région, CES, CEC, emplois-jeunes) ou de l'URSSAF (déclarations uniques d'embauche). **Les limites de l'exercice de rapprochements de fichiers sont celles des informations disponibles.** Par exemple, le contenu des stages n'est généralement pas mentionné alors que cette information est prévue sur le formulaire. On se heurte ici au problème récurrent dans l'utilisation, à des fins de connaissance et d'évaluation, de fichiers conçus dans une optique de gestion. Les données administratives sont généralement bien renseignées sur les informations essentielles pour l'organisme payeur ou instructeur mais moins bien pour ce qui concerne des renseignements plus périphériques.
- ♦ Une suggestion serait, **afin de disposer de points de comparaisons, de tirer au sort un échantillon d'un à deux milliers de personnes dans les fichiers administratifs utilisés.** On pourrait ainsi comparer les allocataires du RMI demandeurs d'emploi avec l'ensemble des demandeurs d'emploi de Paris, les allocataires du RMI en contrat aidé avec l'ensemble des personnes bénéficiant des mêmes mesures à Paris ou en Ile-de-France, etc. On disposerait ainsi d'éléments supplémentaires d'appréciation sur la singularité des allocataires du RMI à Paris.
- ♦ **A quelle fréquence** serait-il envisageable de **renouveler les données** de l'Observatoire ? Cette question relève en partie d'une décision politique. Toutefois, étant donnée la lourdeur des opérations de constitution des bases initiales pour les partenaires, une fréquence inférieure à un an demanderait un investissement lourd en temps pour tous les détenteurs d'informations sollicités. Laisser passer plus de deux années entre les vagues impliquerait de remobiliser les institutions susceptibles de fournir des données, dans un contexte où les personnels qualifiés sont souvent mobiles. De plus, les points d'observation seraient relativement éloignés dans le temps alors que le public du RMI évolue rapidement selon les fluctuations du marché du travail et des politiques d'emploi - création ou suppression d'emplois aidés, et réforme du système d'indemnisation du chômage ayant des effets directs sur les entrées et sorties du RMI. La fréquence idéale de réactualisation se situe sans doute entre 12 et 24 mois.
- ♦ Quant à la question du montage administratif pour un renouvellement de l'Observatoire, deux options restent possibles, soit passer par un partenaire extérieur comme cela a été le cas pour cette première vague, soit gérer l'Observatoire en interne au département de Paris. Cette dernière solution suppose de constituer un pôle de compétences au sein du département de Paris avec des moyens informatiques et surtout des moyens humains. Il faut savoir jongler avec des données provenant de divers organismes, aux formats diversifiés. Car une des difficultés de l'Observatoire est de passer d'une logique de fichiers de gestion à une logique d'indicateurs par personne présente dans l'Observatoire.

VI. ANNEXES

➤ Annexe 1 : Observatoire des entrées et sorties à Paris : résumé de la méthode

48 000 personnes suivies dans l'Observatoire

Le point de départ de l'Observatoire est une liste fournie par la CAF de Paris de 48 000 personnes passées par le RMI à Paris (allocataires ou conjoints) qui sont :

- soit des entrants,
- soit des sortants,
- soit des personnes au RMI à Paris depuis au moins un an.

Les entrées et sorties enregistrées ici ont eu lieu entre novembre 2000 et avril 2001. Cette définition fait qu'il est possible pour une même personne de figurer à la fois parmi les entrants et parmi les sortants.

- *L'Observatoire recherche les informations concernant ces mêmes personnes dans huit autres fichiers administratifs (cf. encadré technique n°3).*

- Des données rendues anonymes

Pour autoriser ce rapprochement entre sources, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a veillé à ce que les seules informations circulant entre partenaires soient un identifiant crypté, créé à partir du numéro de sécurité sociale (appelé également NIR) ou du numéro de matricule CAF. L'anonymisation se fait grâce à la procédure FOIN (fonction d'occultation des informations nominatives) mise au point par le CESSI-CNAMTS. Il est impossible à partir de ces identifiants cryptés de reconstituer les numéros initiaux.

- *Le rapprochement des fichiers est possible pour près de 38 000 personnes, celles dont le numéro de sécurité sociale (NIR) est complet*

Dans 21% des cas, le NIR figurant dans les données de la CAF de Paris n'était pas complet, soit parce que la personne n'avait jamais été enregistrée à titre personnel à la sécurité sociale, soit parce qu'elle n'a pas fourni cette information à la CAF. Dans ce cas, il n'est pas possible de retrouver les passages par le chômage, les stages, les emplois dans le privé ou les emplois en contrats aidés. C'est pourquoi les résultats de l'Observatoire ne portent que sur les 37 760 personnes de l'Observatoire dont le NIR est complet. L'Observatoire, en se centrant sur les NIR complets, sous-estime la part des femmes, en particulier de celles vivant en couple et des étrangères dont le NIR est plus souvent que les autres incomplet.

Le taux de NIR complet est très voisin dans les trois sous-groupes étudiés (entrants, sortants et population témoin). On étudie donc les parcours de 9 400 sortants, de 11 400 entrants et de 16 700 personnes au RMI depuis au moins un an. Si les effectifs d'entrants sont plus élevés que ceux des sortants, ceci est dû à des variations saisonnières liées aux mois d'observation, sur une période plus longue, les effectifs au RMI sont orientés à la baisse à Paris comme dans l'ensemble de la France métropolitaine.

➤ **Annexe 2 : Rappel des sources utilisées pour constituer l'Observatoire des entrées et sorties du RMI à Paris**

On part du **fichier de la CAF**. On a recherché si les personnes se retrouvent dans d'autres fichiers administratifs :

- Le **fichier national de contrôle de la CNAF** donne connaissance des échanges à l'intérieur du RMI entre Paris et les autres départements français pendant une période d'un an.
- Le **fichier historique de l'ANPE** rend compte de tous les passages par le chômage depuis juillet 1993 en France, des parcours professionnels et du niveau de diplôme.
- Les **déclarations uniques d'embauche (DUE)** recueillies par l'**URSSAF** permettent de repérer les recrutements dans le secteur privé. Les DUE analysées portent sur une période de douze mois et sur l'ensemble de l'Ile-de-France.
- Les **données de gestion du CNASEA** (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) analysées portent sur quatre sources différentes. Il s'agit d'un côté des **stages de formation financés par l'État ou Région**, de l'autre de **trois types de contrats aidés** : Contrats Emploi Solidarité, Contrats Emploi Consolidé, Emplois Jeunes. Pour ces quatre sources, on a mention des stages ou contrats en cours ou terminés depuis au plus vingt-quatre mois et ayant lieu dans l'ensemble de la région Île-de-France.
- Les **contrats d'insertion** et leur contenu sont également pris en compte. Ces informations proviennent de la **Cellule Centrale de Coordination**, qui garde trace de tous les contrats signés à Paris sauf sortie du RMI pendant au moins quinze mois consécutifs.

➤ Annexe 3 : Les informations transmises par la CAF au CRÉDOC :
situation vis-à-vis du RMI, caractéristiques démographiques,
perception d'allocations

Les informations transmises par la CAF au CRÉDOC. comporte les informations suivantes, à jour en août 2001 :

- NIR crypté (NIR de la personne, allocataire ou conjoint selon les cas)
- Numéro de matricule CAF crypté
- Sexe de la personne
- Caractère complet ou non du NIR
- La personne est-elle allocataire ou conjoint d'allocataire
- Vie en couple ou non de la personne
- Année de naissance de la personne
- Nationalité de l'allocataire (en 3 positions, française, de l'union européenne, autre)
- Nationalité du conjoint éventuel de l'allocataire (en 3 positions, idem)
- Existence d'une situation d'intéressement en août 2001
- Montant des ressources déclarées de la dernière DRT
- Montant versé par la CAF au titre du RMI en août 2001
- Montant versé par la CAF hors des droits éventuels au RMI en août 2001 (0 si aucun)
- Existence d'autres prestations versées par la CAF de Paris en août 2001 (sous forme de oui/non) pour les 23 prestations autres que le RMI.
- Nombre d'enfants à charge au titre du RMI en août 2001
- Année et mois de naissance des enfants à charge en août 2001
- Code avis préfet
- Arrondissement de résidence à Paris en août 2001 (pour les sortants qui ne résident plus à Paris, ou qui ne sont plus connus de la CAF, ce code est à 00)
- Date de demande du RMI. Dans le cas où un allocataire s'inscrit au RMI, puis voir ces droits fermés et ultérieurement réouverts, c'est **toujours la date de première demande du RMI** qui est renseignée.

➤ Annexe 4 :

Les informations provenant du FNC et transmises au CRÉDOC

Les informations en provenance du FNC sont :

➤ Pour les **sortants au RMI** de la CAF de Paris :

- La date de fermeture de droits à Paris
- Le montant antérieur du RMI à Paris
- La date de fin de versement du RMI à Paris
- La situation familiale antérieure
- Le département des 3 organismes éventuels pour lesquels on observe des droits ouverts au RMI après fermeture de droits à Paris
- Le statut (CAF ou MSA) de ces trois organismes éventuels pour lesquels on observe des droits au RMI après fermeture de droits à Paris
- Les dates d'ouverture et de fermeture de droits dans ces trois organismes éventuels

➤ Pour les **entrants au RMI** à la CAF de Paris :

- La date d'ouverture de droits à Paris
- Le département des 3 organismes éventuels pour lesquels on observe des droits au RMI avant ouverture de droits à Paris
- Le statut (CAF ou MSA) de ces trois organismes éventuels pour lesquels on observe des droits au RMI avant ouverture de droits à Paris
- Les dates d'ouverture et de fermeture de droits dans ces trois organismes éventuels.

➤ *Annexe 5 : Les informations transmises par la CCC au CRÉDOC*

Les informations pour chacun des contrats analysés sont :

- Numéro de matricule CAF (crypté)
- Sexe de l'allocataire
- Année de naissance de l'allocataire
- Année de naissance du conjoint
- Type de situation (premier contrat ou renouvellement du contrat)
- Code du service d'insertion
- Numéro du contrat d'insertion
- Début de la période d'effet du contrat en mois/année
- Fin de la période d'effet du contrat en mois/année
- Arrondissement de la CLI
- Numéro de la CLI
- Contenu des actions prévues et facilités offertes (jusqu'à sept contenus différents peuvent être enregistrés)
- Personnes concernées par chaque contenu (jusqu'à sept « destinataires » différents de l'action peuvent être enregistrés)
- Degré de réalisation du contrat précédent (totalement ou partiellement réalisé, pas réalisé...)
- Existence d'un suivi social
- Existence de dettes logement
- Existence de dettes EDF
- Existence de dettes autres
- Type d'habitation
- Existence de risque d'expulsion
- Existence de difficultés de santé
- Niveau de formation
- Existence d'une activité professionnelle
- Si sans activité, date de fin d'activité
- Inscription à l'ANPE
- Problème éventuel d'illettrisme.

➤ Annexe 6 : Les informations transmises par l'ANPE au CRÉDOC

➤ **Pour les demandes en cours ou les plus récentes :**

- NIR crypté,
- Rang de la demande pour ce numéro de DE dans le fichier historique,
- Handicap – priorité,
- Niveau d'étude,
- Code RMI du mois précédent (*remarque : imparfaitement renseigné*),
- Date d'inscription pour cette demande,
- Motif d'inscription (ex. fin de contrat, fin d'intérim, licenciement),
- Type de contrat recherché (CCD, CDI),
- Temps de travail de l'emploi recherché,
- Emploi recherché (code ROME),
- Situation particulière par rapport emploi (AFR, CES, autre...) (*remarque : imparfaitement renseigné*),
- Qualification,
- Motif d'annulation de la demande,
- Date d'effet d'annulation (*si la demande est encore en cours en juin 2001, cette date n'est pas renseignée*),
- Type d'indemnisation le mois précédent,
- Nombre de mois en activité réduite de 78 heures maximum par mois depuis le début de cette demande,
- Nombre de mois en activité réduite de plus de 78 heures par mois depuis le début de cette demande.

➤ **Pour chaque demandeur d'emploi :**

- NIR crypté,
- Date de première inscription dans le fichier historique,
- Nombre de demande/passage en catégorie 1,2 ou 3 depuis juillet 1993,
- Nombre de mois en activité réduite de 78 heures maximum par mois depuis juillet 93,
- Nombre de mois en activité réduite de plus de 78 heures par mois depuis juillet 1993,
- Durée cumulée d'inscription à l'ANPE depuis juillet 1993.

➤ **Annexe 7 : Les informations transmises par le CNASEA au CRÉDOC**

Les informations diffèrent légèrement selon les fichiers de gestion :

➤ **Pour les stages financés par l'Etat ou la région :**

- NIR crypté,
- Département du domicile,
- Type de stage (financement Etat ou région),
- Durée hebdomadaire de la formation en heures,
- Date d'entrée en formation du stagiaire,
- Date de fin de formation prévue,
- Date de fin de formation effective si elle est différente de celle prévue, ex. abandon,
- Montant de la rémunération,
- Rémunération en base mensuelle ou horaire,
- Rémunération en base horaire,
- Bénéficiaire du RMI,
- Reconnu travailleur handicapé par la COTOREP,

Notons que l'objet de la formation (qui résume le contenu du stage) n'est presque jamais renseigné, aussi n'a-t-il pas été possible de reprendre cette donnée pour l'Observatoire.

➤ **Pour les Contrats emploi solidarité :**

- NIR (en 13 caractères),
- Statut de l'employeur (ex. mairie, hôpital, éducation nationale, etc.),
- Secteur d'activité (ex. secrétariat, jardinage, etc.),
- Département du domicile du salarié,
- Qualification du dernier emploi,
- Niveau de formation,
- Si renouvellement d'un contrat CES, nombre de mois en CES déjà effectué,
- Avant le CES : inscription comme demandeur d'emploi,
- Si avant le CES : inscription comme demandeur d'emploi , depuis combien de temps (plus de 3 ans / de 2 à 3 ans / de 1 à 2 ans / moins d'un an),
- Si avant le CES : inscription comme demandeur d'emploi depuis moins d'un an, au moins 12 mois d'inscription depuis 18 mois,
- Avant le CES : bénéficiaire de l'allocation de solidarité spéciale,
- Avant le CES : bénéficiaire de l'allocation unique dégressive,
- Avant le CES : bénéficiaire de l'allocation parent isolé,
- Avant le CES : bénéficiaire du RMI (si oui, comme allocataire ou conjoint),

- Avant le CES : travailleur handicapé ou bénéficiaire de l'obligation d'emploi,
- Date d'embauche,
- Date de fin de contrat,
- Département de l'employeur (*le département d'exercice de l'activité n'est presque jamais renseigné*),
- Durée du contrat en mois,
- Emploi proposé,
- Durée hebdomadaire en heures.

➤ **Pour les Contrats emploi consolidé :**

➤ Les informations sont très proches de celles des CES, figurent en plus :

- Quelques indicateurs permettant de savoir si le CEC suit un CES, éventuellement chez le même employeur,
- La durée du contrat (indéterminée ou déterminée),
- CEC au titre de 1^{ère} année / 2^e année / 3^e année / 4^e année / 5^e année.

➤ **Pour les emplois jeunes :**

- NIR crypté,
- Statut de l'employeur,
- Secteur d'activité,
- Champ principal du projet,
- Département du domicile du salarié,
- Niveau de formation initiale,
- Situation du salarié à l'embauche (scolarisé ou étudiant / stagiaire de la formation permanente / militaire du contingent / salarié),
- Si salarié avant l'embauche : salarié chez le même employeur,
- Si salarié avant l'embauche : en CES / en CEC / CEV / en contrat en alternance / autre,
- Situation du salarié à l'embauche : demandeur d'emploi, si oui, inscrit à l'ANPE ou à l'ASSEDIC, indemnisé,
- Situation du salarié à l'embauche : travailleur handicapé ou bénéficiaire de l'obligation d'emploi,
- Situation du salarié à l'embauche : bénéficiaire du RMI,
- Contrat à durée indéterminée ou déterminé,
- Date d'embauche,
- Durée du contrat en mois (si durée déterminée),
- Nature de l'emploi occupé,
- Durée hebdomadaire (en heures),
- Département d'exercice de l'activité.

➤ *Annexe 8 : Les informations transmises par l'URSSAF au CRÉDOC*

Pour chaque DUE concernant une personne figurant dans l'Observatoire, les informations suivantes sont enregistrées :

- NIR crypté
- Secteur d'activité de l'établissement (Code APE)
- Département de l'établissement
- Date d'embauche
- Abattement pour temps partiel (oui/non) en 1 caractère
- Abattement pour l'embauche d'un premier salarié (oui/non) en 1 caractère

➤ Annexe 9 : Effectifs par arrondissements

Figure 46

Arrondissement de résidence des bénéficiaires selon le statut et le sexe

Arrondissement de résidence	Échantillon témoin	Sortants	Entrants	Total	Effectifs
Homme et femme					
1	47,3%	22,3%	30,4%	100%	313
2		100,0%		100%	123
3		100,0%		100%	165
4	46,3%	25,2%	28,5%	100%	489
5	46,1%	23,1%	30,8%	100%	679
6	40,6%	28,4%	31,0%	100%	439
7	45,8%	18,5%	35,7%	100%	530
8	42,8%	27,8%	29,4%	100%	441
9	44,5%	23,8%	31,7%	100%	1 192
10	46,9%	21,3%	31,7%	100%	2 726
11	46,8%	22,2%	31,1%	100%	4 671
12	41,3%	23,7%	35,0%	100%	2 610
13	46,4%	23,9%	29,7%	100%	3 359
14	48,7%	22,9%	28,4%	100%	1 931
15	43,7%	26,2%	30,1%	100%	2 803
16	47,4%	23,7%	28,9%	100%	1 674
17	48,0%	23,5%	28,4%	100%	2 895
18	46,3%	22,0%	31,6%	100%	7 012
19	47,4%	20,9%	31,6%	100%	5 549
20	47,6%	23,4%	29,0%	100%	5 326
Total	100,0%	100,0%	100,0%		
Effectifs	16 317	8 316	10 818		44 927

Arrondissement de résidence	Témoin	Sortants	Entrants	Témoin	Sortants	Entrants
	Homme			Femme		
1	44,4%	22,5%	33,1%	52,0%	22,0%	26,0%
2		100,0%			100,0%	
3		100,0%			100,0%	
4	50,2%	22,8%	26,9%	42,1%	27,7%	30,2%
5	51,5%	21,2%	27,4%	40,0%	25,2%	34,8%
6	38,6%	31,0%	30,5%	43,1%	25,3%	31,6%
7	47,4%	17,5%	35,1%	43,5%	19,9%	36,6%
8	43,5%	26,5%	30,0%	41,7%	29,8%	28,5%
9	42,8%	24,9%	32,4%	46,9%	22,2%	30,8%
10	47,9%	19,8%	32,3%	45,2%	24,0%	30,8%
11	48,2%	22,5%	29,3%	44,9%	21,6%	33,4%
12	42,0%	23,2%	34,8%	40,1%	24,7%	35,3%
13	46,0%	24,2%	29,8%	47,0%	23,4%	29,5%
14	47,8%	23,1%	29,1%	49,9%	22,6%	27,5%
15	44,0%	26,1%	29,9%	43,3%	26,3%	30,4%
16	49,3%	22,2%	28,5%	45,0%	25,5%	29,5%
17	49,5%	23,5%	27,0%	46,2%	23,6%	30,2%
18	45,4%	21,9%	32,7%	47,8%	22,1%	30,1%
19	46,9%	20,7%	32,4%	48,2%	21,2%	30,6%
20	47,3%	23,4%	29,3%	48,1%	23,4%	28,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectifs	9 515	4 796	6 302	6 802	3 520	4 516

VII. BIBLIOGRAPHIE

Isa Aldeghi : *Etude de faisabilité d'un Observatoire sur les entrées et sorties du RMI dans le département de Paris*, rapport CREDOC, décembre 1998

Isa Aldeghi : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, rapport CREDOC n°173, novembre 1996.

Isa Aldeghi : *Etude complémentaire sur les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : Apports du RMI, évolution de la situation matérielle, opinions sur le dispositif*, rapport CREDOC n°196, octobre 1998.

Florence Audier, Jacques Bouchoux, Pierre Courtioux, Yvette Houzel, Christine Le Clainche, Michel Maric, Jean-Luc Outin : *Les régimes locaux d'insertion – principes de justice et transitions sur le marché du travail des bénéficiaires du RMI*. MATISSE, Paris I., juillet 2001.

INSEE, Numéro spécial *d'Economie et Statistique* : « Le RMI : entre redistribution et incitations », n°6/7, INSEE, 2001.

Françoise Mathieu : *Revenu Minimum d'Insertion au 30 juin 2001, Caisses d'Allocations Familiales – Métropole et Départements d'Outre-Mer*, Recherche, Prévisions et Statistiques, CNAF, 2001.

TEMSIS : *Les bénéficiaires du RMI ayant un projet lié aux métiers culturels*, Rapport d'étude TEMSIS à la demande du Ministère de la Culture, de la DIRMI et du Département de Paris, décembre 1997.

Jean-Paul Zoyem : « Contrat d'insertion et sortie du RMI. Evaluation des effets d'une politique sociale », *Economie et Statistique* n°6/7, INSEE, 2001.

VIII. DICTIONNAIRE DES SIGLES

AAH	Allocation adulte handicapé
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
API	Allocation parent isolé
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
BEP	Brevet d'enseignement professionnel
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CAS-VP	Centre d'action sociale de la Ville de Paris
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CCC	Cellule Centrale de Coordination
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CES	Contrat Emploi Solidarité
CESSI	Centre d'Études des Sécurités du Système Informatique
CLI	Commission locale d'insertion
CNAM TS	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des salariés
CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
CNIL	Commission nationale informatique et liberté
CRÉDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
DASES	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Département de Paris)
DASS 75	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Paris
DE	Demandeur d'emploi
DIRMI	Délégation interministérielle au RMI
DUE	Déclaration unique d'embauche
FH	Fichier historique (des demandeurs d'emploi)
FNC	Fichier National de Contrôle (des allocataires du RMI)
FOIN	Fonction d'occultation des informations nominatives

IDF	Ile-de-France
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
NIR	Numéro d'Inscription au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques
OHQ	Ouvrier hautement qualifié
OP	Ouvrier professionnel
OS	Ouvrier spécialisé
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
UNEDIC	Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans le commerce et l'industrie
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité social et d'allocations familiales

Dépôt légal : DECEMBRE 02

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-212-X

COLLECTION DES RaPPORTS

Récemment parus :

Éléments de perception sur les services d'écoute et d'information à caractère social

Principaux résultats de l'étude réalisée par le CREDOC à la demande de lignes d'écoute

É. DAVID, M.-O. SIMON - n°218 (2001)

Les conditions de vie des exploitants agricoles à faible revenu

Étude réalisée à la demande de la Direction des Exploitations de la Politique Sociale et de l'emploi du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

C. OLM, M.-O. SIMON - n°219 (2001)

Baromètre de la diffusion des nouvelles technologies en France

Étude réalisée à la demande du CGTI (Conseil Général des Technologies de l'Information - Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

R. BIGOT - n°220 (2001)

Enquête quantitative sur les indus dans les CAF

Réalisée à la demande de Caisse Nationale des Allocations Familiales

I. ALDEGHI, A. DANIEL, M.-O. SIMON - n°221 (2002)

L'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution - Exploitation de l'enquête nationale de 2000

Étude réalisée à la demande de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction du Ministère de l'équipement, des transports et du logement

A. DANIEL, M.-O. SIMON - n°222 (2002)

Une approche des 11-15 ans - Étude réalisée à la demande des scouts de France en partenariat avec Okapi

C. OLM - n°223 (2002)

Paroles de détenus sur le travail

Programme d'étude financé par l'Administration Pénitentiaire et la F.A.R.A.P.E.J. (Fédération des Associations Réflexion Action Prison et Justice)

P. DUBÉCHOT - P. LE QUÉAU - n°224 (2002)

Quelques opinions sur les prestations familiales, sur le rôle parental et sur les Caisses d'Allocations Familiales, au début 2002

Étude réalisée à la demande de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

G. HATCHUEL - P. CROUTTE - C. DUFLOS - C. PIAU - n°225 (2002)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-212-X

CREDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie